

2017

RAPPORT ANNUEL
Intercommunale Namuroise de Services Publics



■ EDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin
Intercommunale Namuroise de Services Publics
Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

■ COORDINATION

Service Communication // INASEP

■ CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

■ PHOTOS

Eddy Fontaine // Service communication // INASEP
Philippe Van Eyll // Bureau d'études Voirie-Egouttage // INASEP
Thomas Meunier

Photo de couverture : piste d'athlétisme de Cul-des-Sarts



l'intercommunale est soutenue par la Province de Namur

2017

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2017

MESSAGE DE LA DIRECTION

Mesdames, Messieurs,

Chers Associés, Chers Affiliés,

Chers Partenaires,

L'année 2017 se termine sur une note positive pour notre intercommunale en termes de résultats tant au regard des activités que des comptes et c'est le résultat d'un intense travail collectif visant à répondre au mieux aux attentes de nos partenaires.

Il est essentiel de souligner ici que les collaboratrices et collaborateurs de l'intercommunale mettent tout en œuvre pour apporter la meilleure réponse aux missions qui leur sont confiées. Et la tâche n'est pas simple au regard des multiples contraintes et pressions qui s'exercent dans ce cadre. Que ce soit le timing des projets des communes, les échéances électorales, la volonté bien compréhensible des Collèges communaux à finaliser leurs projets le plus vite possible ou encore les difficultés de terrain, ce sont autant d'éléments qui rendent les missions plus difficiles.

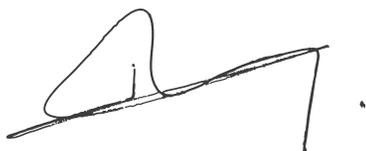
Dans ce contexte, les erreurs ne sont pas impossibles et certaines insatisfactions peuvent s'exprimer dans le chef des affiliés, nous en prenons toujours la mesure et y apportons des réponses dans toute la mesure du possible. Cela ne peut cependant occulter la qualité du travail et de l'investissement personnel de chacun dans la grande majorité des dossiers étudiés et suivis au niveau de leur exécution.

Nous sommes inscrits dans une logique de service public au profit des partenaires, rendant des services et réalisant des études dans un esprit d'équité et de proximité, en veillant à rester à l'écoute, disponibles et flexibles pour accompagner tous les projets depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

Dans la diversité de ses métiers, depuis près de 40 ans, INASEP joue un rôle essentiel au profit de l'ensemble des habitants de la Province de Namur, souvent très discrètement sans publicité tapageuse. Nous avons le sens de nos responsabilités et connaissons nos forces et faiblesses. Nous travaillons au quotidien une démarche d'amélioration continue dans le sens de l'efficacité et de la qualité. Restant à votre écoute pour que ce pôle de compétences majeur en Province de Namur, partagé entre toutes les communes affiliées et la Province se renforce toujours davantage.

Ce rapport annuel vous apportera un éclairage utile sur la diversité et l'ampleur des missions accomplies au cours de l'année 2017.

Didier HELLIN



Richard FOURNAUX

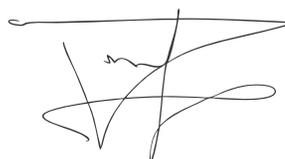


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	02
CHAP. 1 INTRODUCTION	07
1.1 Les Associés	08
1.2 Composition des Instances	10
1.3 Les Participations	11
CHAP. 2. ASSAINISSEMENT	13
2.1 Programme d'investissement	14
2.2 État d'avancement	19
2.2.1 Études	19
2.2.2 Travaux	21
2.3 Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées	23
2.3.1 Préalable	23
2.3.2 Evolution du parc d'ouvrages en exploitation	23
2.3.3 Evolution des coûts	24
2.3.4 Dépenses importantes hors exploitation courante (DIHEC)	26
CHAP. 3. DISTRIBUTION D'EAU	29
3.1 Faits marquants	30
3.1.1 Implémentation du logiciel « GEDIPRO »	30
3.1.2 Qualité d'eau distribuée - Incident majeur de juillet 2017	31
3.2 Évolution du prix et des ventes d'eau	32
3.2.1 Prix de l'eau	32
3.2.2 Ventes d'eau	33
3.2.3 Recouvrement des factures impayées	34
3.2.4 Fonds social	35
3.3 Production qualité des eaux distribuées	36
3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2017 sur le réseaux de distribution INASEP	36
3.4 Rendement des réseaux	38
3.4.1 Evolution des rendements	38
3.5 Travaux : objectifs généraux et liste	39
3.5.1 Objectifs	39
3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2016	39
3.5.3 Les raccordements	40
CHAP. 4. SERVICES AUX ASSOCIÉS	43
4.1 Introduction	44
4.1.1 Préambule	44
4.1.2 Activités des services	45

4.2 Service études voirie-égouttage (VEG)	46
4.2.1 Introduction	46
4.2.2 Projets traités en 2017	47
4.2.3 Récapitulatif des produits financiers	50
4.2.4 Perspectives 2018	50
4.3 Service gestion des réseaux d'égouttage (GRE)	51
4.3.1 Introduction	51
4.3.2 Dossiers réalisés en 2017	53
4.3.3 Récapitulatif pour l'année 2017	55
4.3.4 Perspectives 2018	55
4.4 Service d'études bâtiments-énergies (BAT)	56
4.4.1 Introduction	56
4.4.2 Projets traités en 2017	60
4.4.3 Les projets de diversifications mis en place, leurs perspectives et les incontournables	60
4.4.4 Récapitulatif des produits financiers	61
4.4.5 Perspectives 2018	64
4.5 Service travaux du département SAA (TRV)	65
4.5.1 Introduction	65
4.5.2 Evolution de l'activité en 2017	65
4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études Contacts avec les pouvoirs subsidants	65
4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2017	65
4.5.5 Récapitulatif des honoraires	66
4.5.6 Perspectives 2018	68
4.6 Service coordination sécurité-santé (CSS)	69
4.6.1 Introduction	69
4.6.2 Dossiers traités en 2017	69
4.6.3 Récapitulatifs produits financiers 2017	70
4.6.4 Perspectives pour 2018	70
4.7 Service administratif des bureaux d'études (SA)	72
4.7.1 Introduction	72
4.7.2 Activité 2017 du service administratif	72
4.8 Service Acquisitions immobilières (ACI)	73
4.8.1 Introduction	73
4.8.2 Activité 2017 du service acquisitions immobilières	73
4.8.3 Perspectives 2016 du service administratif	74
CHAPH. 5 LABORATOIRE	77
5.1 Généralités	78
5.2 Laboratoire de bactériologie	79
5.2.1 Activités	79
5.2.2 Bilan des analyses bactériologiques	79
5.3 Laboratoire de Chimie	80
5.3.1 Activités	80
5.3.2 Bilan des analyses chimiques	80
5.4 Service qualité	81

CHAP. 6. RESSOURCES INTERNES	83
6.1 Faits marquants	85
6.2 Bilan social au 31 décembre 2017	86
6.2.1 Entrées	87
6.2.2 Sorties	88
6.3 Prévention et protection au travail	89
6.4 Communication	102
6.4.1 Information du public	102
6.4.2 Evénements	102
6.4.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés	102
6.4.4 Contribution interne	103
6.4.5 Le Bon tuy'eau	103
6.4.6 Matériel de promotion	103
6.4.7 Représentation au sein d'Aquawal	103
6.5 Informatique	104
6.5.1 Outils de gestion	104
6.5.2 Contacts avec le personnel itinérant	104
6.5.3 Télé relève	104
6.5.4 Gestion des travaux	104
6.5.5 Gestion documentaire	104
6.5.6 Sécurité informatique	104
6.5.7 Réseau informatique	104
6.5.8 Rationalisation des ressources informatiques	105
6.5.9 Autres développements	105
CHAP. 7. FINANCES	107
7.1 Compte de résultats bnp au 31/12/17	108
7.2 Bilan bnb au 31/12/2017	109
7.3 Rapport de gestion	110
7.4 Evolution des affaires	110
7.6 Plan financier pluriannuel 2017-2019	117
7.5 Evaluation du plan financier pluriannuel 2017-2019	119
7.7 Rapport du comité de rémunération	120
7.8 Rapport du réviseur	123
7.9 Liste des marchés passés en 2017	128



Station d'épuration de Lives-sur-Meuse



Renouvellement des toitures et clocher de l'église Ste Agathe à Hubinne (Bâtiment classé)



Chateau d'eau de Philippeville

CHAP. 1

INTRODUCTION

■ 1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNE ASSOCIÉE	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-Sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)	100
AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Molignée)	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/17 – PARTS « F »

(Suivant article 13 des statuts)

Association Intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)

AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)

BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)

CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)

Les Logis Andennais SCRL

SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)

Zone de Police des Arches

Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse

La Joie du Foyer

Communes :

Andenne

Anhée

Assesse

Beauraing

Bièvre

Cerfontaine

Chimay

Ciney

Couvin

Dinant

Doische

Eghezée

Fernelmont

Floreffe

Florennes

Fosses-La-Ville

Gedinne

Gembloux

Gerpennes

Gesves

Hamois

Ham-sur-Heures-Nalinnes

Hastière

Havelange

Houyet

Jemeppe-Sur-Sambre

La Bruyère

Mettet

Namur

Ohey

Onhaye

Philippeville

Profondeville

Ramillies

Rochefort

Sambreville

Sombreffe

Somme-Leuze

Viroinval

Vresse-Sur-Semois

Walcourt

Yvoir

CPAS :

Dinant

Florennes

Sombreffe

■ 1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Richard FOURNAUX
Vice-Président : Jean-Claude MAENE
Vice-Président : Luc PIETTE

Directeur Général : Didier HELLIN

ABSIL Coraline
BULTOT Claude
BULTOT Philippe
CHABOTAUX André
CLEDA Etienne
CLOSE Jean-Louis
COLLARD Catherine
DELFORGE Yves
DEPAS Yves
FASSOTTE Marie-Paule
HERBINT Georges
LALIÈRE Christian
LASSEAUX Stéphane
LECOMTE Valérie

MABILLE Albert
MILICAMPS Jean-Pol
MOREAU Frédéric
NAOMÉ Lionel
NOIRET Claudy
PAULET José
PIRARD Kévin
RIDELLE Alain
SOTTIAU Denis
TASIAUX Pierre
THOMAS Jérôme
TRIPNAUX Stéphan
VAN ROOST Frédérique

Sans voix délibérative

CLAMAR Claude (CSC Services Publics) jusqu'au 03/08/17
DIJON Denis (CSC Services Publics)
STEFFENS Michel (SLFP)
HERMAN Thierry (CGSP)
MARECHAL José (CGSP) jusqu'au 31/12/17
RONDEAUX Anne-Sophie (SLFP)

Comité de Gestion

ABSIL Coraline
BULTOT Claude
BULTOT Philippe
COLLARD Catherine
FOURNAUX Richard
LALIÈRE Christian
MAENE Jean-Claude
MOREAU Frédéric
PIETTE Luc
TASIAUX Pierre
TRIPNAUX Stéphan

Collège de Présidence

FOURNAUX Richard
MAENE Jean-Claude
PIETTE Luc
ABSIL Coraline

Comité de rémunération

FOURNAUX Richard
BULTOT Philippe
MAENE Jean-Claude
COLLARD Catherine
PIETTE Luc

■ 1.3 LES PARTICIPATIONS

S.W.D.E. : 5 451 parts (service production)

- Souscription 136 275,00 €
- Libérées à 100 % 136 275,00 €
- A libérer - €

A.I.S.D.E. : 150 parts

- Souscription 3 718,40 €
- Libérées 1 735,26 €
- A libérer 1983,14 €

AQUAWAL : 2 parts M1 - 382 parts M2

- Souscription 384 549,77 €
- Libérées 161 929,51 €
- A libérer 222 620,26 €

BEP : 10 parts

- Souscription 247,89 €
- Libérées à 100 % 247,89 €
- A libérer - €

SPGE : 100 parts G

- Souscription 18 567 434,74 €
- Libérées 4 692 404,53 €
- A libérer 13 875 030,21 €



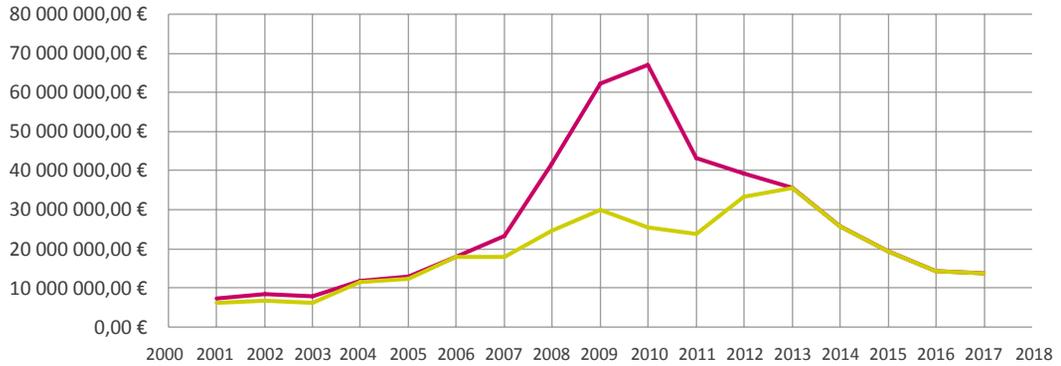
CHAP. 2

ASSAINISSEMENT



2.1 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2017 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)



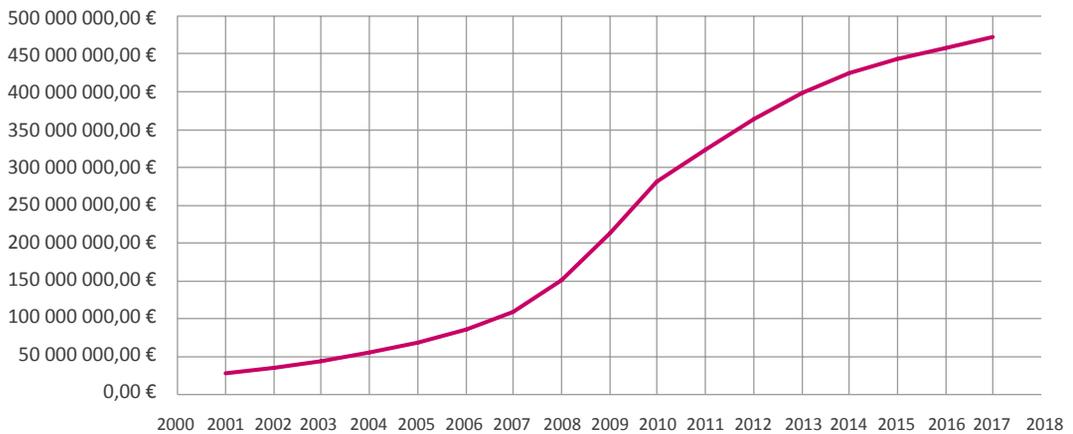
Légende

— Montant annuel — Montant annuel Hors ST

Le montant total des travaux réalisés en matière d'épuration, pour l'ensemble de l'année 2017, s'est élevé à 13 827 648 € (HTVA).

Ce montant n'intègre pas les travaux plus spécifiques : « Couvin déviation ERPE », « Réservoir Berthe » et « Pose DE à Chimay » auxquels a participé totalement ou partiellement le bureau d'études.

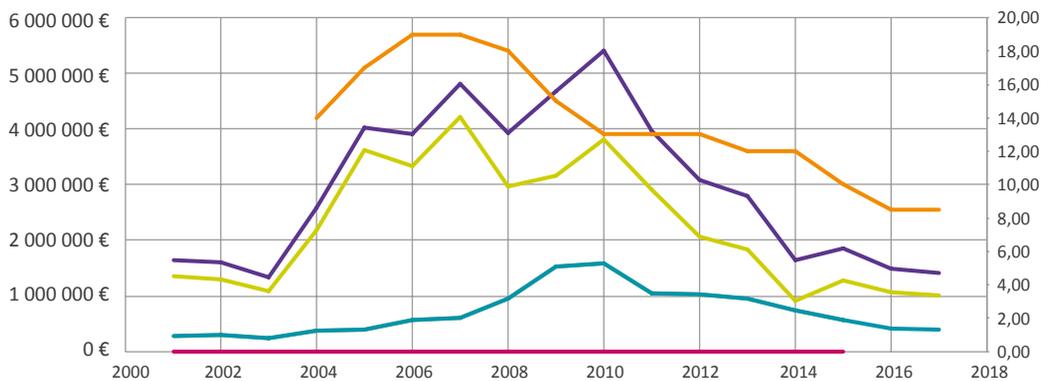
Montant cumulé des travaux de 2001 à 2017 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)



Légende

— Montant cumulé

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2017 par le BE de l'INASEP



Légende

— Année — Produits BE INASEP ASS — Produits Surv. INASEP — Total produits BE SPGE INASEP
— Personnel BE « Etudes »

En tant qu'organisme d'assainissement agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont pour rappel fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés au contentieux européen pour les agglomérations de plus de 2.000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs environnementaux de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre ») et des agglomérations liées à la protection d'une zone prioritaire, soit pour notre territoire, les zones de prévention de captage et les zones de baignade.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

L'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 10 000 habitants est finalisé. Deux chantiers liés au contentieux européen ont néanmoins été réactivés et inscrits dans notre programme d'investissements. Il s'agit du collecteur de la rue des Pipiers (Andenne) et le collecteur de Soye et Temploux – lot 2 (Floreffe /Namur).

Il en est maintenant de même pour les agglomérations comprises entre 2 000 et 10 000 habitants à savoir les agglomérations de Fosses-la-Ville, Leuze (Eghezée), Walcourt et Wépion (Namur) pour lesquelles les travaux se sont terminés en 2017.

Comme indiqué au début de ce chapitre, le montant des travaux exécutés pour compte de la SPGE en 2017, 13 827 648 € (hTVA), est stable par rapport à 2016.

Ceci peut s'expliquer par la diminution du nombre de chantiers initiés en 2016, notamment en matière de station d'épuration et liée à la contraction de l'enveloppe dédiée au programme SPGE.

Le montant des honoraires est quant à lui très légèrement inférieur à celui perçu en 2016, la diminution des produits de surveillance des chantiers étant toutefois compensée par une plus grande activité d'étude.

En septembre 2017, le Gouvernement wallon a approuvé le programme de travaux d'assainissement de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) pour la période 2017-2021.

Ce programme est le fruit de nombreuses réunions de concertation avec la SPGE auxquelles notre bureau d'études a pris une part active pour défendre les priorités d'assainissement en Province de Namur.

Les dossiers ont été retenus suivant qu'ils sont liés à une zone de prévention de captage, de protection d'une zone de baignade, à une priorité « Directive Cadre EAU – PGDH2 – Bon état écologique » ou qu'ils concernent une optimisation ou réhabilitation d'un ouvrage existant.

L'originalité porte sur la planification annuelle prévisionnelle du début de travaux pour chaque dossier, qui est une exigence qui devra être rencontrée.

Tous les chantiers déjà inscrits aux programmes précédents, en ce compris l'extension 2015-2016, et pour lesquels l'attribution du marché (engagement) est prévue aux années 2017 et suivantes, ont été reportés à ce programme 2017-2021.

Compte tenu de ces éléments, on arrive à un montant global sur 5 ans de 67 833 929 d'€ pour 45 dossiers (dernier montant actualisé et approuvé par le CA de la SPGE en date du 02 mars 2017).

Ce montant permet de maintenir de justesse l'équilibre du Bureau d'études « assainissement » (hors intervention dans le financement des services généraux), bien que la réduction de la taille des projets étudiés influe négativement sur cette rentabilité.

Compte tenu de son adaptation à la réduction du montant du programme d'investissement, le personnel du bureau a en effet atteint maintenant une masse critique en dessous de laquelle il ne pourra plus assurer ses missions.

Le personnel du Bureau d'études « assainissement » est maintenu à 8.5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016).

De ce fait, le principal challenge sera de réaliser un tel nombre de dossiers avec l'équipe en place qui a été considérablement réduite.

I. PLANIFICATION DES TRAVAUX 2017-2021

1. NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Bassin technique	Capacité (EH)	Code Chantier	Chantier	Montant programmé (€)	Montant actualisé (€)	Prévision début txv initial	Prévision début txv actualisé	Indice classification
Andenne (Seilles)	20000	92003/05/C005	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andenne)	1 213 681,46	1 213 681	2017	2017	C.1
Anthée	250	91103/06/E001	Collecteur et station d'épuration d'Anthée	900 000,00	900 000	2019	2019	A.1
Assesse	1625	92006/02/C001	Collecteur d'Assesse	2 086 756,70	2 086 757	2018	2018	B.2
Assesse	1625	92006/02/E001	Construction de la station d'épuration d'Assesse	2 006 000,00	2 006 000	2018	2018	B.2
Baillonville	400	91120/04/C001	Collecteur de Baillonville et pompage de Rabozée	1 300 000,00	1 300 000	2020	2020	A.1
Baillonville	400	91120/04/E001	Station d'épuration de Baillonville	1 200 000,00	1 200 000	2020	2020	A.1
Berzée	2700	93088/04/C001	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	2 240 000,00	2 240 000	2021	2021	A.1
Berzée	2700	93088/04/E001	Construction de la station d'épuration de Berzée	2 600 000,00	2 600 000	2021	2021	A.1
Chairière	300	91143/02/E002	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière - Phase 2	900 000,00	900 000	2020	2020	B.1
Emptinne	800	91059/03/E001	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement d'Emptinne	1 078 000,00	1 078 000	2021	2021	B.2
Falmignoul	800	91034/03/C001	Collecteur de Falmignoul	650 000,00	650 000	2020	2020	A.1
Falmignoul	800	91034/03/E001	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 600 000,00	1 600 000	2020	2020	A.1
Floreffe	23000	92045/01/C006	Lot Z8 - Collecteurs de Soye et Tempoux	3 500 000,00	3 195 350	2018	2018	C.2
Gesves (Houyoux)	100	92054/02/C001	Collecteur et pompages de Tienne Saint-Martin, du Houyoux et de Gesves centre	1 180 000,00	1 180 000	2021	2021	B.2
Gesves (Houyoux)	100	92054/02/E002	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1 020 000,00	1 020 000	2021	2021	B.2
Gonrioux	1300	93014/03/C001	Collecteur de Gonrioux-Presgaux	406 000,00	406 000	2020	2020	A.1
Gonrioux	1300	93014/03/E001	Station d'épuration de Gonrioux	1 600 000,00	1 600 000	2021	2021	A.1
Haillot	2000	92097/01/P001	Station de pompage et refoulement du village de Perwez-en-Condroz	625 000,00	325 000	2021	2021	A.1
Herhet	130	91072/13/E001	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	400 000,00	439 208	2018	2018	B.1
Heure	300	91120/07/C001	Collecteur d'Heure	650 000,00	650 000	2020	2020	A.1
Heure	300	91120/07/E001	Station d'épuration d'Heure	800 000,00	800 000	2020	2020	A.1
Maillen	1000	92006/03/C001	Collecteur de Maillen	618 005,00	615 478	2018	2018	B.2
Maillen	1000	92006/03/E001	Construction de la station d'épuration de Maillen	1 729 750,00	1 472 300	2018	2018	B.2
Maurenne	200	91142/05/E001	Collecteur et station d'épuration de Maurenne-Hasrière	400 000,00	400 000	2021	2021	A.1
Morialmé	1600	93022/04/E001	Construction de la station d'épuration de Morialmé	2 120 000,00	2 120 000	2021	2021	A.1
Pesche	650	93014/09/C001	Collecteur de Pesche	780 000,00	780 000	2020	2020	A.1
Pesche	650	93014/09/E001	Station d'épuration de Pesche	1 000 000,00	1 000 000	2021	2021	A.1
Pont de Wépion	13450	92094/05/C012	Collecteur de Wépion (K42,4 à K38,4) - Lot 2	2 767 070,85	2 767 071	2017	2017	C.2
Saint-Aubin Florennes	8500	93022/03/C002	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes - Phase 1	1 122 000,00	1 122 000	2021	2021	A.1
Sart-Eustache	1100	92048/04/C001	Collecteurs de Sart-Eustache - Le Roux	1 300 000,00	1 300 000	2021	2021	A.1
Sart-Eustache	1100	92048/04/E001	Station d'épuration de Sart-Eustache	1 300 000,00	1 300 000	2021	2021	A.1
Senenne	120	91030/12/E001	Collecteur et station d'épuration de Senenne	400 000,00	400 000	2019	2019	B.2
Sorinnes	680	91034/04/C001	Collecteurs de Sorinnes-lez-Dinant	300 000,00	303 624	2018	2018	B.2
Sorinnes	680	91034/04/E001	Station d'épuration de Sorinnes-lez-Dinant	870 000,00	868 610	2018	2019	B.2
Spontin	2450	91141/03/C001	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	4 000 000,00	4 067 700	2018	2019	B.2
Spontin	2450	91141/03/E001	Construction de la station d'épuration de Spontin	2 600 000,00	2 157 530	2019	2019	B.2
Villers-le-Gambon	600	93056/07/C001	Collecteur de Villers-le-Gambon	1 215 323,00	1 032 202	2018	2018	B.2
Villers-le-Gambon	600	93056/07/E001	Station d'épuration de Villers-le-Gambon	940 000,00	940 000	2018	2019	B.2

Walcourt	4666	93088/02/C002	Collecteur de Silenrieux - Lot 1	1 838 571,84	1 707 335	2017	2018	2019	2020	A.1
Walcourt	4666	93088/02/C004	Collecteur de Silenrieux - Lot 2	1 457 060,26	1 353 055	2017	2018	2019	2020	A.1
Yves-Fraire	2800	93088/03/C001	Collecteur de Fraire et Fairoul	2 300 000,00	2 300 000	2019	2019	2019	2019	A.1
Yves-Fraire	2800	93088/03/C002	Collecteur d'Yves-Gomezée	2 200 000,00	2 200 000	2019	2019	2019	2019	A.1
Yves-Fraire	2800	93088/03/E001	Construction de la station d'épuration de Yves-Fraire	4 600 000,00	4 600 000	2020	2020	2020	2020	A.1
TOTAL NOUVEAUX INVESTISSEMENTS										
43										
2. RÉHABILITATION										
Bassin technique	Capacité (EH)	Code Chantier	Chantier	Montant programmé (€)	Montant actualisé (€)	Prévision début txv initial	Prévision début txv actualisé	Prévision début txv actualisé	Prévision début txv actualisé	Indice classification
Ciney	16000	91030/01/E018	Extension et réhabilitation de la station d'épuration de Ciney	4 000 000,00	4 000 000	2019	2019	2019	2019	D.1
TOTAL RÉHABILITATION										
1										
3. OPPORTUNITÉS										
Bassin technique	Capacité (EH)	Code Chantier	Chantier	Montant programmé (€)	Montant actualisé (€)	Prévision début txv initial	Prévision début txv actualisé	Prévision début txv actualisé	Prévision début txv actualisé	Indice classification
Hastière Hermeton	2667	91142/02/C006	Collecteur rue de France en opportunité au dossier d'égout 92141/02/G003	20 703,28	20 703	2017	2017	2017	2017	E.1
TOTAL OPPORTUNITÉS										
1										
SYNTHÈSE										
1. Nouveaux investissements				63 813 219,11	62 496 901,58					
2. Réhabilitation				4 000 000,00	4 000 000,00					
3. Opportunités				20 703,28	20 703,28					
TOTAL				67 833 922,39	66 517 604,86					
II. TRAVAUX 2022-2026 - ÉTUDES ANTICIPÉES										
1. NOUVEAUX INVESTISSEMENTS										
Bassin technique	Capacité (EH)	Code Chantier	Chantier	Montant programmé (€)	Montant actualisé (€)	Prévision début txv initial	Prévision début txv actualisé	Prévision début txv actualisé	Prévision début txv actualisé	Indice classification
Beauraing (Gozin)	4000	91013/01/C003	Collecteur de Martouzin-Neuville et station d'épuration de Neuville	1 105 000,00	1 105 000,00					A.2
Ermeton-sur-Biert	1700	92087/06/C001	Collecteurs de Furnaux - Biesmerée - Ermeton-sur-Biert	3 230 000,00	3 230 000,00					B.2
Ermeton-sur-Biert	1700	92087/06/E001	Station d'épuration d'Ermeton-sur-Biert	2 100 000,00	2 100 000,00					B.2
Troka	1000	92003/07/C001	Collecteurs et station de pompage de Troka - Petit-Waret	1 345 000,00	1 345 000,00					B.2
Troka	1000	92003/07/E001	Station d'épuration de Troka	1 400 000,00	1 400 000,00					B.2
Wagnée	115	92006/12/E001	Station d'épuration de Wagnée	400 000,00	400 000,00					B.2
Walcourt	4666	93088/02/C005	Collecteur de Silenrieux - Lot 3	761 636,80	761 636,80	2017				A.1
TOTAL NOUVEAUX INVESTISSEMENTS										
7										
SYNTHÈSE										
1. Nouveaux investissements				10 341 636,80	10 341 636,80					
TOTAL				10 341 636,80	10 341 636,80					



Station d'épuration d'Eghezée



Station d'épuration de Walcourt

■ 2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2017.

ANNÉE 2017

Projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Assesse	Collecteur de Maillen	615 478
Assesse	Station d'épuration de Maillen	1 472 300
Assesse	Station d'épuration d'Assesse	1 992 000
Cerfontaine	Collecteur de Silenrieux - lot 1 et lot 2 (adjudication lancée)	3 060 390
Dinant	Collecteur de Sorinne-Lez-Dinant	309 656
Floreffe	Collecteur de Soye et de Temploux - Floreffe lot 2b	4 261 529
Gembloux	BEP : Les Isnes « Crealys » Modification collecte eaux usées	1 403 795
		13 115 148

Dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
Andenne	Collecteur et aménagement de la rue des Pipiers	2 987 642
Houyet	Collecteur et station d'épuration de Herhet	439 207
Namur	Collecteur de Wépion. Lot 2.	2 805 068
Philippeville	Collecteur de Villers le Gambon	1 032 202
Viroinval	Aménagement du parc de Nismes	263 678
		7 527 797

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT ESTIME (€)
En avant-projets		
Dinant	Station d'épuration de Sorinnes	868 610
Philippeville	Station d'épuration de Villers le Gambon	1 199 960
Yvoir	Station d'épuration de Spontin	2 608 800
Yvoir	Collecteur de Spontin-Dorinne-Durnal	4 679 000
Projets en cours		
Assesse	Collecteur d'Assesse	2 086 757
		11 443 127

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé (à l'exception du collecteur de Soye – Temploux – lot 2 dossier réactivé) les études des dossiers et le suivi de travaux relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2 000 habitants.

L'activité du Bureau d'études s'est donc réorientée dès 2016 sur l'étude des dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2015 vis-à-vis de la Directive Cadre européenne.

Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Les montants d'honoraires correspondants sont dès lors en forte diminution par rapport à 2014, mais stables par rapport à 2016.

Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Notons en ce sens la réalisation des études liées à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes – Chastrès - Yves-Gomezée ainsi que divers projets de remplacement de conduites de distribution d'eau (Chimay).

Le bureau d'études « assainissement » se met également à la disposition des autres services, notamment le service « bâtiment » ou « VEG » de manière à améliorer la qualité des projets étudiés, faisant appel à nos compétences spécifiques (exemple : électromécanique des pompes) ou à optimiser sa charge de travail.

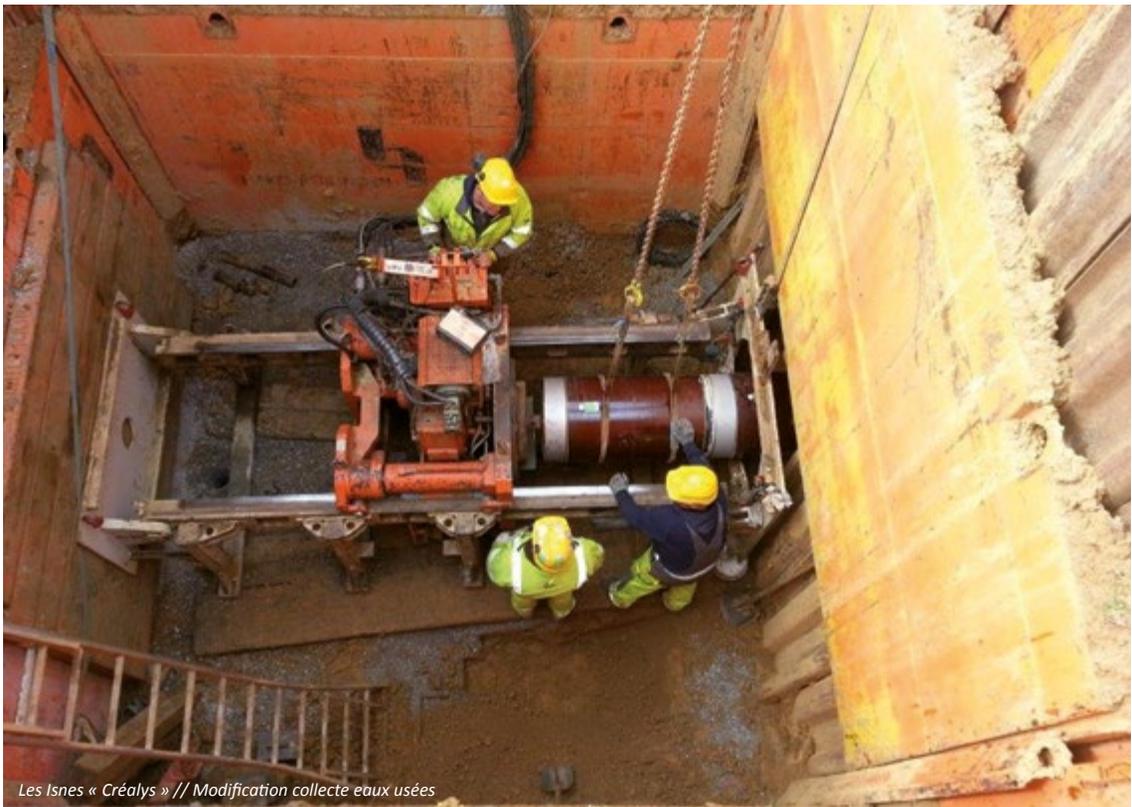
Comme depuis quelques années, l'évolution fréquente des programmes SPGE ne permet pas une conduite claire des études. La preuve en est pour les dossiers étudiés en phase avant-projet et statés ultérieurement par la SPGE. Ce phénomène ne devrait toutefois plus être d'actualité dans ce programme.

Pendant, un autre phénomène apparaît compte tenu de l'enveloppe « fermée » attribuée par la SPGE.

En effet, le montant des adjudications a très fortement augmenté en 2017, sans doute en conséquence d'une « surchauffe » ponctuelle en matière de travaux publics.

Quelques dossiers n'ont donc pu être l'objet d'une attribution pour cause de coût inacceptable, citons pour exemples les collecteurs d'Assesse et de Silenrieux. Ces dossiers ont donc dû être soit réétudiés fondamentalement, soit scindés en lots distincts dont la notification pourra être phasée, soit remis en adjudication sous forme de procédure négociée.

Ceci a impacté très fortement l'activité de notre Bureau d'études, avec en corollaire, le retard dans le démarrage programmé de ces chantiers.



Les Isnes « Créalys » // Modification collecte eaux usées

2.2.2 Travaux

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2017.

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement ou surveillés/contrôlés par le BE « ASS », pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 17 011 367 € (HTVA).

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2017

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€)
Florennes-Walcourt	Pose d'une adduction d'eau en fonte ductile DN300 et DN150	1 985 649
Namur	Collecteur de Frizet	5 086 801
Namur	Collecteur de Wépion (K38,4 à K42,4) - lot 1	5 669 535
Walcourt	Collecteur d'eaux usées à Walcourt et à Pry	8 342 618
		21 084 603

Chantiers initiés en 2017

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Fernelmont	Station d'épuration de Pontillas - Gochenée	1 230 013
Hastière	Station d'épuration de Hastière	2 586 240
Hastière	Collecteur de Hastière phase 2	5 806 433
Couvin - phase 3	Surveillance déplacement conduites adduction FRASNES. Chantier E420	729 360
		10 352 046

Autres chantiers en cours en 2017

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Florennes	Station de pompage « Berthe ». DE	1 339 997
Namur	Malonne. Collecteur du Landoir - lot 3	5 261 127
Couvin	Surveillance déplacement conduites adduction Ry de Rome. Chantier E420	2 654 095
Chimay	Surveillance pose DE rue de Forges à Chimay	331 612
Chimay	Surveillance pose DE Grande Place à Chimay	198 012
		8 444 846

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement pour compte de la SPGE est de 13 827 648 € (HTVA).

L'activité a toutefois été complétée par une surveillance de travaux de Distribution d'eau.

Une diversification des activités est donc essentielle pour maintenir le niveau d'activité et par conséquent les honoraires du service.

Les ingénieurs de projet sont « toujours fonctionnaire » dirigeant de leurs projets respectifs, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions techniques des cahiers des charges, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d'« assainissement » se compose de 5 ETP – 3 personnes à compétence génie civil et deux personnes à compétence électromécanique.

Les deux contrôleurs électromécaniques contrôlent également les pompages pour les travaux du service VEG. Ils participent également avec l'ingénieur EEM à des réunions transversales avec le service d'exploitation eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions EEM ainsi que de la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.

Les contrôleurs génie civil assurent également le contrôle de chantiers de distribution d'eau : contournement de Couvin, valorisation des eaux d'exhaure de la carrière Berthe (réservoir), remplacement de conduites pour la Commune de Chimay.

Dans cette optique, la formation sur le terrain d'un jeune contrôleur est effectuée afin de pallier au départ à long terme des contrôleurs spécialisés dans ce domaine.

GPAA- Gestion Publique de l'Assainissement Autonome

La gestion publique de l'assainissement autonome a été confiée à la SPGE par le décret du 23 juin 2016 avec la participation des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Les modalités d'application de ce décret ont été traduites par un arrêté du Gouvernement wallon du 1er décembre 2016 et son application a pris effet le 1^{er} janvier 2018.

Les diverses missions des OAA et donc de l'INASEP sont :

- les contrôles des Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI) relevant de la GPAA ;
- le rôle de proximité et sensibilisation des différents publics cibles ;
- la participation au suivi de la plateforme informatique relative à la GPAA (« SIGPAA ») ;
- la relation avec les vidangeurs agréés pour les boues excédentaires des SEI relevant de la GPAA ;
- autres.

Ces missions sont reprises par le bureau d'études « assainissement » avec du personnel qui sera payé par la SPGE.

Les hypothèses en termes de main d'œuvre pour l'INASEP sont :

OAA	ETP « GRADUÉ »	ETP « INGÉNIEUR » + COORDINAT.	ETP TOTAL
INASEP	1,3	0,5	1,8



Florennes-Walcourt // Pose d'une adduction d'eau en fonte ductile

■ 2.3 SERVICE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2.3.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du service d'exploitation est présenté dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes, principalement d'ordre financier, complètent ce rapport.

2.3.2 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation

STATIONS D'ÉPURATION	CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Total		0 stations
STATIONS DE POMPAGE	CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Wépion Lodge	2480 EH	20/04/2017
Wépion carrefour	840 EH	20/04/2017
Wépion Vieux port	230 EH	20/04/2017
BEAU VALLON- -Bois de Villers-(Profondeville) - prise en exploitation	1000 EH	08/09/2017
Walcourt -Tivoli - route des barrages	1100	15/12/2017
Walcourt - sous le château	1300	15/12/2017
Walcourt - parking de la gare	3300	15/12/2017
Frizet - Bois	250 EH	20/12/2017
Frizet - Place	250 EH	20/12/2017
Arquet	2600 EH	20/12/2017
Total		7 pompages
COLLECTEURS	LONGUEURS	
Wépion Collecteur Lot1	5 163	20/04/2017
Walcourt collecteur	7 500	15/12/2017
Namur Collecteur du Frizet	6 000	20/12/2017
Total	18 663 m	

Aucune station d'épuration n'a été mise en service en 2017. La capacité épuratoire existante, 427 867 EH, correspond à 86,8 % de la population totale de la Province de Namur (492 708 Habitants au 01/01/2018). Outre les 105 stations d'épuration, le parc d'ouvrages compte 294 pompages répartis sur un réseau de collecteurs long d'environ 452 km (augmentation de 4 % par rapport à 2016).



Walcourt // Boîte à clapet sur DI 500 collecteur

2.3.3 Evolution des coûts

Ouvrages SPGE

Le montant du décompte d'exploitation 2017 est évalué à 13.107.986 € (à comparer avec 13 009 775 € en 2016) soit une augmentation de 0,75 % seulement par rapport à 2016.

Le point remarquable est la diminution de 14 % des frais d'électricité (2 057 233 € au lieu de 2 388 611 € en 2016) bien que la consommation ait augmenté de 3,2 % (14 753 069 kWh). Il faut y voir le résultat de la mise en concurrence du prix de l'énergie réalisée par la SPGE.

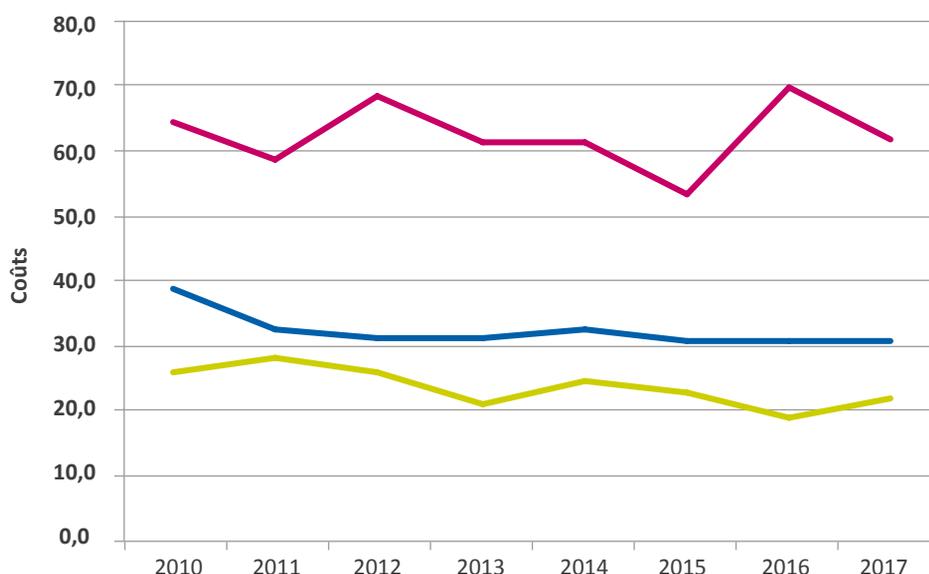
Les frais d'élimination des boues ont augmenté de 13,8 %, engendrés par une augmentation de la production de boue de 18,9 % résultant elle-même d'une augmentation de la charge traitée de 12 %.

Vu l'effectif stable, les frais de personnel (5 941 547 € - le poste le plus important) n'ont augmenté que de 3,2 %.

Les autres postes budgétaires ont subi une augmentation peu sensible ou sont restés inchangés.

ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2010	8 142 189	9 054 538	233 755	140 362	349 779	2 512	38,7	64,5	25,9	3604
2011	9 789 039	10 531 013	325 355	179 195	376 805	3 279	32,4	58,8	27,9	3211
2012	11 734 622	12 485 622	401 155	182 149	478 309	4 669	31,1	68,5	26,1	2674
2013	12 408 127	13 085 501	416 005	231 564	515 916	5 524	31,5	61,3	20,9	2369
2014	12 755 999	13 506 047	416 505	220 412	552 064	5 653	32,4	61,3	24,5	2389
2015	12 531 530	12 976 696	421 186	244 025	572 742	6 570	30,8	53,2	22,7	1975
2016	13 009 775	13 171 878	427 867	189 475	692 978	6 243	30,8	69,5	19,0	2110
2017	13 107 986	13 107 986	427 867	211 765	600 228	7217	30,6	61,9	21,8	1816

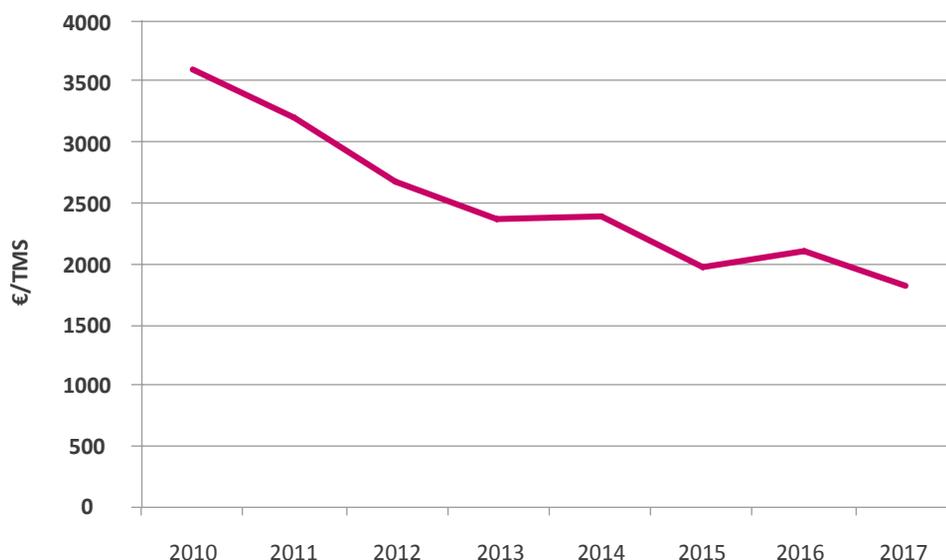
Coûts rapportés à l'équivalent habitant (EH)



Légende

- Coût rapporté à l'EH nominal
- Coût rapporté à l'EH réel DBO
- Coût rapporté à l'EH hydraulique

Coût rapporté à la tonne de MS de boue



Légende

— Coût rapporté à la tonne de MS de boue

Le coût du traitement de l'eau usée rejetée par un équivalent habitant a été de 30.6 €/EH nominal en 2017. Le traitement de l'eau d'égout (mélange des eaux usées et des eaux de pluie) coûte 0,33 €/m³ (légèrement plus important qu'en 2016 - 0.28 €/m³- vu la quantité d'eau traitée moindre)

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE TRAITÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	DBO MOYENNE
2005	172 755	109 546	253 892	202
2006	172 755	125 631	278 834	157
2007	174 255	83 333	306 634	112
2008	187 355	89 158	335 935	122
2009	219 005	132 170	326 625	137
2010	233 755	140 362	349 779	160
2011	325 355	178 835	373 640	199
2012	401 155	182 149	478 309	136
2013	416 005	231 564	515 916	154
2014	416 505	220 412	552 064	141
2015	421 186	244 025	572 742	139
2016	426 701	189 475	692 978	116
2017	427 867	211 765	600 228	118

Une charge biologique plus importante qu'en 2016 a abouti à nos stations d'épuration et y a été traitée (+ 11,7 %). La production de boue, 24.126 TMB (7 217 TMS) suit la même tendance (+ 15,6 %). Par contre, le volume d'eau traité est inférieur (-13,4 %).

Ouvrages tiers

Le chiffre d'affaire lié aux contrats tiers est fortement réduit (113 995 €) suite, essentiellement, à une limitation drastique de nos prestations sur le site de la station de Chapois. Nos prestations y sont en effet comptabilisées en régie. Cette réduction de notre chiffre d'affaire se traduit par une recette de management fees réduite de 5 672 € (33 872 € en 2017 contre 39 544 € en 2016)

2.3.4 Dépenses importantes hors exploitation courante (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés en 2017

MONTANTS €	DÉNOMINATIONS	FG PERÇUS €
10 450	DIHEC 2013-137 DRAINAGE STEP NOISEUX	575
165 200	DIHEC 2016-066 FOURNITURE LOT TABLEAUX ELECTRIQUE	9 086
27 621	DIHEC 2016-081 CURAGE TRONCON COLL FLORENNES	1 519
3 360	DIHEC 2009-020 TRAIT.BACTERIEN BOUE STEP SOREE	185
13 809	DIHEC 2008-079 ACHAT SONDAS O2	760
8 270	DIHEC 2013-063 AUDIT & AMELIORAT° ACCES HAUTEUR GUEST	455
12 150	DIHEC 2005-060 CURAGE LAGUNE STEP OMEZEE	668
1 475	DIHEC 2008-035 TROP PLEIN COLL SENZEILLES	81
14 825	DIHEC 2015-025 TRAIT.BIO BOUES LAGUNES OLLOY,BONSIN,WEPION BC	815
3 600	DIHEC 2008-103 2 SONDAS O2 STEP ROCHEFORT	198
13 336	DIHEC 2016-085 AMENAG. 5 CAMIONNETTES	733
10 697	DIHEC 2016-048 DALLES GAZON VORTEX .ORJO+CASERNE	588
47 050	DIHEC 2016-050 MODEM GPRS/3G	2 588
19 787	DIHEC 2016-049 CV STEP HINGEON	1 088
1 507	DIHEC 2014-032 CONTROLE PERIODIQUE INCENDIE 2017	83
15 580	DIHEC 2016-086 CANALISER EAU D'UNE SOURCE ALLE S SEMOIS	857
24 700	DIHEC 2017-071 AMENAGEMENT 7 VEHICULES	1 359
393 417		21 638

La gestion des dossiers de DIHEC a produit un bénéfice de 21 638 €.

Evolution

ANNÉES	NBRE DE DOSSIERS CLÔTURÉS	MONTANTS	FG FACTURÉS
2010	23	561 927	30 906
2011	26	552 323	35 391
2012	30	802 925	44 161
2013	27	1 286 512	69 339
2014	25	981 765	57 396
2015	28	1 399 350	79 415
2016	25	744 180	40 140
2017	17	393 417	21 638

Frais généraux versés par la SPGE pour le fonctionnement du service d'exploitation

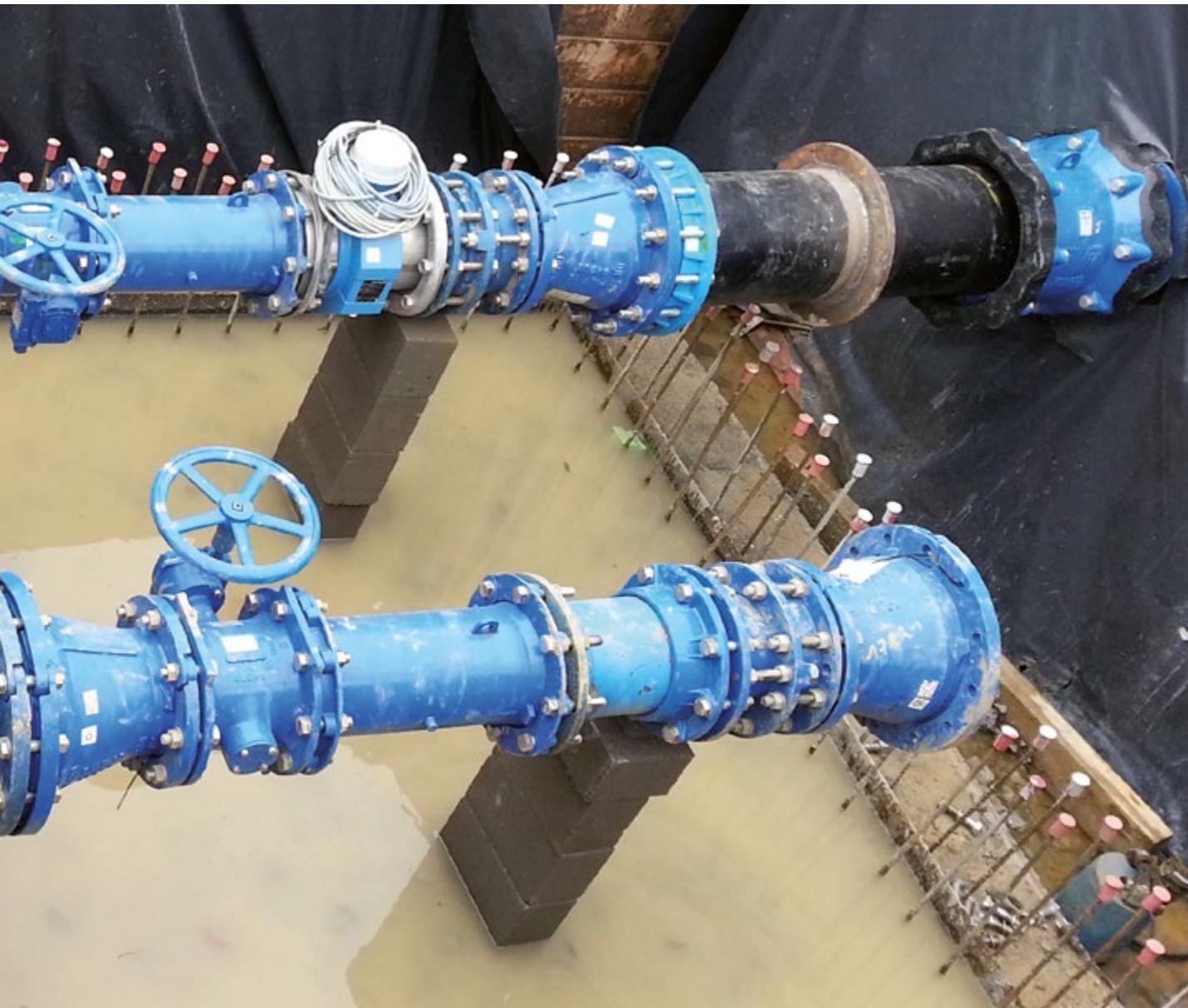
Le service d'exploitation a produit une recette totale de 741 226 € (à comparer à 765 300 € en 2016). Ce montant est issu de la somme des frais généraux calculés sur le montant total de la facture de frais d'exploitation (685 716 €), des frais généraux perçus pour la gestion des DIHEC (21 638 €) et du management-fee issu de la gestion des contrats privés (33 872 €). En outre, la SPGE prend en charge une partie (33 %) de la charge salariale de certains agents des services généraux (4,13 ETP soit 297 006 €)





CHAP. 3

DISTRIBUTION D'EAU



■ 3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Implémentation du logiciel « GEDIPRO »

Au service facturation – contentieux

La mise en place du logiciel GEDIPRO s'est finalisée au cours de l'année 2017.

La mise en place de la nouvelle procédure du placement des réducteurs de débit, répondant à l'AGW du 31 août 2016, a pu être réalisée dès la mi-année.

L'équipe a parfaitement intégré cette activité, sans aucunement altérer son ratio d'efficacité.

Les nombreuses difficultés rencontrées lors du changement de logiciel de facturation ont été surmontées ; le nouveau défi résidera dans la diminution de la dette « clients » qui ne fait qu'augmenter.

Aux services techniques

Pour rappel, la réorganisation des services techniques a été initiée en 2015. La gestion administrative de la distribution d'eau mettait en lumière la nécessité d'intégrer le plus rapidement possible la réorganisation en cours des services techniques de la distribution d'eau (mise en place d'une équipe technique intégrée) au processus de gestion mis en place pour l'équipe administrative, de manière à utiliser pleinement les fonctionnalités « ERP » du logiciel GEDIPRO. Cette intégration impliquait également une série d'étapes à réaliser, dont entre autres, la mise en place d'outils d'animation et de planification de l'équipe technique nouvellement constituée avec planning valorisé et tableau de bord d'évaluation des résultats.

Les objectifs fixés dès 2015 n'ont pu être rencontrés que partiellement, le recrutement d'un renfort d'encadrement de l'équipe maintenance nouvellement créée n'ayant pas rencontré le succès escompté. Il aura fallu attendre fin de l'année 2017 pour organiser un nouvel examen de recrutement en vue de désigner un nouvel agent au poste d'encadrement de l'équipe maintenance. Il faudra donc attendre l'année 2018 pour permettre l'appropriation par l'équipe de la nouvelle organisation de GEDIPRO et de rendre autonome l'équipe technique dans sa nouvelle gestion, à l'instar de ce qui a été réalisé au sein de l'équipe administrative.



3.1.2 Avant-projet de valorisation Adduction EST

Pour bref rappel, l'avant-projet de valorisation des eaux d'exhaure Adduction EST vise plusieurs objectifs :

- 1. La substitution des captages de l'INASEP dont la quantité et/ou la qualité n'est (ne sont) pas assurée(s) en tout temps, par l'eau d'exhaure de la carrière Berthe, principalement dans le Sud-Est namurois ;
- 2. La pérennisation de la ressource en eau de la Famenne;
- 3. L'alimentation en eau de 2 communes françaises, Fromelennes et Givet ;
- 4. Produire une eau de qualité, durablement.

L'avant-projet s'inscrit également dans le Schéma régional de la ressource en eau qui vise tant la sécurisation de la ressource en eau sur tout le territoire de la Wallonie que la rationalisation de la ressource en eau.

L'avant-projet a reçu en janvier 2017 l'approbation de l'Europe pour un dépôt de projet en avril 2017.

Le projet présenté par l'INASEP, fruit d'une analyse stratégique importante, n'a finalement pas été retenu dans un premier temps dans les projets INTERREG sur décision de l'autorité régionale en octobre 2017 en raison de difficultés particulières (nécessité d'un accord restant à trouver avec la SWDE, intégration dans le schéma régional de distribution d'eau...) mais il a été relancé grâce à une étroite concertation avec la SWDE menée fin 2017 et début 2018 qui a permis de dégager un projet de partenariat plus large entre la SWDE et INASEP sur la gestion des ressources en eau dans la région et la réalisation de cette nouvelle adduction. Le projet a été redéposé en février 2018 dans l'appel à projet INTERREG. Une décision est attendue dans le courant de l'année 2018.



Florennes // Carrière Berthe

■ 3.2 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

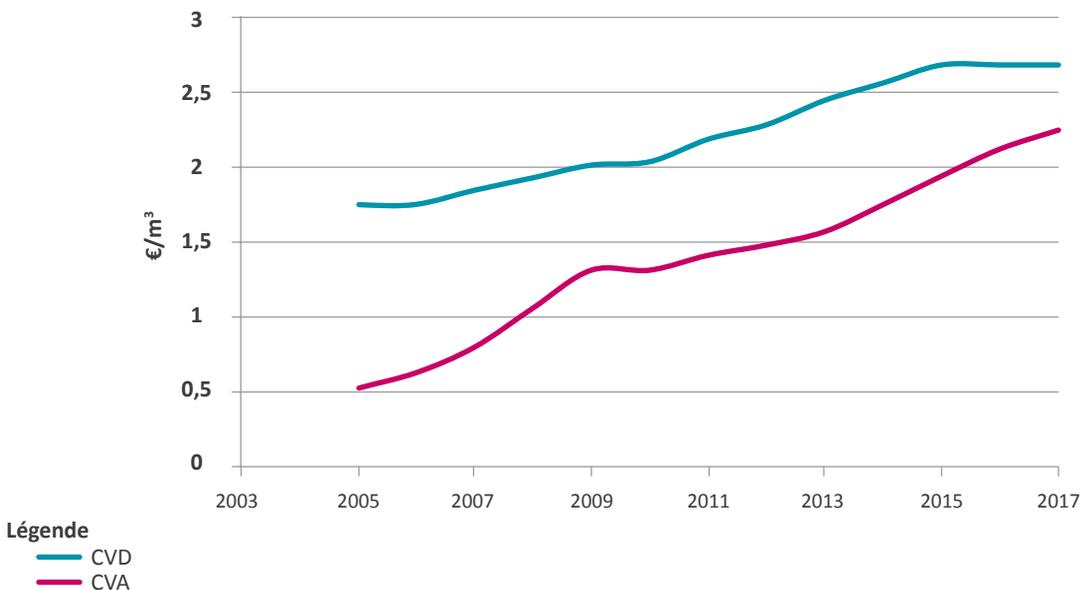
3.2.1 Prix de l'eau

L'INASEP n'a plus augmenté le CVD depuis début 2015 ; il est toujours pratiqué un CVD de 2,6746 €/m³.

L'impact de l'indexation de la contribution de prélèvement eau potabilisable reste marginal ; il est pris en charge par l'INASEP.

Le CVA a subi une augmentation conséquente passant de 2,115 € (CVA pratiqué depuis le 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} juillet 2017) à 2,365 € à dater du 1^{er} juillet 2017, soit près de 12 %. Cette augmentation se traduit par une hausse de 1,4 % sur l'impact qu'a le CVA sur la facture globale en 2017, dès lors que l'augmentation du CVA a pris effet à mi-année (43,8 % en 2017 contre 42,4 % en 2016 pour une vente d'eau équivalente).

Evolution CVD et CVA

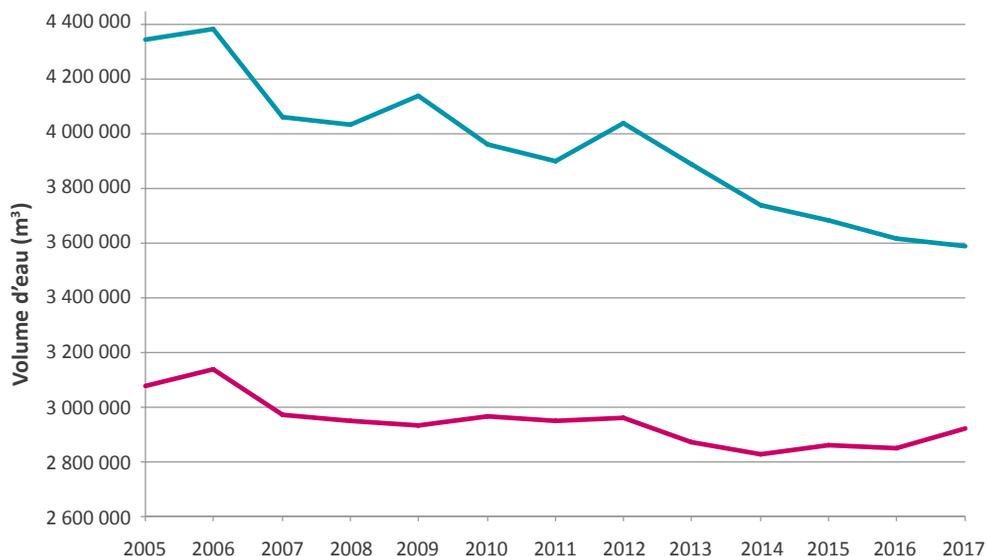


La non augmentation du CVD s'inscrit dans la volonté de l'intercommunale de le pratiquer dans une fourchette similaire aux acteurs principaux de la production/distribution d'eau en Wallonie. Elle est également permise grâce à la maîtrise du service DE sur le plan financier et les investissements judicieux réalisés au cours de ces dernières années.

3.2.2 Ventes d'eau

Tout comme le graphique ci-dessous (Evolution Ventes d'eau et Production) tentait à le démontrer en 2016, l'augmentation des ventes d'eau s'est poursuivie en 2017. Hormis l'impact que nous pouvons mesurer par le remplacement conséquent des compteurs réalisé au cours de ces trois dernières années, soit près d'un tiers du parc, les visites domiciliaires permettent de régulariser les situations erronées par la communication par le client d'index non corrects. Le gain s'élève à près de 2,6 % (1,6 % de plus qu'en 2016).

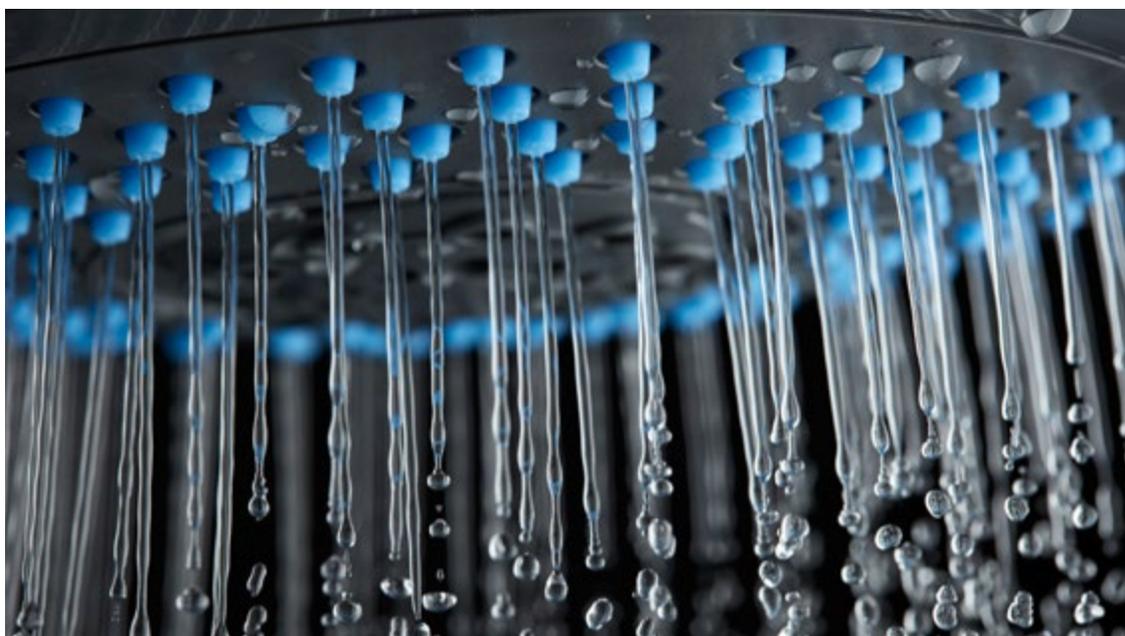
Evolution ventes d'eau et production



Légende

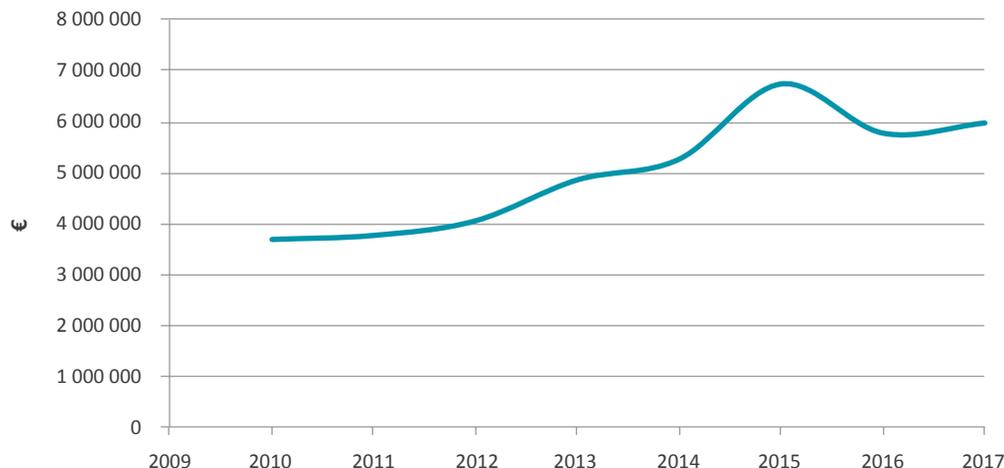
- Production (capté + achats)
- Usagers + spécifiques

La diminution de la production et des achats d'eau s'explique par la diminution des pertes en réseaux. Elle résulte de l'efficacité de la réorganisation des services techniques et de la création de la cellule « gestion des réseaux » qui apporte une économie substantielle telle que prévue et participe ainsi au bon résultat comptable en 2017.



3.2.3 Recouvrement des factures impayées.

Historique des factures non réglées



Il est utile de rappeler brièvement que la dégradation significative de la balance âgée a été observée principalement au cours des années 2014 et 2015, durant l'implémentation du logiciel GEDIPRO.

En 2016, un cycle complet de facturation a pu être produit au départ du nouveau logiciel, permettant également l'édition des factures de rappel et de mise en demeure. La diminution de la créance des usagers s'expliquait par le retour à la normale du cycle de facturation.

L'année 2017 a été mise à profit pour mettre en place la procédure de recouvrement (gestion du contentieux par le placement des réducteurs de débit-pastilles, utilisation des compteurs à prépaiement...).

Plusieurs facteurs sont responsables de cette nouvelle dégradation de la balance âgée :

- 1. Le coût des services (principalement CVA en 2017) ne fait qu'augmenter ;
- 2. Nous observons une augmentation significative des demandes de plan d'apurement accompagnées de délais plus longs ;
- 3. Nous observons également une augmentation des demandes en règlement collectif de dettes de la part d'une certaine frange de la clientèle.

Bref, la clientèle a de plus en plus de difficultés à s'acquitter de ses factures et en particulier de ses factures d'eau.

Pour remédier à ce constat, des procédures rigoureuses ont été mises en place ; leur application devrait porter davantage leurs effets en 2018.

3.2.4 Fonds social

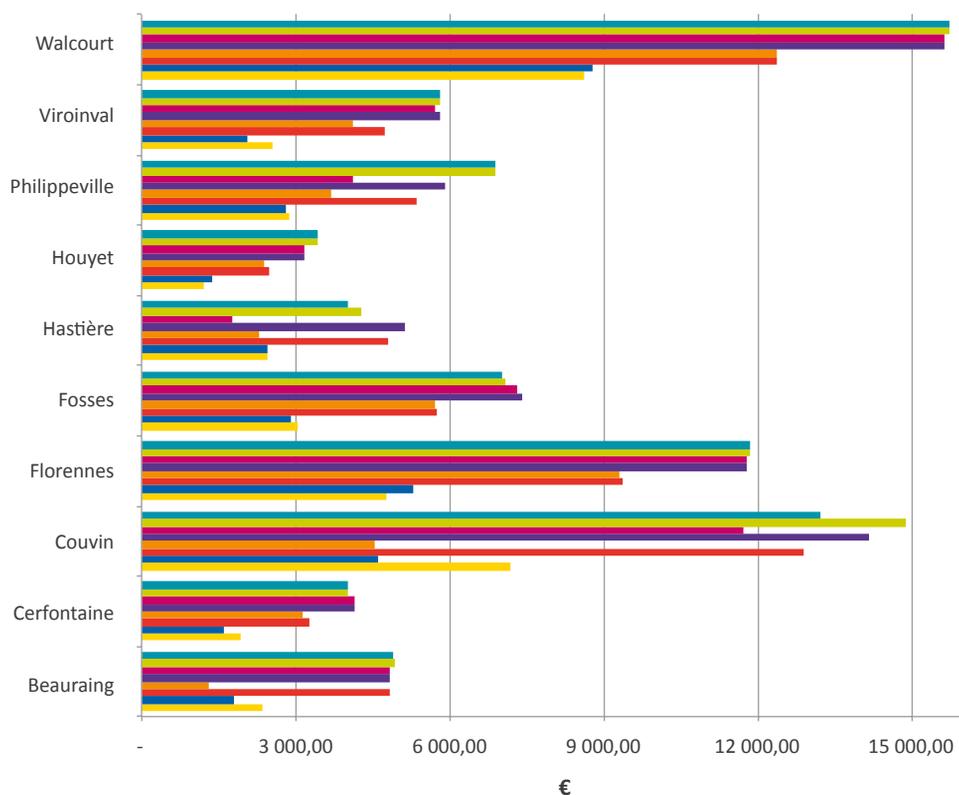
La mise en place de la nouvelle procédure de recouvrement à l'INASEP adaptée à la nouvelle version de l'article R.270bis-13 du Code de l'Eau (renforcement du caractère licite du placement des réducteurs de débit-pastilles) n'a pu être présentée à l'ensemble des acteurs sociaux tels les CPAS, les groupes d'action contre le surendettement.

Une réunion sera programmée en 2018.

Des actions plus individuelles ont été menées auprès des CPAS afin de les sensibiliser à une meilleure utilisation du Fonds social.

A l'examen du tableau ci-dessous, nous constatons une nette amélioration de son utilisation.

Utilisation Fonds social



Légende

- Droit de tirage 2014
- Droit de tirage 2015
- Droit de tirage 2016
- Droit de tirage 2017
- Utilisation 2014
- Utilisation 2015
- Utilisation 2016
- Utilisation 2017

■ 3.3 PRODUCTION QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2017 sur les réseaux de distribution INASEP

Pour rappel, la circulaire établissant les bases d'une nouvelle régulation du prix de l'eau fixe les valeurs cibles de la qualité d'eau distribuée.

Les valeurs cibles des taux de conformité des valeurs paramétriques sont établies comme suit :

- TcB (taux de conformité bactériologique) : 95 %
- TcN (taux de conformité des substances azotées) : 99 %
- TcMM (taux de conformité des micropolluants minéraux) : 95 %
- Tc MO (taux de conformité des micropolluants organiques) : 99 %
- Moyenne de 97 %

La valeur cible du taux de conformité des paramètres indicateurs est fixée à 90 %.

Le rapport d'activité reproduit depuis 2016 les résultats obtenus suivant les critères du régulateur. Le niveau de qualité pourra être ainsi comparé aux autres distributeurs tout en continuant à en mesurer l'évolution en notre sein.

La comparaison avec les autres acteurs de la distribution d'eau doit rester prudente, les conditions de la production d'eau peuvent différer ; citons par exemple la zone dans laquelle l'eau est produite.

Ainsi, l'INASEP compte quelques 60 unités de production d'eau pour environ 37 000 compteurs, la SWDE en compte de l'ordre de 270 unités pour plus d'un million de compteurs.

La difficulté pour l'INASEP de produire une eau de qualité réside dans le fait que bon nombre des captages qu'elle exploite se situent dans une zone vulnérable où l'activité agricole est intense. La qualité bactériologique de ces eaux brutes conduit l'INASEP à une intensité d'autocontrôle largement supérieure à la valeur cible de 100 % (voir tableau ci-après).



Bilan qualité d'eau distribuée 2017

		NOMBRE DE ZONES	NOMBRE DE NON CONFORMITÉS	NOMBRE DE CONTRÔLES REQUIS	NOMBRE DE CONTRÔLES EFFECTUÉS	DEGRÉ DE SURVEILLANCE (NOMBRE RÉALISÉS/ NOMBRE REQUIS)	% DE CONFORMITÉ	VALEURS CIBLES DE CONFORMITÉ %
1	paramètres impératifs microbiologie (Escherichia Coli et Entérocoques)	50	54	432	1977	457,6 %	97,3 %	95
2	paramètres impératifs azotés (nitrates, nitrites, ammonium)	50	3	432	596	138,0 %	99,50 %	99
3	paramètres impératifs micropolluants minéraux (aluminium, plomb, nickel, cuivre)	50	0	50	60	120,0 %	100 %	95
4	paramètres impératifs micropolluants organiques (pesticides individuels, pesticides totaux, somme des tri- et tétra-chloréthylène, benzo(a)pyrène, somme des 4 HAP, trihalométhanes)	50	1	48	50	104,2 %	98,0 %	99
	Paramètres indicateurs (Coli tot, Turb. Chlore libre)	50	190	432	1977	457,6 %	90,4 %	90
	Indicateur global (moyenne de 1,2,3,4)						98,7 %	97

A contrario de l'année 2016, nous n'avons pas enregistré d'évènement majeur de non-conformité au cours de l'année 2017.

Nous observons une légère diminution du pourcentage de conformité des paramètres microbiologiques par rapport à 2016 (97,3 % en 2017 pour 98,2 en 2016).

Les non conformités viennent essentiellement de 3 captages de qualité très médiocre : Oret, Cafonette et Franchimont.

Nous enregistrons une nette amélioration des paramètres indicatifs Coli, chlore et turbidité. Il faut rappeler que les évènements de l'été 2016 (non-conformité de l'eau fournie par la SWDE) avaient impacté considérablement les résultats de l'eau distribuée (90,4 % de conformité en 2017 pour 88 % en 2016).

La valeur cible relative aux micropolluants organiques n'est pas atteinte. Le résultat relève d'un dysfonctionnement du filtre à charbon actif installé en amont de la tête de réseau de Lautenne et dont le niveau de saturation était trop élevé. Pour remédier au problème, il a été procédé au remplacement de la masse filtrante.

La non-conformité relève d'un problème ponctuel, sans conséquence pour la salubrité publique.

La non-conformité constatée sur les micropolluants organiques relève intégralement du problème qu'a rencontré la SWDE dans le traitement de l'eau au barrage du Ry de Rome. A noter que durant cette période, l'eau venant du Ry de Rome a également été non conforme chimiquement en raison d'un dépassement de plus de 150 % de la norme en trihalométhanes (THM : substances provenant de la combinaison de la matière organique avec le chlore).

Les paramètres indicateurs ont été améliorés au cours de 2017. En général, les non-conformités relèvent davantage d'un excès de chlore libre actif résiduel dont la norme est fixée à 0,25 mg/l.

En ce sens, la qualité bactériologique est plus facilement atteinte. Et s'il est nécessaire de le rappeler, aucune étude scientifique n'a démontré à ce jour quelconque impact négatif du chlore comme agent bactéricide dans le traitement des eaux potabilisables sur la santé.

Néanmoins, des efforts conséquents et réguliers sont déployés par le personnel de l'intercommunale afin de fournir aux usagers de la distribution d'eau publique une eau de qualité, agréable à consommer.

Le programme de rationalisation des ressources en eau de l'INASEP devrait conduire à abandonner près de 50 % de ses captages dont la pérennisation soit en qualité soit en quantité ne pourra être atteinte.

En ce sens, la mise en service de la valorisation des eaux d'exhaure « Adduction OUEST » permettra d'abandonner 6 captages dans les communes de Florennes et Walcourt dès 2018, représentant un volume annuel de production de 420 000m³.

Le projet de valorisation des eaux d'exhaure « Adduction EST » devrait permettre d'abandonner 15 captages de l'INASEP dans le SUD-EST namurois (Florennes, Hastière, Houyet et Beauraing) et de valoriser ainsi un volume annuel complémentaire similaire à l'adduction OUEST pour les besoins propres de l'INASEP, soit au total, un peu plus de 36 % des volumes produits par l'INASEP.

L'indice global de qualité est dépassé et atteint un taux de près de 99 %.

■ 3.4 RENDEMENT DES RÉSEAUX

3.4.1 Evolution des rendements

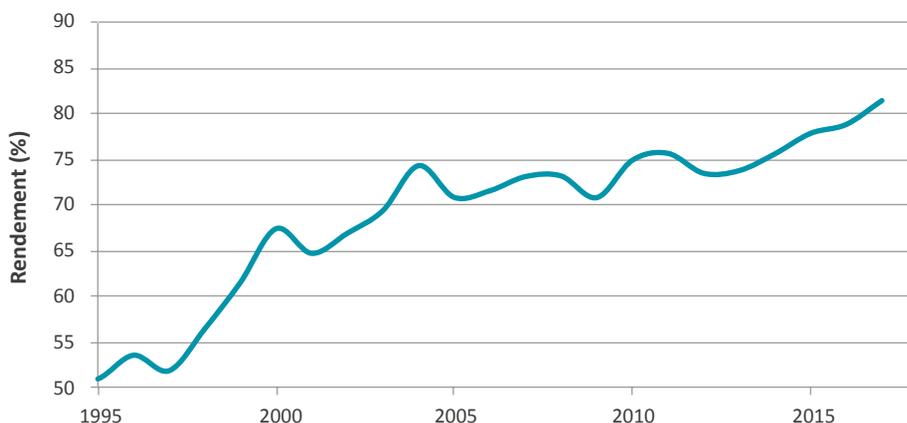
La réorganisation des services techniques a permis de recentrer nos ressources sur notre véritable métier et de nous concentrer davantage sur les priorités visant à rationaliser nos coûts d'exploitations.

Parmi ces priorités, le rendement des réseaux constitue un élément économique majeur. La mise en place d'une équipe « gestion réseau » apporte incontestablement un plus. L'objectif fixé est d'atteindre un rendement de 80 %. Il peut paraître ambitieux en regard du caractère rural de nos réseaux (faible densité du nombre de raccordements par rapport au kilométrage de conduites en ligne, 37 500 raccordements pour un peu moins de 1 400 km de conduites en ligne).

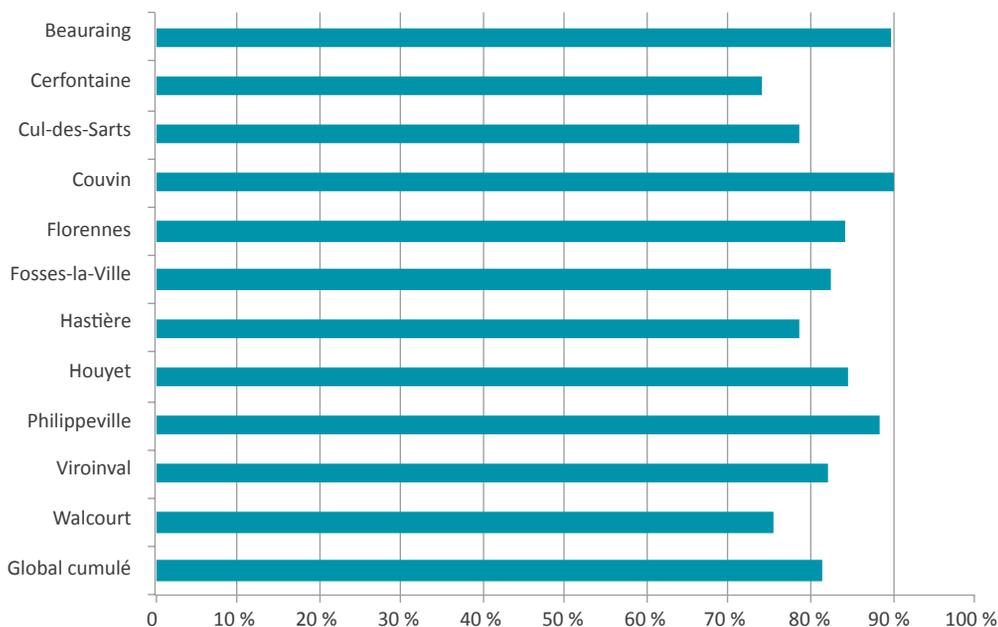
Nous pouvons nous réjouir en constatant que le taux de rendement continue de croître et que les efforts consentis permettent de diminuer les achats d'eau.

Dès lors que la production et les achats d'eau ont diminué et que les ventes d'eau ont augmenté, le taux de rendement atteint 81,5 % en 2017.

Evolution du rendement réseaux



Rendements réseaux par commune



■ 3.5 TRAVAUX : OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET LISTE

3.5.1 Objectifs

Les investissements se poursuivent à un rythme moins soutenu qu'au cours des années de 2008 à 2013, années consacrées au remplacement complet des conduites de raccordement en plomb.

Ils s'orientent vers la rénovation des réseaux de distribution en vue de rencontrer l'objectif fixé par le Gouvernement wallon, soit donc d'atteindre un taux de renouvellement des conduites de l'ordre de 1%/an.

A l'INASEP, le réseau est essentiellement rural, l'application du taux de 1 % de renouvellement de conduite conduirait à remplacer de l'ordre de 14 km par an, soit de consentir un investissement annuel de 2 800 000 €. Actuellement, un montant de 1,3 à 1,6 Mo € est consacré aux travaux d'investissement, hors chantier valorisation des eaux d'exhaure.

Cette année 2017, la politique d'investissement s'est poursuivie sur le canevas fixé en 2015 et 2016. Outre la contribution au projet de valorisation des eaux d'exhaure, l'INASEP se sera attachée à consacrer principalement l'investissement sur les travaux de rénovation du réseau.

Une partie de l'équipe maintenance a parachevé le plan drastique de remplacement des compteurs qui aura duré 3 ans.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2017

1 - REMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS EN PLOMB		NOMBRE	MONTANT €
Néant en 2017		Total	0
			0,00
2 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION		MONTANT €	
Beauraing	Froidfontaine : Tanton		38 336,90
Beauraing	Honnay : rues de Sohier, Forges, Centre et Calvaire		184 322,33
Beauraing	Martouzin : rue de Neuville		35 304,95
Beauraing	Vonêche : rue de Bouillon		63 949,42
Couvin	Couvin : rue des Juifs		54 648,78
Florennes	Valorisation eaux d'exhaure (part INASEP 2017)		897 843,88
Florennes	Flavion : rue du Cobut		9 784,41
Florennes	Florennes : rue de la Rotonde		5 143,27
Fosses-la-Ville	Fosses : rue de la Forge, Bergerie et Bon Dieu de la Piété		30 838,07
Hastière	Hastière : rues de la Thylère et de l'Elcuse		106 983,79
Hastière	Heer : place Communale		67 040,17
Hastière	Hermeton : rue Louis Bossu		7 604,64
Philippeville	Philippeville : rues de Saulieu et Tchanchches		75 020,73
Viroinval	Oignies : rue du Fir		54 488,02
Walcourt	Fraire : rue de Rocroi		82 706,49
Walcourt	Tarcienne : rues des Peupliers, de Dohet et des 10 Bonniers		192 487,03
Walcourt	Walcourt : rue des Forges, des Bergeries et de la Maladrerie		171 557,91
Walcourt	Yves-Gomezée : rue Crèvecoeur		39 873,25
		Total	2 117 934,04
3 - RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ADDUCTION & OUVRAGES DE PRODUCTION		MONTANT €	
Beauraing	Winenne : puits du Roy - sécurisation du site	Total	12 564,64
4 - LOI DES 50 M		MONTANT €	
Extension de réseau		Total	124 361,96

Néant en 2017

Total

0,00

Tous réseaux

Total

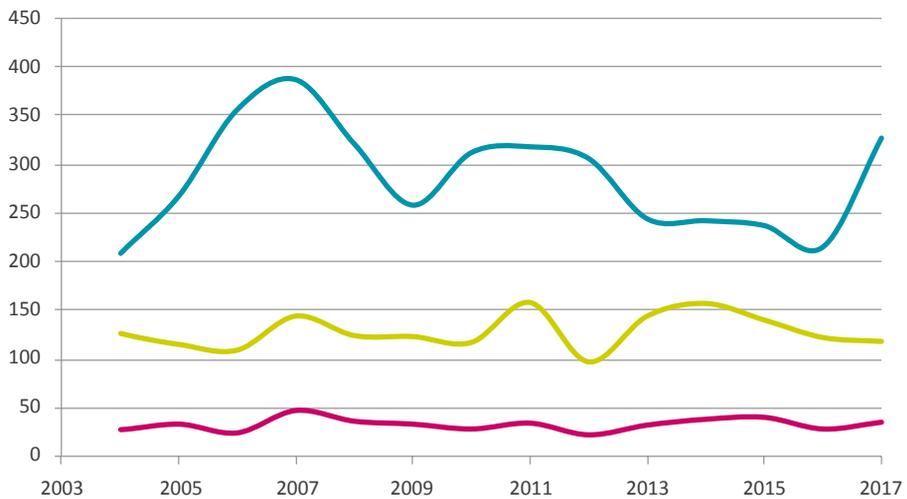
1 564

150 344,97

3.5.3 Les raccordements

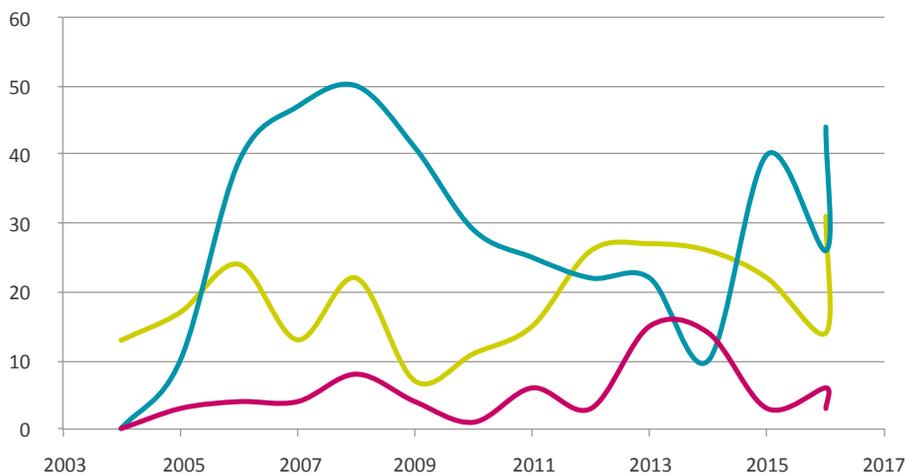
L'augmentation de l'exécution du nombre de raccordements destinés à l'habitat unifamilial résulte de la reprise du réseau du Domaine Les Journaux à Hastière et du Domaine La Thylère sur le même territoire communal.

Contrairement aux années précédentes, les demandes de suppression de raccordement ou de bouchonnage sont en augmentation.



Légende

- Racc. industriels
- Compteurs appartements
- Racc. habitations unifamiliales



Légende

- Remise en service
- Suppression racc.
- Bouchonnages



Vonèche // Pose d'une conduite en fonte ductile Ø 100



Station de pompage de l'adduction Berthe



CHAP. 4

SERVICE AUX ASSOCIÉS



■ 4.1 INTRODUCTION

4.1.1 Préambule

Le département Service aux Associés exerce la majeure partie de ses activités pour les Affiliés au service études d'INASEP et comporte 7 services :

1. Le service d'études voirie-égouttage (VEG)
2. Le service de gestion des réseaux (GRE)
3. Le service d'études bâtiments et énergies (BAT)
4. Le service travaux (TRV)
5. Le service coordination sécurité-santé (CSS)
6. Le service administratif des bureaux d'études (SA)
7. Le service d'aide aux acquisitions immobilières (CAI)

Le département SAA a mis en œuvre en 2017 une analyse plus fine de la rentabilité financière des projets confiés à ses bureaux d'études et a continué à exercer une veille en termes de tarification des prestations d'études par des bureaux d'études similaires aux nôtres. Ceci nous a conduits à adapter et préciser quelques éléments de notre règlement du Service Etudes aux Affiliés afin de pouvoir bénéficier d'une rémunération adéquate des services rendus pendant l'exécution de nos missions. Nous avons aussi constaté en réalisant cette analyse que le tarif, étudié en 2014 et mis en place à partir de janvier 2015, ne nous permettait pas d'obtenir, pour les dossiers de faible montant, un équilibre financier entre les honoraires.

Il faut noter que la recherche de moyens en vue d'améliorer les produits financiers du département SAA a été accentuée en 2017 par la mise en place d'une diversification des missions d'aide aux Affiliés au travers du nouveau service d'Assistance à la Gestion des REseaux et de l'Assainissement (AGREA). Sous cette appellation, le service Gestion des Réseaux (GRE) a rassemblé un ensemble cohérent de missions (existantes et nouvelles) en vue d'aider nos communes dans la gestion quotidienne de leurs réseaux d'eaux usées mais aussi d'eaux pluviales. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'ont évidemment pas été oubliées et un portail cartographique, rassemblant un ensemble d'informations techniques sur les réseaux et des analyses thématiques sur l'état et le fonctionnement de ces derniers, sera ainsi accessible aux Affiliés du service AGREA.

Enfin, il faut noter qu'en juillet 2017, le droit belge en matière de marchés publics a désormais intégré la directive européenne « in-house » de 2016. Ces nouvelles dispositions ainsi mises en application depuis le 1^{er} juillet 2017, nous permettent de renforcer sur le plan juridique notre démarche en la matière permettant aux Affiliés de nous confier l'étude et le suivi de leurs projets sur base de l'approbation de simples conventions sans obligation de recours à des procédures de mise en concurrence parfois complexes et longues.



Ecole de Perwez

4.1.2 Activités des services

Les services études du département ont vu leur carnet de commande se remplir assez rapidement en 2017 vu la seconde programmation particulière du nouveau plan PIC, réduite à 2 ans selon les termes du décret relatif au Fonds Régional d'Investissement pour les Communes. Par ailleurs, le service études Bâtiments et Energies a pour sa part également participé très activement en début d'année 2017 à l'appel à projets pour le Plan Piscines, mais qui malheureusement, vu les changements intervenus au sein du Gouvernement Wallon en juin 2017, n'a toujours pas été activé à ce jour et n'a donc pas engendré de rentrées financières pour notre bureau d'études.

Sur le plan financier, on peut estimer que le chiffre d'affaire des bureaux d'études est resté stable, quoique légèrement en retrait pour les dossiers PIC par rapport à 2016, année où les Communes ont concentré un grand nombre de demandes en raison de l'échéance pour les subsides de la première programmation pluriannuelle. Il faut par ailleurs noter une situation assez paradoxale pour nos bureaux d'études en 2017. Bien que l'INASEP avait pris la décision de procéder à plusieurs recrutements de manière à remplacer les agents qui ont quitté nos bureaux d'études mais aussi pour mieux répondre à la charge de travail importante et aux souhaits de nos Affiliés, nous avons été confrontés à la pénurie d'emplois techniques sur le marché du travail mais également à une certaine « frilosité » des candidats eu égard aux niveaux de barèmes aujourd'hui bien plus faibles dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Le service Gestion des Réseaux a maintenu son activité en 2017 en réalisant un chiffre d'affaire semblable à l'année précédente. De plus, il a consacré une partie de ses moyens au développement du service AGREA de manière à permettre la diversification des missions d'INASEP auprès des Affiliés et d'amener ainsi de nouveaux produits financiers à l'intercommunale pour l'horizon 2019.

Le service travaux communaux a dès le début 2017 été confronté au démarrage effectif d'un nombre très important de chantiers liés aux plans PIC des Communes, et issus de très nombreux dossiers étudiés en 2016, dernière année de la première programmation du nouveau plan PIC. Un ingénieur a été recruté en urgence en début d'année pour faire face à cet afflux très important de chantiers à gérer, mais cette mesure restait insuffisante vu que ce nouvel ingénieur devait encore parfaire sa formation en matière de gestion de chantier. Dès lors, l'INASEP a dû également sous-traiter une part de ces suivis de chantiers au Service Technique Provincial. Par ailleurs, les activités de consultance et coordination techniques ont continué en 2017 pour les chantiers importants de la Croisette à Dinant et de l'aménagement de l'espace confluence à Namur.

En matière de coordination sécurité-santé, ce service a maintenu ses efforts pour mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail et apporter la satisfaction à nos Affiliés. Ce service a maintenu en 2017 son niveau d'activité habituel en lien avec les dossiers traités par les bureaux d'études d'INASEP mais s'est vu également confier de manière plus importante des missions de coordination pour d'autres dossiers de travaux. Cette confiance et cette satisfaction de nos Affiliés ont conduit à l'obtention de nombreux contrats pour réaliser la coordination-sécurité du secteur bâtiments de la Ville de Namur. Grâce à cet apport financier supplémentaire, le service a ainsi pu financer le recrutement en CDD d'un nouveau coordinateur pour faire face à cette nouvelle charge de travail.

La croissance de l'activité des divers secteurs du département SAA a amené le service administratif des bureaux d'études à gérer un nombre toujours plus important de dossiers en 2017. Ce service a aussi continué à optimiser ses procédures et ses outils informatiques de manière à rendre plus efficient le traitement des nombreux dossiers. Par ailleurs, une nouvelle employée a ainsi pu être confirmée dans ses fonctions et une mutation interne d'un agent a également été opérée, permettant ainsi de renforcer l'équipe administrative.

Le service d'aide aux acquisitions immobilières a maintenu en 2017 ses missions d'expertise auprès des Affiliés au service études d'INASEP. L'équilibre financier de ce service ne peut pas encore actuellement se faire sans les produits financiers issus de son secteur d'activité pour les projets d'assainissement confiés par la SPGE. On constate toutefois en 2017, une évolution très favorable du chiffre d'affaire en lien avec les activités pour les missions communales. Il y a lieu de noter que ce service adapté aux besoins spécifiques des Communes était encore méconnu de nos Affiliés, et, le département SAA s'est efforcé de le faire mieux connaître au travers de ses brochures descriptives et des informations aux Communes, notamment lors de réunions et lors du salon des Mandataires.

■ 4.2 SERVICE ÉTUDES VOIRIE-ÉGOUTTAGE (VEG)

4.2.1 Introduction

En ce début d'année 2017, l'activité du bureau d'études s'est particulièrement concentrée sur la finalisation des fiches d'investissement (FAV) pour l'introduction des derniers plans d'investissement auprès du pouvoir subsidiant. C'est ainsi que le bureau d'études a rédigé 39 fiches d'avant-projet.

Tout au long de l'année, ce sont les dossiers inscrits aux plans d'investissement des communes qui ont occupé le bureau d'études.

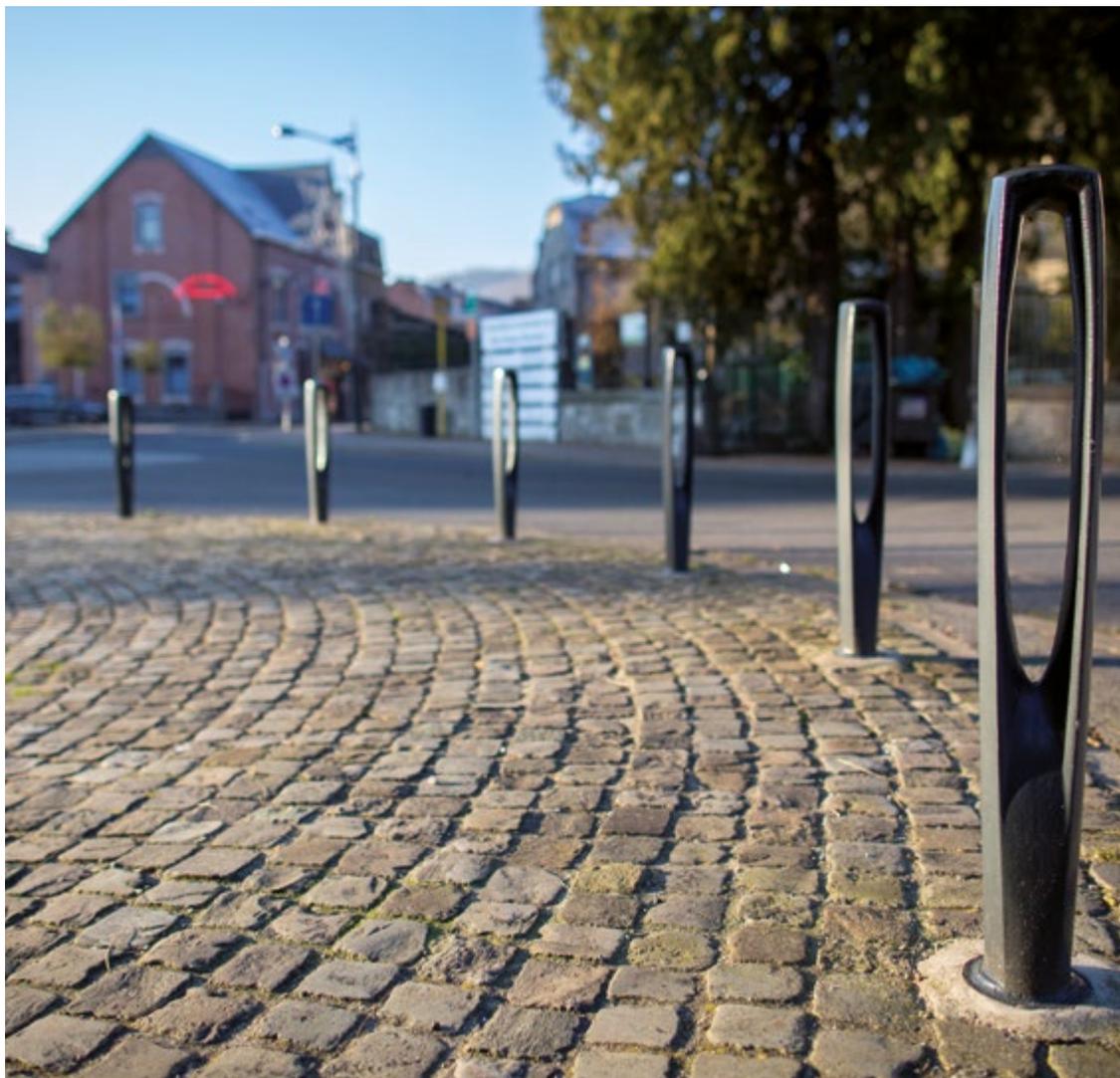
En dehors du plan d'investissement, le bureau d'études a réalisé des travaux d'entretien de voiries, de trottoirs mais également des dossiers d'aménagements de places telles que la place Léon Colin à Mettet et la place d'Armes à Philippeville.

Au niveau de l'activité pour le BEP, une étude a été initiée en cette fin d'année 2017 avec une remise de l'étude en 2018. Il s'agit du zoning de Spontin.

Beaucoup de dossiers PIC sont en cours d'études et 4 dossiers conjoints voirie-égouttage ont été étudiés jusqu'au stade avant-projet.

Le service a fourni 81 dossiers répartis comme suit :

- 29 projets voirie, aménagements sur fonds propres.
- 13 projets inscrits au PIC 2017-2018 dont 2 avec de l'égouttage.
- 39 fiches d'avant-projet.



4.2.2 Projets traités en 2017

Projets sur fonds propres

(aménagement et entretiens de voiries, aménagements de cheminements piétons et cyclable, aménagements de places, aménagements de chemins agricoles, réfection de pont...)

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM PROJET € (HTVA)
Anhée	Chemin agricole	118 000,00
Anhée	Chemin agricole	134 800,00
Eghezée	Rue Montulet et Upigny	132 696,00
Hamois	Voie lente Hamois-Achet	534 475,00
Jemeppe	Entretien de voirie Mornimont	265 000,00
Jemeppe	Entretien de voirie rue de Tongrinne	48 105,50
Jemeppe	Entretien de voirie rue du Fayat	12 200,00
Jemeppe	Entretien de voirie rue du Scadeau	36 646,00
Mettet	Place Léon Colin	720 461,00
Walcourt	Pont de Walcourt	381 000,00
Walcourt	Voirie SNCB	354 000,00
Walcourt	Trottoirs rue de la Forge	224 550,00
Yvoir	Entretien de voirie 2017	315 000,00
Gembloux	Chemins réservés	259 409,00
Havelange	Chemin agricole Havelange	115 000,00
Gesves	Permis environnement	15 000,00
Yvoir	Canalisation rue des Sources	52 231,00
Walcourt	Aménagement des cours d'eau	250 000,00
Gembloux	Place de l'Orneau	79 769,00
Sombreffe	Entretien 2017 rue du Docq	225 000,00
Assesse	Aménagement de sécurité 2017	207 662,00
Couvin	Voirie Agricole	253 000,00
Beauraing	Chemin agricole 2017	420 024,00
Assesse	Entretien de voirie 2017	179 839,00
Eghezée	Aménagement de trottoir	214 000,00
Beauraing	Entretien voirie 2017	50 591,00
Dinant	Cimetière de Leffe	41 615,00
Profondeville	Trottoirs rue Antoine Gemenne	224 648,00
Bièvre	Pré-ravel Bièvre-Daverdisse	1 450 000,00

Projets inscrits aux plans d'investissements 2017-2018

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM PROJET € (HTVA)
Andenne	Rue de Jerusalem	413 000,00
Andenne	Rue des Aguesses	569 666,00
Gesves	Rue de Haut-Bois	430 000,00
Mettet	Rue Sometet	757 000,00
Chimay	PIC Chimay	976 000,00
Havelange	Bormenville	330 000,00
Cerfontaine	Rue de Villers	80 000,00
Ramillies	Trottoir rue Faucon val	45 875,00
Floreffe	Rue Moncia	499 000,00
Houyet	Ermitage	87 000,00
Yvoir	Cour Maire	208 398,00
Bievre	Rue des Maquisards	65 000,00
Sambreville	Rue capitaine Fernemont	577 752,00



Rédaction FAV

DESCRIPTION	LIEU
Travaux de voirie rues Charles Quint et Vauban	Philippeville
Travaux de voirie rues de la Calamine et du Château d'eau	Philippeville
Travaux de voirie rue des Orchidées à Merlemont	Philippeville
Piste cyclable à Beauraing - projet mobilité douce 2017	Beauraing
Aménagement d'une piste cyclo-piétonne entre Chimay et Bourlers	Chimay
Création d'un cheminement cyclo-piéton à HERBUCHENNE	Dinant
Réhabilitation de la canalisation rue de Mettet à Florennes	Florennes
Réfection de l'égouttage rue de l'Ourthe à Noisoux	Somme-leuze
Extension de la ZAE de Ciney Biron	Ciney
Réfection de voirie et égouttage rue de Gaurre à Thon	Andenne
Réfection de la rue de Villers à Daussois	Cerfontaine
Réfection des rues des Cisses et des Vennes à Heure	Somme-leuze
Réfection de la rue Moressée à Heure	Somme-leuze
Réfection des rues Mehogne et Fourneaux à Sinsin	Somme-leuze
Réfection de voirie rue Tige de Taviet à Taviet	Dinant
Réfection de voirie rue de Bry à Falmagne	Dinant
Réfection de voiries à Alle et Bohan	Vresse-sur-semois
Réfection de diverses voiries à Nafraiture, Laforêt et Sugny	Vresse-sur-semois
Réfection de barrières à Bohan, Mouzaive et Nafraiture	Vresse-sur-semois
Réfection des trottoirs dans la cité des Cerisiers à Chimay	Chimay
Réfection de voirie rue de la Fagne à Chimay	Chimay
Réfection de la rue de Wachenne à Schaltin	Hamois
Rue Saint-Martin à Dinant	Dinant
Rue Mahène à Foy Notre dame	Dinant
Rue Camp Romain à Furfooz	Dinant
Rue de Viet à Leffe	Dinant
Rue de Taviet à Taviet	Dinant
Wépion Réseaux ramifiés	Namur
Rue d'Arbre, Chemin des Duves, rue Griant à à Bioul	Anhée
Rue de Senenne, rue de l'Ecluse, rue de l'Ile à Anhée	Anhée
Rue des Maquisards, Vieille Ruelle à Anhée	Anhée
Quartier Mossiat à Bioul	Anhée
Rue de la Cour, rue Roland, rue Tienne des Faux à Maredret	Anhée
Rue de Falaën, rue du Chêne à Sosoye	Anhée
Rue Rond-Fossé, rue Chérumont, rue Daoust à Bioul	Anhée
Travaux de voirie et d'égouttage dans l'entité de Montegnet	Havelange
Liaison Bormenville-Montegnet- Phase II	Havelange
Création d'un trottoir rue Bellaire	Havelange
Réfection de diverses voiries à Chairière	Vresse-sur-semois

4.2.3 Récapitulatif des produits financiers

Pour l'année 2017, la réalisation de dossiers liés à un projet représente un montant de travaux de l'ordre de 12 500 000,00 € HTVA dont 275 000,00 € HTVA de travaux d'égouttage. Ces dossiers projets y compris les fiches d'avant-projet ont engendré une facturation d'honoraire (stade projet) s'élevant à 451 616,76 €.

Les dossiers mis en adjudication en 2017 ont quant à eux engendré une facturation d'honoraire (stade adjudication) s'élevant à 203 753,44 €.

Outre ces honoraires sur nouveaux projets fournis en 2017 et mises en adjudication, la clôture de chantiers antérieurs a permis de facturer des honoraires sur décompte final pour un montant de 125 004,91 € HTVA .

En résumé, on peut tenir compte en 2017, des produits suivants :

- honoraires facturés sur fourniture de projets communaux : 451 616,76 € ;
- honoraires facturés sur adjudication : 203 753,44 € ;
- honoraires facturés sur décomptes finaux : 125 004,91 € ;

Le produit financier du Bureau d'études est de 783 375,11 €.

4.2.4 Perspectives 2018

Pour l'année 2018, une soixantaine de dossiers sont en cours ou commandés correspondant à un montant de travaux d'environ 20 000 000,00 € HTVA.

Ces dossiers représentent +/- 500 000,00 € d'honoraires facturables.

Le carnet de commande est essentiellement composé de dossiers communaux inscrits au plan d'investissements 2017-2018. Ces dossiers doivent être attribués avant fin 2018 et devront être clôturés au niveau de l'étude dans le premier semestre.

L'activité du premier semestre sera donc consacrée à l'établissement et la remise dans les délais de ces dossiers PIC.

L'activité du second semestre se portera sur des dossiers divers exécutés sur fonds propres. Certaines communes commenceront également à préparer leur prochain plan d'investissement et la rédaction de fiche d'avant-projet pourrait venir compléter l'activité du second semestre.



■ 4.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE (GRE)

4.3.1 Introduction

En 2017, les objectifs suivants ont été visés par le service GRE :

- suivi de chantiers de cadastres des réseaux d'assainissement et alimentation de la base de données cadastrale « INFONET » de la SPGE ;
- réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques contre les problèmes d'inondations;
- prévention des inondations grâce à :
 - la remise d'avis et recommandations sur des études faites par les lotisseurs pour la gestion des eaux pluviales liées à l'imperméabilisation des sols ;
 - la réalisation d'études préalables visant à déterminer et dimensionner les aménagements nécessaires à la gestion raisonnée des eaux pluviales dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments ;
- participation active aux groupes de travail organisés par la SPGE sur le thème de la « gestion patrimoniale des réseaux » ;
- participation aux procédures de recrutement pour le développement du service GRE ;
- travail dans la mise en place de la convention AGREA : Assistance à la Gestion des Réseaux d'Égouttage et à l'Assainissement ;

Nous avons participé en 2017 aux trois groupes de travail « GPEC » Gestion Patrimoniale des Egouts Communaux, mis en place à la SPGE et qui ont abordé chacun une thématique spécifique :

- la gestion de l'eau à la parcelle ;
- le diagnostic des canalisations ;
- les simulations hydrauliques.

Au terme de cette première phase de travail, de nouveaux outils ont ainsi pu être développés : il s'agit principalement de logiciels d'analyse, d'une base de données standardisées et de méthodologies uniformisées entre collègues d'Organismes d'Assainissement Agréés (OAA). La poursuite de cette démarche très prometteuse est décidée afin d'éprouver les outils et de les rendre opérationnels.

En 2017, une étude hydraulique des réseaux d'égouttage particulièrement conséquente a été réalisée sur toute la section de Ciney. Cette étude a pour objectifs la vérification des capacités hydrauliques des canalisations existantes et l'identification des zones les plus sensibles du réseau d'égouttage de Ciney. Des rectifications ponctuelles sur le réseau d'égouttage sont proposées en tenant compte de leurs conséquences potentielles tant à l'amont qu'à l'aval des points modifiés. Un second volet d'analyse vise l'étude de la gestion préventive des eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement de la zone du « Crahiat ». Ce projet demande la mise en place d'ouvrages de gestion dimensionnés afin de protéger le réseau d'égouttage existant situé à l'aval du site, contre des problèmes de débordement en cas de forte pluie.

Pour réaliser ce travail, le cadastre INFONET préalable du réseau d'égouttage a été réalisé. La longueur cumulée des conduites cadastrées et ensuite modélisées est de 57 kms pour un total de 1 005 sous-bassins analysés venant se raccorder sur ces conduites au niveau de 1 288 ouvrages d'art.

Enfin, en 2017 dans l'optique d'assembler d'une manière cohérente plusieurs services existants, d'améliorer notre capacité à répondre aux besoins des affiliés et de suivre la tendance évolutive sur la volonté d'apporter des meilleurs outils pour optimiser la gestion du patrimoine que représentent les réseaux d'égouts de la province, nous avons lancé le concept de l'AGREA. L'AGREA représente 14 services déclinés en 4 thèmes :

- **Module 1** : cadastres et cartographie informatisée des réseaux d'égouttage
 - Aide au suivi et à la mise à jour des cartes PASH
 - Assistance à la réalisation de relevés des infrastructures existantes et mise en place du cadastre sous forme d'un SIG
 - Portail cartographique pour l'accès par l'Affilié aux données existantes sur ses réseaux et ouvrages annexes
 - Création de cartes thématiques pour l'aide à la gestion des réseaux et à la planification des travaux d'entretien ou de rénovation
 - Assistance SIG pour la création d'un registre informatisé des raccordements particuliers

- **Module 2** : hydrologie des bassins versants et hydraulique des réseaux
 - Etude et détermination des bassins versants et de leurs axes d'écoulement
 - Modélisation hydraulique des réseaux existants
 - Dimensionnement et vérification de mesures correctives
 - Simulation de l'impact sur les réseaux existants de modifications de canalisations, de nouvelles extensions urbanistiques et dimensionnement de mesures préventives
- **Module 3** : assistance à la gestion technique des réseaux
 - Assistance pour la mise en œuvre des opérations courantes d'entretiens des réseaux dont :
 - Curage des canalisations
 - Nettoyage des regards
 - Inspections visuelles par caméra ou autre technique
 - Rapport de diagnostic sur base des inspections avec estimation chiffrée
 - Avis technique sur les permis d'urbanisme en matière de gestion des eaux usées et pluviales
 - Assistance à la réception de chantiers non confiés au service études d'INASEP en vue de vérifier la conformité des ouvrages construits par rapport aux prescriptions urbanistiques et/ou techniques formulées pour la bonne gestion des eaux usées et pluviales.
- **Module 4** : aide aux Affiliés dans le cadre de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome : GPAA. Service assuré par le bureau d'études Assainissement.

L'adhésion à l'AGREA se fait au travers d'une cotisation annuelle de la Commune et donne ainsi accès à tous ces services, et à des tarifs préférentiels grâce à l'économie d'échelle.



4.3.2 Dossiers réalisés en 2017

Dossiers de « Cadastre » de réseaux traités (Egouts et collecteurs)

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de cadastre réalisés en 2017.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA	HONORAIRES INASEP €
02014-06-I009	EA1	Coll. Beauraing	5 008,00	400,64
02015-06-I010	EA1	Coll. Bierwart	272,00	21,76
02015-06-I010	EA1	Coll. Chaumont	456,00	36,48
02015-06-I010	EA1	Coll. Devant-les-Bois (Mettet)	1 616,00	129,28
02015-06-I010	EA1	Coll. Gendron	456,00	36,48
02014-06-I009	EA1	Coll. Graide	3 392,00	271,36
02015-06-I010	EA1	Coll. Hingeon	192,00	15,36
02014-06-I009	EA1	Coll. Houyet	552,00	44,16
02015-06-I010	EA1	Coll. Lives-sur-Meuse	4 992,00	399,36
02014-06-I009	EA1	Coll. Mettet	5 400,00	432,00
02015-06-I010	EA1	Coll. Mont-Godinne	1 912,00	152,96
02014-06-I009	EA1	Coll. Profondeville	768,00	61,44
02014-06-I009	EA1	Coll. Rienne	1 356,00	108,48
02014-06-I009	EA1	Coll. Saint-Martin	13 176,00	1 054,08
02015-06-I010	EA1	Coll. Wépion	192,00	15,36
91141-02-G009	DFI	Endo. Curage Annevoie	10 391,58	831,33
02017/06/I001	EA1	Endo. Curage Florennes	34 690,55	2 775,24
02014/06/I009	EA2	Coll. Pjt4 - Somzée 2	3 114,48	249,16
02014/06/I009	EA2	Coll. Pjt4 - Soumoy	492,00	39,36
02014/06/I009	EA1	Coll. Pjt4 - Sovet	2 472,00	197,76
02014/06/I009	EA2	Coll. Pjt4 - Beauraing	7 920,00	633,60
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Coll. Cerfontaine	1 456,00	116,48
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Coll. Daussois	732,00	58,56
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Coll. d'Eghezée	576,00	46,08
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Coll. Leuze	576,00	46,08
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Coll. Belvaux	648,00	51,84
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Coll. Spy-Moustier	2 176,00	174,08
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Natoye - Rue des Comognes	752,00	60,16
02015/06/I007	EA1	Cad. Joker - Pessoux - Rue de Trisogne	816,00	65,28
02015/06/I008	EA3	Cad. de l'égouttage de Ciney Ph2 (compléments)	1 104,00	88,32
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Bambois (Haut-vent)	1 080,00	86,40
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Mariembourg	14 184,00	1 134,72
02015/06/I010	EA2	Coll. Pjt5 - Mont-Godinne	2 488,00	199,04
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Andenne, Seilles et Sclayn	10 872,00	869,76
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Bonneville	448,00	35,84
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Chaumont	928,00	74,24
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Florennes	2 128,00	170,24
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Gembloux	1 820,00	145,60
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Gendron	1 040,00	83,20
02015/06/I010	EA1	Coll. Pjt5 - Graide Station	520,00	41,60

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA	HONORAIRES INASEP €
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Haillot	824,00	65,92
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Hanzinne	368,00	29,44
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Havelange	876,00	70,08
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Hemptinne	96,00	7,68
02015/06/1010	EA2	Coll. Pjt5 - Lives-sur-Meuse	19 576,00	1 566,08
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Lustin	304,00	24,32
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Maurenne	184,00	14,72
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Sorinne	184,00	14,72
02015/06/1010	EA1	Coll. Pjt5 - Suarlée	232,00	18,56
02017/06/1001	EA1	Cad. de l'égouttage de Florennes	23 544,00	1 883,52
Total			189 352,61	15 148,21

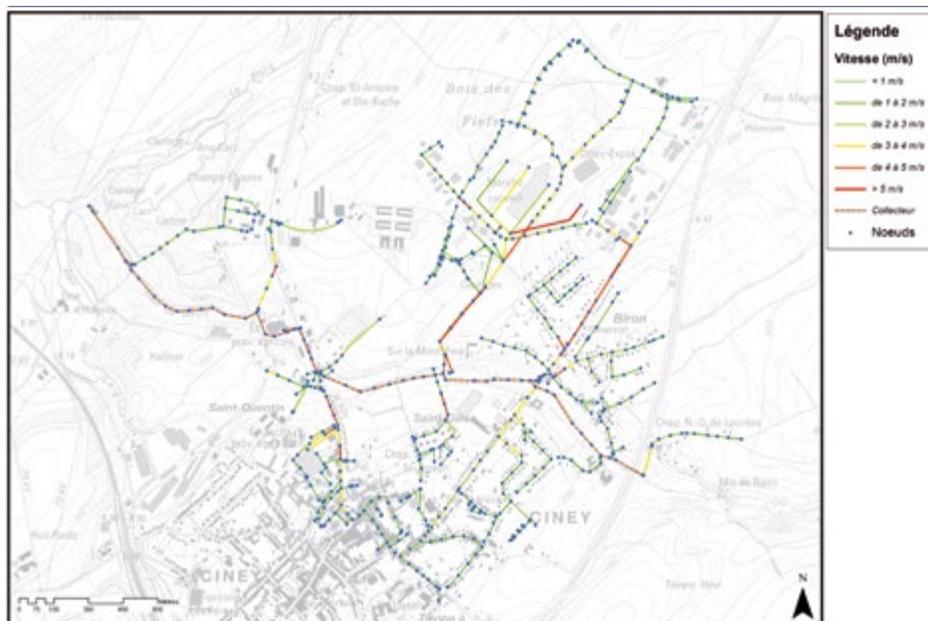
Le montant total des honoraires perçus pour la partie cadastre est de 15 148,21 euros.

Dossiers d'études hydrologiques et avis sur permis d'urbanisme (rémunérés)

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques réalisées en 2017.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES €
Ciney-Etude chemin des Roches	COCAD-15-2120	12 200,00
Andenne RN90	COCAD-16-2523	3 600,00
Ciney - étude du centre partie 1	COCAD-15-1970	64 500,00
Ciney - étude du centre partie 2	COCAD-15-2039	64 400,00
Avis Belgrade	COCAD-17-2690	3 300,00
Avis Rochefort écreuil V2	CAD-16-2247	1 050,00
Avis Gembloux (gare)	COCAD-15-2499	1 050,00
total		150 100,00

Les études hydrologiques réalisées ont généré un montant d'honoraires pour un total de 150 100,00 euros.



Carte interprétative des résultats de simulations hydrauliques

4.3.3 Récapitulatif pour l'année 2017

En 2017, le total de nos honoraires toutes activités confondues est de 165 248,21 €.

Au-delà des études, avis et cadastres établis, une partie de nos ressources a été investie dans la mise en place du service AGREA et dans le suivi assez soutenu des réunions de groupes de travail de la SPGE.

4.3.4 Perspectives 2018

L'année 2018 sera consacrée à la mise en place opérationnelle du service AGREA.

Au niveau des études hydrologiques, une commande importante nous a été faite pour la modélisation de la section de Florennes.

Le cadastre des collecteurs existant s'achève en juin 2018. Suite aux nouvelles directives de la SPGE, il est prévu d'atteindre un rythme trois fois supérieur pour la réalisation de cadastres des réseaux d'égouttage, rythme qui devrait être tenu durant les 4 prochaines années.



■ 4.4 SERVICE ÉTUDES BÂTIMENTS ET ÉNERGIES (BAT)

4.4.1 Introduction

L'année 2017 a été marquée par la finalisation de plus de 40 chantiers dont :

- l'extension et la rénovation de plusieurs écoles
 - l'école de Forville
 - l'école de Méan
 - l'école d'Anhée
 - l'école de Daussois
 - l'école de Boignée
- Le terrain synthétique du foot d'Ohey
- Le hall des sports de Jemeppe sur Sambre
- Différents logements :
 - 4 logements rue Gommand à Andenne
 - 3 logements pour le CPAS de Profondeville
- Plus de 10 dossiers UREBA exceptionnel
- La rénovation de la salle la Silène
- La mise en conformité électricité et incendie de plusieurs bâtiments
- Différents projets de rénovation de chaufferie
- ...



Ecole de Daussois

En 2017, le bureau d'études bâtiments et énergies a également remis plus de 60 avant-projets et projets dont :

- Le PCDR de la Pichelotte pour trois projets
- La rénovation du presbytère de Mehaigne et de Noville sur Mehaigne
- Le terrain de foot synthétique de Philippeville et Ligny
- L'école de Patignies
- La maison du tourisme Streel
- Le nouveau foot de Gesves club house et terrain synthétique
- Le hall sportif de Godinne Yvoir
- Différentes plaines de jeux
- Le mur de soutènement de Dinant
- Le pont rue de Ville en Val
- La maison rurale de Florennes...



Hall des sports d'entrainement de Jemeppe-sur-Sambre

Le service d'études bâtiments et énergies a aussi été sollicité par nos Affiliés afin de leur fournir plus de 15 études de faisabilité dont :

- Plan piscine
 - Sambreville
 - Florennes
 - Morialmé
 - Gembloux
 - Couvin
 - Philippeville
- Rénovation du moulin Wanlin à Houyet
- Pour le foot de Forville
- Rénovation de l'école de Haltinne
- Rénovation de l'école de Surice
- Maison de village de Furnaux
- ...

En 2017, il a été procédé à la mise en concurrence de plus de 30 projets étudiés par ce service dont :

- Nouveau centre de police Dinant
- Mise en conformité RF de la chaufferie du hall omnisports de Ramillies
- Renouvellement de l'ardoisage des toitures de l'Eglise d'Aublain
- Aménagement d'un logement social à Jallet
- Restauration église de Villers les deux églises
- Aménagement de trois terrains de tennis à Anseremme
- Aménagement du bâtiment « notre maison » (sécurisation)
- Création d'une rampe d'accès au ravel à Saint-Servais
- Remplacement de 9 chaudières dans les bâtiments communaux de la ville de Namur
- Mise en conformité électrique de 6 bâtiments de la ville de Namur
- ...

Durant l'année écoulée, plus de 20 chantiers toujours en cours d'exécution ont été suivis par le service d'études bâtiments et énergies, dont :

- L'académie de police de la Province de Namur
- L'OPA pour la Province de Namur
- La démolition de deux maisons rue grande et construction de 6 logements moyens selon le principe de double mixité
- Rénovation de la cure de Ramillies
- Création de la crèche communale 18 lits à Sorée
- Extension de l'école communale de Mesnil-St-Blaise, construction de 2 classes
- ...

En mars 2017, les plans piscine 2014-2020 phase de pré-étude, l'INASEP a remis 6 plans piscine dans les délais très courts impartis

- Piscine de Sambreville
- Piscine de Biesme
- Piscine de Florennes
- Piscine de Philippeville
- Piscine de Couvin
- Piscine de Gembloux

Enfin, l'INASEP propose également l'aide à la maîtrise d'ouvrage (AMO) à ses Affiliés ; nous assistons entre autres :

- Pour Le hall des sports d'Emines
- La Ville de Namur comme AMO pour les dossiers de « la Confluence » au Grognon et pour un parking Place du Palais de Justice.
- ...



Plaine de jeu de Gedinne



Andenne // Restauration de la porte d'enceinte du Château de Seilles

4.4.2 Projets traités en 2017

Plus de 100 projets communaux et provinciaux de grande diversité ont été traités en études de faisabilité, en études et chantiers, représentant un montant global de plus de 20 millions d'euros de travaux.

4.4.3 Les projets de diversifications mis en place, leurs perspectives et les incontournables

Développement de grands projets

Le service bâtiments et énergies concrétise la réalisation de grands projets englobant l'ensemble de l'étude, de l'architecture aux techniques spéciales. Ce développement est indispensable à la pérennité du service, ce qui permet aussi de continuer à aider les communes dans leurs petits et grands projets.

De plus en plus de grands projets sont confiés au bureau d'études bâtiments et énergies. Il est important maintenant que les subsides liés à ces projets arrivent pour être concrétisés. La concrétisation du plan piscine est indispensable au maintien de ces outils indispensables à l'apprentissage et la pratique de la natation.

Plusieurs projets dépassant le million ont été une nouvelle fois étudiés et réalisés en 2017.

Les dossiers « classiques »

Le bureau d'études réalise des projets complets impliquant les techniques principales suivantes :

- l'architecture ;
- la stabilité ;
- l'électricité ;
- le chauffage et la ventilation.

Ces dossiers « classiques » se rapportent à diverses catégories d'infrastructures dont les logements, les écoles, les crèches, les bâtiments classés, les halls de sports, les halls industriels, les plaines de jeux, les aménagements divers...

Ces dossiers comportent des études de projets techniques pour :

- le remplacement et la modernisation de chaufferie ;
- la mise en conformité d'installations électriques ;
- la mise en conformité des piscines ;
- la mise en conformité des installations sanitaires (légionellose...);
- les études de faisabilité ;
- la réalisation de cadastres du patrimoine communal ;
- la réalisation de PEB ;
- la remise d'avis techniques.



Ecole de Forville

4.4.4 Récapitulatif des produits financiers

Ces différentes études et travaux ont permis au service bâtiment de dégager des produits pour un montant de près de 900 000 € en 2017 tout en remettant plusieurs avant-projets importants dont les plans piscine garantissant de bonnes perspectives pour les années à venir.

L'année 2017 fut encore intense avec une clôture très chargée par différents dossiers et par le renouvellement d'une partie de l'équipe. Ces différents renforts vont permettre à l'équipe de faire face aux différents défis à relever.

Liste des études de faisabilité, avant-projets, projets, et travaux facturés en 2017

LISTE DES PROJETS

Adm. Com. Andenne

ID2735-FAV-Rénovation du mur de Thon

ID1686-DFI-Ecole Vezin centre rénovation classe

ID1174-DFI-Installation électrique hôtel de ville

ID2036-PJT-Pont de Maizeret à Andenne rénovation

ID1315-DFI-Renou menuiseries ext école petit Waret

ID2081-DFI-Rénovation annexe presbytère

ID2036-ADJ-Pont de Maizeret rénovation

Adm. Com. Anhée

ID1549-DFI-Renovation école fondamentale Anhée

Adm. Com. Assesse

ID2703-PJT-Bibliothèque isolation et fenêtres

ID2228-FOR-Humidificateurs maison communale

ID2098-DFI-Restauration mur rue du Pourrain

ID1168-DFI-Couvre murs sur murs enceinte église

Adm. Com. Beauraing

ID2736-FAV-Piscine mise à niveau complète

ID1352-PJT-Rénovation de la tour de l'église

Adm. Com. Cerfontaine

ID1793-DFI-Salle fêtes « la silene » à Silenrioux

ID1793-DFI-Rénov. salle fêtes la Silene à Silenrioux

ID2088-DFI-Rénovation énergétique salle le Cerf

ID1849-DFI-Rénovation école communale de Daussois

Adm. Com. Ciney

ID1901-ADJ-Mise conformité électrique phase 3

Adm. Com. Couvin

ID2396-PJT-Réfection toiture école Com. Dailly ppt

ID2506-ETU-Audit énergétique piscine Couvin

ID2506-ETU-Audit énergétique prestations réalisées

ID2506-ETU-Audit énergétique 2014-2020

ID2396-ADJ-Toiture école communale de Dailly ppt

Adm. Com. Dinant

ID2546-FAV-Ppt école de Falmignoul

ID2232-ADJ-Aménagement cour hôtel de ville Dinant

ID2663-Prestations diverses-place Balbour escalier

ID2236-PJT-Rénovation mur de Bouvignes

Adm. Com. Eghezée

LISTE DES PROJETS

ID2375-PJT-Renouvellement toiture église
ID2383-PJT-Travaux églises Boneffe Tavier dhuy
ID2333-FAV-Isol et mise conf future bibliothèque
Adm. Com. Fernelmont
ID2746-FAV-Création 2 cours tennis hall omnisport
ID1775-DFI-Extension école de Forville
Adm. Com. Florennes
ID2139-PJT-Rempl plafond église Hanzinne
ID2506-ETU-Audit énergétique piscine Florennes
ID2506-ETU-Audit énergétique prestations réalisées
ID1896-PJT-Création maison village anc. MC Morialme
ID2560-ETU-Audit énergétique piscine Florennes
ID2506-Audit énergétique piscine Florennes
ID2186-PJT-Construction maison rurale à Florennes
ID1896-ADJ-Maison village dans anc. maison com. Morialmé
ID1896-ADJ-Création maison village anc. maison com
Adm. Com. Gedinne
ID2174-FOR-Réseau de chaleur urbain étude UREBA
ID2366-PJT-Création aire multisports et parking
Adm. Com. Gembloux
ID2506-ETU-audit energetique piscine gembloux
ID2506-ETU-audit energetique prestations realisees
Adm. Com. Gesves
ID1956-DFI-Aménagement garage communal et abords
ID1441-DFI-Facade principale église strud Haltinne
ID1959-PJT-Création crèche com 18 lits à Sorée
ID0000-ETU-Appt au-dessus salle réunion Pichelotte
ID2065-Honoraires-création crèche com 18 lits Sorée
ID2161-PJT-Ameng locaux pr associatif et intergene
ID2163-PJT-Création maison étang nature tourisme
ID2165-PJT-Rénov 5 log loyer modéré espace convivi
Adm. Com. Hamois
ID2740-FAV-Terrain foot Schaltin ameng et instal
ID2740-FAV-Terrain de foot de Schaltin
Adm. Com. Hastière
ID1159-ETU-Cimetière stabilisation terres H/Lavaux
ID2373-DFI-Construc maison Hastiéroise démolition
Adm. Com. Houyet
ID2312-FAV-Réhabilitation ancien moulin de Wanlin
ID1618-DFI-Réfection toitures plates école Houyet
ID2298-PJT-Préau école Mesnil-st-Blaise
ID2078-ADJ-Extension école com Mesnil-st-Blaise 2 classes
ID0000-ETU-Salle Saint-Martin et Laurent à Hour
Adm. Com. Jemeppe/Sambre
ID1907-DFI-Restauration église Moustier/Sambre

LISTE DES PROJETS

ID1081-DFI-Stabilité sécurité église de Spy

ID2553-PJT-Renouvellement toiture clocher Mornimont

ID1624-PJT-Rénovation complexe sportif phase inter

ID2553-ADJ-Rénouv toiture clocher de Mornimont

Adm. Com. Mettet

ID1264-DFI-Remplacement chassis école Saint-Gérard

ID2506-ETU-Audit énergétique piscine Biesme

ID2506-ETU-Audit énergétique prestations réalisées

Adm. Com. Ohey

ID1280-PJT-tsf maison Streele en office tourisme

Adm. Com. Philippeville

ID2506-ETU-Audit énergétique piscine Philippeville

ID2234-ADJ-Rénovation église de Merlemont

Adm. Com. Profondeville

ID1194-DFI-Rénov et isolation toiture plate patio

ID1741-DFI-Presbytère isolation parois bois de vil

ID1627-DFI-Rénovation et agrandis maison culture

ID2049-ADJ-Ecole com Bois-de-Villers UREBA except

Adm. Com. Ramillies

ID2627-PJT-Cure de Ramillies

ID2720-DFI-Rénovation hall des sports

ID2568-PJT-Ameg auvent foot mont St André

ID2720-PJT-Rénovation hall des sports

ID2567-PJT-Chée de namur à Gérompont humidité log

ID1835-DFI-Hall omnisports chaufferie mise conform

Adm. Com. Sambreville

ID2506-ETU-Audit énergétique piscine Auvelais

ID2506-ETU-Audit énergétique prestations réalisées

Adm. Com. Sombreffe

ID1728-DFI-Maison communale remplacement chauffage

ID1729-DFI-Mise en place chaudière pour la crèche

Adm. Com. Viroinval

ID1472-PJT-Foot Nismes nouvelle infrastructure spo

ID1822-DFI-Ecole Oignies lot 1 menuiseries exter

ID1821-DFI-Ecole com à Treignes chaudière et menui

ID1820-DFI-Salle com de le Mesnil chaudière menuis

ID1975-DFI-Foot Nismes phase 1 infrastructure spor

Adm. Com. Yvoir

ID2603-PJT-Rempl chaudières à la commune d'Yvoir

ID2603-ADJ-Rempl chaudières à la commune

ID2466-PJT-Plac ascenseur pmr hall sports à Yvoir

ID2634-FAV-Ameng infrastructures sportives à Godin

Zone police Haute Meuse

ID2018-ETU-Const commissariat zp Haute Meuse

Adm. Com. Doische

LISTE DES PROJETS

ID1155-DFI-Matagne la Petite extension école-élect

ID1155-DFI-Extension école Matagne Petite électric

Adm. Com. Havelange

ID2083-DFI-Ecole Maffe réalisation escalier exter

ID2083-PJT-Réalisation escalier ext école de Maffe

ID2084-DFI-Rénovation école de Méan

Adm. Com. La Bruyère

ID2258-PJT-Toiture annexe salle de Villers-les-Hée

ID2284-PJT-Rempl toiture salle de tennis de table

ID1014-DFI-Menuiseries salle des fêtes de Villers

ID1018-DFI-Rénov sanitaires école matern St Denis

ID2109-PJT-Toit et inte salle Nosse Maujone à Meux

Adm. Com. Fosses

ID0000-ETU-Kiosque place du marché

Ville de namur

ID2784-PJT-Rempl chaudière école maternelle Wépion

ID2785-PJT-Rempl chaudière école primaire Wépion

ID2786-PJT-Rempl chaudière conciergerie cim Jambes

ID2787-PJT-Rempl chaudière centre culture Daussoul

ID2570-ADJ-Rempl générateur basket club Loyers

ID2570-ADJ-Rempl générateur église St Berthuin Malo

ID2570-ADJ-Rempl éclairage église St Berthuin Malo

ID2784-ADJ-Ecole matern Wépion rempl 9 chaudières

ID2786-ADJ-Congiergerie cimetièrre Jambes chaudière

ID2787-ADJ-Centre cultur Daussoul rempl chaudière

ID2570-PJT-Rempl chaud bat com phase 1 lots 1 2 3

ID2785-ADJ-Rempl chaudière école primaire Wépion

Adm. Provinciale namur

ID2313-PJT-Ferronnerie fermeture Arches Château Nr

Service technique du patrimoine immobilier

ID1660-PJT-Namur repar toiture château de Namur

Intercommunale sports du SNSH

ID2506-ETU-Audit énergétique prestations réalisées

ID2506-ETU-Audit énergétique piscine AVPJT

RCA sports & culture

ID2506-ETU-Audit énergétique piscine Florennes

SPGE

ID0112-Architecte-step Fosses-la-Ville

4.4.5 Perspectives 2018

Les perspectives pour 2018 sont supérieures à l'année 2017 en termes d'activités d'études et de chiffre d'affaire pour le bureau d'études bâtiments et énergies. On peut, dès lors, s'attendre à un montant d'honoraires de l'ordre de 1 000 000 € pour 2018.

■ 4.5 SERVICE TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SAA (TRV)

4.5.1 Introduction

La fin de l'année 2016 a été marquée par la mise en concurrence d'un grand nombre de dossiers au stade projet, ceux-ci devant être absolument attribués avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier des subsides du plan PIC.

L'année 2017 a donc commencé de façon énergique par la volonté simultanée de toutes les communes de commencer rapidement les chantiers dont les dossiers ont été attribués fin 2016. Le service travaux a dès lors été confronté à une charge de travail extrême et difficilement prévisible, avec l'impossibilité de répondre favorablement à toutes les demandes. Un report des démarrages de chantiers a dû être négocié avec plusieurs de nos affiliés.

Cette année 2017 aura également été marquée par la problématique récurrente des terres polluées sur de nombreux chantiers, avec toutes ses spécificités, ses complexités techniques et le coût pharaonique pour nos affiliés.

4.5.2 Evolution de l'activité en 2017

Même si l'essentiel de la charge de travail du service travaux est lié à des projets étudiés au bureau d'études VEG d'INASEP, il ne nous a pas été possible d'anticiper la charge de travail soudaine de nos agents due à la précipitation des démarrages de chantier.

En complément des suivis de chantiers classiques, le service travaux a malgré tout poursuivi des missions de consultation et d'accompagnement des communes dans le cadre de projets particuliers (Croisette à Dinant, coordination des chantiers actuels et futurs du Grognon à Namur). 2017 a notamment vu se concrétiser sur le site de la Confluence à Namur les premiers coups de pelle (puis de pinceaux) des archéologues suivis des forages de pieux pour le parking souterrain et les fondations pour la passerelle cyclo-piétonne, chantiers pour lesquels la Ville de Namur a mandaté INASEP pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Tout comme en 2016, le service travaux a mis l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

Enfin, de par ses contacts réguliers avec la DGO1, le service travaux a pu pérenniser son soutien actif aux communes dans les démarches d'obtention des subsides.

4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études/ Contacts avec les pouvoirs subsidiaires

Les retours d'expérience avec le bureau d'études initiés en 2013 sont restés constants, essentiellement par la remise d'avis quasi systématique sur les projets avant même leur envoi vers les associés. Cela permet de diminuer le temps d'adaptation des cahiers des charges en regard des situations vécues sur chantiers et de pouvoir diminuer autant que possible les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, le service travaux est attentif aux demandes spécifiques des pouvoirs subsidiaires et accompagne le bureau d'études ainsi que les communes en temps réel à l'occasion de la mise en place des nouvelles procédures d'essai voulues par la DGO1. Cette implication du service travaux a fait l'objet de diverses rencontres dans les communes et d'une séance d'information au siège de Naninne.

4.5.4 Affectation des moyens Inasep aux chantiers communaux 2017

Le service travaux a été quelque peu chamboulé durant le premier semestre de l'année 2017.

D'abord par l'arrivée le 1er janvier de Thierry Dumont, nouvel ingénieur en remplacement de Jean-François Rulkin, en même temps que la surcharge de travail expliquée ci-avant. Afin de répondre favorablement aux nombreuses demandes de nos affiliés, le renfort d'un ingénieur a été nécessaire et rendu possible à partir du mois d'avril par le biais d'un CDD.

De même Luc Bloquiau, nouveau contrôleur, a été recruté en août pour les mêmes raisons.

Enfin, le recrutement définitif d'un troisième ingénieur, Vincent Gaspard, a été finalisé et approuvé en fin d'année 2017. Celui-ci a rejoint les rangs du service travaux en avril 2018.

Le service travaux occupe dès lors à temps plein 3 ingénieurs et est passé de 5 à 6 contrôleurs.

4.5.5 Récapitulatif des honoraires

En 2017, le service travaux communaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voirie des associés, de la direction de chantier de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d'égouttage cofinancées par la SPGE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 314 979,48 € HTVA.

Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d'études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 142 530,88 € HTVA.

Pour la part SPGE, comme le prévoient les conventions avec ces derniers, les honoraires sont globalisés avec les honoraires d'études pour une part à la remise du projet et pour le solde au décompte final. Sur l'exercice 2017, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 119 915,43 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par INASEP en 2017, le service travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 577 425,79 € HTVA.

LOCALITÉ / CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT DES TRAVAUX €	PART ASSOCIÉ €	PART SPGE €
Andenne	Assainissement de la rue des Pinsons	51 494,50	51 494,50	
	Assainissement de la rue de Chaudin à Bonneville.	64 047,27	64 047,27	
	Travaux de voirie et d'égouttage rue de Stud (phase II et III) à Bonneville	1 642 410,21	1 000 024,51	642 385,70
Bep	Création du parc d'activité économique de Petit-Warêt - phase 2 - Lot 1 (voirie)	2 354 920,00	2 354 920,00	
Anhée	Réfection de la rue de Marly à Annevoie	322 013,00	322 013,00	
	Réfection du quartier du rue du Pairoir à Bioul et rue d'Arbre	263 351,42	263 351,42	
	Travaux de rénovation de voirie : Rue sur les Mossiats à Haut le Wastia, Rue Notre-Dame de Bonne Espérance à Denée, Rue du Rivage à Annevoie, Rue de Maredsous et la Rue Neuve Nirole.	277 733,70	277 733,70	
Assesse	Travaux d'aménagement de voirie et d'égouttage des rues du Centre, Cochaute et du Bouly à Sorinne-la-Longue	1 489 666,90	1 489 666,90	
Beauraing	Rues du Centre, de la Forge et de Sohier à HONNAY	1 344 170,91	772 854,21	571 316,70
	Rues de Neuville et de Gozin à Martouzain-Neuville et rue du Forbo à Pondrôme	844 213,93	844 213,93	
	Réalisation d'une piste cyclable entre Beauraing et Focant	690 790,54	690 790,54	
	Entretien de la voirie en 2017 à Beauraing	80 824,00	80 824,00	
Ciney	Aménagement de la rue Piervenne à Ciney	1 092 727,30	1 092 727,30	
Dinant	Réfection des allées du cimetière de Leffe	35 000,00	35 000,00	
Fernelmont	Egouttage et réfection voirie ruelle Saule Bastrée à Forville	276 582,27	157 172,27	119 410,00
Florennes	Réfection et égouttage rue du Cobut à Flavion	610 162,47	610 162,47	
Gembloux	Pose d'une canalisation de délestage du réseau d'égouttage Chaussée de Wavre à Gembloux	347 608,26	347 608,26	
Hamois	Travaux de voirie et égouttage rue Saint Pierre à Hamois	451 695,83	451 695,83	
	Aménagement de la traversée de Natoye	322 557,85	322 557,85	
Hastière	Aménagement du Parc Communal	173 373,92	173 373,92	
	Réfection de la rue de France à Hermeton	891 790,18	891 790,18	
Bep	Création d'une ZACC HAVELANGE	1 057 643,60	1 057 643,60	
Jemeppe-sur-sambre	Aménagement de la place de Moustier	431 329,27	431 329,27	
	Réfection de la Rue des trois maisons à Saint-Martin	46 342,02	46 342,02	
La Bruyère	Réfection de la rue de Cognelée à Warisoulx	875 314,98	643 189,98	232 125,00

LOCALITÉ / CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	MONTANT DES TRAVAUX €	PART ASSOCIÉ €	PART SPGE €
Mettet	Travaux de voirie et d'égouttage de la rue du Château à St-Gérard	701 755,38	701 755,38	
	Travaux de voirie rue de Foischelle à Mettet	319 981,92	319 981,92	
	Travaux de voirie rue Giguellerie à Maison Saint-Gérard	196 460,55	196 460,55	
Namur	Rue de Zualart à Suarlée	296 060,33	296 060,33	
	Création d'un égout et réfection de la voirie rue Clos du Cépape à Wépion	88 610,82	88 610,82	
Ohey	Voirie et égouttage des rues Draily et Godin	529 217,78	296 594,01	232 623,77
	Aménagement de sécurité dans l'entité oheytoise en 2015 (rues de Reppe et Nalamont)	15 113,05	15 113,05	
	Réfection de la rue de l'Orgalisse à JALLET	203 625,23	203 625,23	
Onhaye	Amélioration voirie et égouttage des rues du beau site et du Forbot à Onhaye	610 856,53	174 060,61	436 795,92
Philippeville	Travaux de voirie rue de Neuville	234 019,83	234 019,83	
	Travaux de voirie rue du Pige à Lautenne	89 190,67	89 190,67	
	Divers entretiens de voiries en 2016 à Philippeville	469 914,55	469 914,55	
	Entretien des voiries 2015 à Omzée	83 131,63	83 131,63	
Profondeville	Aménagement de trottoirs rue Alphonse Jaumain	210 490,38	210 490,38	
Ramillies	Réfection de voiries en vieux pavés « rue Try des Gros et Fontaine aux Corbeaux ».	261 102,63	261 102,63	
	Aménagement de trottoirs en hydrocarboné rue de Jauche	109 320,57	109 320,57	
	Aménagement de trottoirs en hydrocarboné rue Joseph Guillaume et rue René Sacré (vers Eghezée) (du n°13 de la rue J. Guillaume jusqu'au carrefour avec la rue du Village)	152 007,99	152 007,99	
	Réfection de voiries rue du Tombois à Ramillies	104 142,18	104 142,18	
Sambreville	Travaux de voirie et d'égouttage rue Capitaine Fernémont à Tamines	577 752,06	577 752,06	
Sombreffe	Travaux de pose de canalisation à Tongrinne	288 383,54	36 445,00	251 938,54
	Amélioration de la voirie et égouttage rue Bertinchamps	328 483,75	275 724,75	52 759,00
	Rue Haute-2	189 932,96	189 932,96	
	Réparations localisées rue du Docq à Tongrinne	120 951,90	120 951,90	
Somme-leuze	Réfection de diverses voiries (route de Barvaux, rue du Clos St Martin, rue de Waillet)	611 335,30	611 335,30	
Yvoir	Egouttage route de Prétéry et rue de la Brasserie à PURNODE	267 038,04	4 884,87	262 153,17



Travaux rue de la Forge à Walcourt

4.5.6 Perspectives 2018

Tout comme pour l'année 2017, l'année 2018 verra se concrétiser un très grand nombre de projets étudiés par le bureau d'études en 2017. Les prévisions annoncent un montant de travaux à suivre de l'ordre de 21 000 000 € HTVA. En regard des années précédentes, il est à noter qu'en 2017 et 2018, le nombre de marchés est bien supérieur, mais avec de nombreux marchés aux montants faibles ou à lots, et dont les bénéficiaires, en regard des heures prestées, sont minimales voire inexistantes.

Même si la conjoncture économique se rétablit, le niveau de prix remis par les entreprises reste encore faible et les conditions d'exécution induisent clairement une recrudescence des revendications et difficultés d'exécution diverses qui perdurera au moins durant le premier semestre 2018. S'ajoutera alors la problématique des sols pollués pour laquelle les trois ingénieurs du service continueront à renforcer leurs connaissances dans ce domaine si particulier. Le service travaux devra continuer à adapter son fonctionnement afin d'absorber cette hausse d'activité tout en garantissant la qualité du service rendu aux communes.

Enfin, 2018 verra la réception du chantier de la Croisette à Dinant pour lequel INASEP s'était vu confier la mission de surveillance et d'accompagnement pour la Ville de Dinant.

L'année 2018 continuera également à voir se concrétiser les différents chantiers sur le site de la Confluence à Namur pour lesquels INASEP a décroché la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la Ville de Namur, et plus précisément la coordination technique des cinq projets, les conseils techniques, l'appui aux fonctionnaires dirigeants des chantiers, le relai vers la Ville de Namur et l'animation du comité technique.



Chantier du Grognon à Namur

■ 4.6 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)

4.6.1 Introduction

L'année 2017 a été marquée par de nombreux dossiers à traiter pour le service bâtiment de la Ville de Namur et par le renforcement d'une quatrième personne attachée à la coordination de sécurité santé. Cet engagement a permis d'organiser au mieux le suivi de chantiers et la planification des tâches administratives.

Le département a affiné les outils de planification du carnet de commande et de facturation en collaboration avec les services administratifs et financiers.

Ce suivi rigoureux a pu être mis en application grâce à la collaboration active d'un agent administratif au sein de l'équipe.

4.6.2 Dossiers traités en 2017 (liste non exhaustive)

Nous avons réalisé, en 2017, des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit :

- Stations d'épuration : 2 dossiers
- Collecteurs : 6 dossiers
- Service bâtiment : 81 dossiers
- Service égouttage - voirie : 102 dossiers
- Distribution d'eau : 1 dossier

Soit un total de 192 dossiers

On peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs :

- En bâtiment :
 - Salle des fêtes de la Silène Silenrieux
 - Rénovation de l'école communale à Daussois
 - Rénovation de l'école communale de Boignée
 - Reconstruction du mur de soutènement à Leffe
 - Rénovation de l'école de Méan
- En voirie - égouttage :
 - Rue du Pairoir à Arbre
 - Réfection de la rue de Marly à Annevoie
 - Entretien de la voirie dans la commune de Assesse
 - Rue de Bauwy à Soumoy
 - Aménagement contre les risques d'inondation – Place de l'Orneau à Gembloux
 - Aménagement de la voirie au domaine les Journaux à Hastière
 - Rue de la Giguellerie à Maison Saint Gérard
 - Nouveau tracé du lit du Ry de Lamotte à Ohey
- Collecteurs :
 - Collecteur de la rue des Pipiers à Andenne
 - Collecteur du Wépion Lot II
 - Collecteur de Hastière
 - Collecteur de Walcourt
 - Collecteur du Frizet
- Stations d'épuration :
 - Step de Hastière, de Pontillas (Fernelmont)
- Distribution d'eau :
 - Valorisation des eaux de la carrière Berthe (réalisation d'un pompage)

4.6.3 Récapitulatifs produits financiers 2017

Le service coordination sécurité-santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 259 841,55 € réparti comme suit :

- En assainissement : 75 459,23 €
- En voirie - égouttage : 104 485 ,05 €
- En bâtiment : 74 294,93 €
- En distribution d'eau : 4 602,34 €

4.6.4 Perspectives pour 2018

Le service coordination enregistre toujours un nombre important de dossiers à traiter pour les différents services internes, et reçoit également de plus en plus souvent de demandes de coordination sécurité pour les dossiers dont les études n'ont pas été confiées au bureau d'études d'INASEP.

Le cas de figure est rencontré notamment pour la Ville de Namur (25 chantiers ouverts actuellement de taille moyenne et grande).

Le maintien de 3 coordinateurs et d'un agent technico-administratif à mi-temps pour le service CSS (l'autre mi-temps étant consacré pour le service direction de chantier voirie égouttage) s'avère nécessaire pour le bon fonctionnement du service.

L'objectif sera de répondre aux attentes souhaitées afin de pouvoir accroître le chiffre d'affaire de ce secteur au travers de l'acceptation des nouvelles demandes.



Namur - rénovation de l'église Saint Joseph



Namur // Collecteur de Wépion lot II



Hastière // Station d'épuration d'Hastière

■ 4.7 SERVICE ADMINISTRATIF DES BUREAUX D'ÉTUDES (SA)

4.7.1 Introduction

En 2017, comme l'année précédente, le Service administratif des bureaux d'études a continué son évolution tant dans la réalisation de ses missions d'appui auprès des différents Affiliés que dans le développement de la composition de son personnel.

Cette année, suite à une réorientation de carrière nous avons accueilli au sein du Service administratif Nancy Mombaers. Cette arrivée nous permet de répondre à une demande particulière venant du pôle Service Assainissement : disposer d'un agent dédié spécifiquement à la gestion des missions confiées à ce service.

Nous avons également développé le service aux Affiliés en confiant la gestion intégrale et autonome d'un portefeuille de dossiers à notre dernier agent recruté : Martine Heurion. Convaincus de l'efficacité de notre stratégie, nous sommes restés sur la même vision: développer un service personnalisé et proactif par Affilié en assurant la meilleure communication possible.

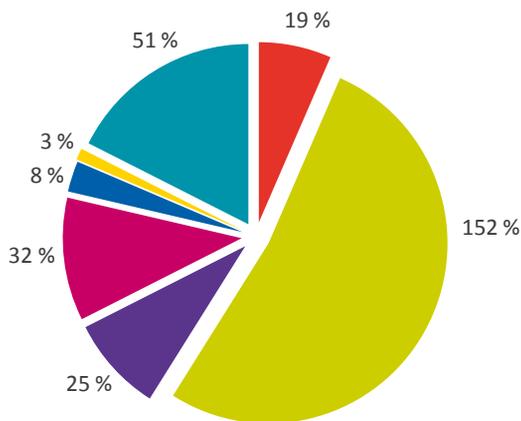
Cette année écoulée fut également l'occasion de se mettre à jour dans divers domaines liés à notre activité principale en matière de marchés publics. Notre métier évolue constamment et à cet égard nous avons notamment :

- adapté les clauses administratives des dossiers à la nouvelle législation « Marchés publics » 2016 et ses arrêtés royaux ultérieurs ;
- mis en application des clauses relatives au dumping social ;
- développé de nouveaux outils internes permettant une gestion plus aisée de conventions d'études, de suivi de dossier & de facturation.

4.7.2 Activité 2017 du service administratif

L'utilisation de notre base de données 3P permet de montrer qu'en 2017 le Service administratif des bureaux d'études a pu intervenir dans 290 dossiers marchés publics relatifs aux missions confiées essentiellement par nos Affiliés.

Dossiers générés et suivis par le SA du BE en 2017



Légende

- ASS-Assainissement
- BAT-Bâtiment
- CSS-Coordination sécurité-santé
- FAV (BAT+VEG)
- GRE-Gestion des réseaux
- SGX-Service généraux
- VEG-Voirie-égouttage

Il s'agit d'une progression de 14% de la charge de travail par rapport à l'année précédente ou le chiffre était fixé à 247 dossiers. On peut expliquer cette progression notamment par :

- l'exécution des chantiers VEG repris dans le PIC et attribué fin de l'année 2016 ;
- la progression toujours plus étendue des missions confiées à notre Service CSS ;
- la concrétisation des FAV vers la phase étude en matière de BAT.

■ 4.8 SERVICE ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES (ACI)

4.8.1 Introduction

En termes de personnel, ce service n'a pas connu d'évolution significative en 2017. Il est dirigé par un géomètre et dispose d'une dessinatrice à temps plein ainsi que d'une personne, détachée à mi-temps par INASEP pour des tâches administratives auprès du CAI (Comité d'Acquisition d'Immeubles).

4.8.2 Activité 2017 du service acquisitions immobilières

En plus de l'activité de réalisation d'emprises pour le secteur assainissement d'INASEP, ce service a géré 45 dossiers communaux en 2017 pour un montant total d'honoraires de 54 880,00 €. Ce chiffre d'affaire pour le secteur communal a doublé par rapport à l'année précédente. Il reflète donc bien l'intérêt des Affiliés pour ce type de service et est également la conséquence d'une meilleure connaissance de l'existence de ce service rendu par le département SAA.

La liste ci-dessous reprend les dossiers traités par Commune ainsi que les montants d'honoraires perçus par dossier.

LOCALITÉ/ CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	HONORAIRES
Andenne	Plan des emprises égouts Impasse Chaudin à Bonneville + négociations	1 670,00
	Estimation parcelle de terrain à Anhée	125,00
	Estimation ancienne ligne de tram à Bioul	125,00
	Mesurage et plan de parcelles boisées vendues à Mr. Laloux à Bioul	1 800,00
Anhée	Mesurage et plan de suppression partie du sentier 63 à Bioul + création nouveau chemin	850,00
	Estimation parcelles sises dans le bois du Marly à Annevoie	200,00
	Estimation parcelles sises dans le bois du Marly à Annevoie	150,00
	Estimation canon terrain SNCB rue des Maquisards à Anhée	125,00
	Estimation canon terrain rue de l'Eglise, 1 à Annevoie	125,00
La Bruyère	Estimation chemin rue de la Ridale à Meux	240,00
	Bornage parcelle sise rue de la Cité à Pontauray	500,00
	Estimation parcelle communale à Biesme	240,00
	Plan de mesurage terrain communal rue des Ecoles à Saint-Gérard	800,00
	Estimation parcelle communale à Mettet	240,00
	Estimation chemin communal rue du Fourneau à Biesmerée	150,00
	Plan de division et estimation terrain communal Parc résidentiel du Lac à Saint-Gérard	980,00
Mettet	Plan d'expropriation de l'ancienne gendarmerie de Mettet	400,00
	Estimation de logements rue du Try Joli, 1 à Mettet	1 100,00
	Estimation bâtiment rue du Centenaire, 15 à Maison-Saint-Gérard	550,00
	Estimation excédent de voirie rue Fonds des Vaulx à Biesme	150,00
	Estimation terrain communal rue Hennevauche à Mettet	250,00
	Estimation parcelle communale – ancienne gare de Scry	125,00
	Plans d'emprises et négociations égouts rue Foischelle à Mettet	1 600,00
Dinant	Expertise diverses parcelles sises en zone de loisirs à Sorinnes	125,00
	Estimation ancienne Poste à Dinant	550,00
	Estimation clubs d'aviron et de kayak à Dinant	750,00
	Mesurage et plan d'une parcelle de terrain à Anseremme + estimation canon	890,00
	Estimation installation sportive (tennis) à Dinant	450,00
	Estimation bâtiment rue des Potiers, 1 à Bouvignes	450,00
	Estimation ex-presbytère de Lisogne	450,00

LOCALITÉ/ CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	HONORAIRES
Gesves	Estimation valeur locative ancien garage communal	150,00
	Plan de bornage du terrain de la crèche de Sorée	1 645,00
	Estimation loyer Grottes de Goyet	150,00
Fosses-la-ville	Estimation loyer petite remise à Strud	150,00
	Plan de mesurage excédents de voirie Pré d'Amite à Gesves	650,00
	Estimation bâtiments de l'ancienne gendarmerie	750,00
Hastière	Estimation terrain sis rue Chapelle de la Paix à Fosses-la-Ville	280,00
	Estimation terrain	150,00
Florefe	Mesurage et plan de suppression sentier 34 à Waulsort + création nouveau chemin	1 470,00
	Plan des emprises des voiries dans le Domaine « Taille de Ry » à Hastière	9 000,00
	Plan d'emprises Centre de Florefe + plan d'alignement de la voirie + négociations	3 700,00
Philippeville	Estimation terrains appartenant à la Fabrique d'Eglise de Buzet	240,00
	Estimation terrain sis rue de Malonne	125,00
	Estimation bâtiment Belgacom rue Hastir à Florefe	550,00
Ham-sur-heure	Relevé altimétrique d'un puits dans le Domaine du Bois de Roly	400,00
	Mesurage et bornage terrain communal rue Bon Air à Cour-sur-Heure	1 050,00
Ohey	Estimation terrain communal rue Bon Air à Cour-sur-Heure	240,00
	Estimation bien sis rue des Fossés à Nalines	620,00
	Mesurage et plan d'une parcelle appartenant à la Fabrique d'Eglise d'Evelette	650,00
La joie du foyer	Plan de division terrain communal rue Trou Motoul à Haillot + estimation	1 100,00
	Mesurage et établissement des plans d'emprises des sentiers 53 et 64 et du chemin 14 à Ohey	4 200,00
Gerpennes	Mesurage et plans à Meux, Villers-lez-Heest et Emines	2 000,00
	Mesurage et plans du quartier en transition à Saint-Servais	8 200,00
	Expertise immeuble sis 53, rue de Presles à Villers-Poterie	550,00
Gerpennes	Expertise parcelle sise rue des Flaches à Gerpennes	150,00
	Estimation partie rue du Moulin à Manège à Lausprelle	150,00
	Estimation terrain allée Lormaleau à Gerpennes	250,00
	Estimation terrain rue de Villers à Acoz	150,00
TOTAL		54 880,00

4.8.3 Perspectives 2018 du service administratif

Il est difficile de prévoir avec exactitude le niveau d'activité de ce service pour des missions d'acquisitions immobilières ou d'expertise pour nos Affiliés.

L'intérêt des Affiliés pour ce service apparaît plus important en 2017 et on peut donc estimer qu'une légère marge de progression est possible en 2018, mais il y a lieu de rester prudent vu la période électorale qui s'annonce et qui est moins propice à la prise de décision en termes d'acquisitions immobilières.

En conséquence, la croissance de l'activité ne peut passer en 2018 que par une sollicitation plus importante de ce service par nos Affiliés pour des dossiers plus conséquents. Cette croissance est bien évidemment nécessaire à pérenniser l'activité de ce service pour des missions communales.





CHAP. 5

LABORATOIRE



■ 5.1 GÉNÉRALITÉS

Le laboratoire a pour mission de proposer son expertise auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes ou intercommunales de la province de Namur et du Luxembourg, du Hainaut...) et auprès des particuliers (industriels, BEP, abonnés...).

Le chiffre d'affaire du laboratoire est d'environ 1 250 000 €.

Une nouvelle collègue, Manon Fiévet, a été recrutée en vue de suppléer l'absence d'une collègue pour congé de maternité au laboratoire chimie.

Un préleveur, M. Vincent Grégoire, est également venu renforcer l'équipe « prélèvements ».

En effet, la modification de la législation relative à la détermination de la charge polluante déversée par les entreprises entrée en vigueur en 2016 a imposé un accroissement du nombre de prélèvements significatif et une charge de travail administratif conséquent.

Le laboratoire est constitué d'une équipe de 13 personnes à temps plein et 1 personne à mi-temps.

Comme en 2016, cette année a vu une légère augmentation de son activité autour de ses pôles majeurs de compétence. La collaboration avec le service « Exploitation des ouvrages d'épuration » concernant des études spécifiques (Vortex, projet Imhotep, Biedien...) a cette année été mise à l'honneur.

Le laboratoire traite annuellement environ 10 300 échantillons, soit environ 200 échantillons/semaine.

Le nombre de prélèvements à destination des clients « Producteurs-Distributeurs d'eau » est stable tandis que les contrôles des stations d'épuration, des eaux chaudes sanitaires et des rejets industriels et eaux usées sont en sensible augmentation.

L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaires...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natation tant publics que privés (eau du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air).

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaire de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses.

Le laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aigüe par le test « Daphnia magna » (Ecotox).

Le laboratoire est agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation.

Le laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et a étoffé sa demande d'agrément à d'autres analyses dans le courant 2017.

Enfin, afin de répondre aux exigences de l'Arrêté royal du 31 mai 2016 relatif à la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine, notre laboratoire a mis en place et réalisé les programmes de prélèvements nécessaires tant pour Inasep que pour nos clients externes.

■ 5.2 LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE

5.2.1 ACTIVITÉS

Le laboratoire a assuré durant l'exercice le suivi habituel et complet de ses contrats, tant internes qu'externes, de contrôle de l'eau de distribution d'eau ainsi que des piscines communales, provinciales ou privées.

Une nouvelle méthode de recherche et de dénombrement des *Clostridium perfringens* suivant la norme ISO14189 a été mise au point.

Le cycle trisannuel de contrôle des ressources d'eau souterraine s'est poursuivi cette année.

Le laboratoire a également continué le programme de contrôle de la qualité microbiologique des eaux traitées en station d'épuration par traitement UV ou lagunage.

La recherche des légionelles (et dénombrement éventuel) dans les eaux de douche des piscines et dans les eaux chaudes sanitaires d'installations collectives se stabilise, ainsi que les contrôles « légionelles » à l'attention d'importants acteurs industriels (Aperam, WTC, privés...). Les demandes d'analyses des services publics tels que la police, Fedasil... ont également été maintenues.

La section microbiologie a pu satisfaire les demandes des industriels d'effectuer leurs analyses de la toxicité aiguë par le test « *Daphnia magna* », comme l'exige maintenant la nouvelle législation lors de l'évaluation de la charge polluante de leurs effluents.

Le laboratoire a fait l'acquisition d'un nouvel appareillage en vue de la recherche des *Legionella* par la technique « PCR - polymérase chain reaction ». La technique est en cours de développement et de validation.

5.2.2 BILAN DES ANALYSES BACTERIOLOGIQUES

Le bilan qualitatif des résultats de contrôle de conformité de notre service « Distribution d'eau » a été établi par le laboratoire tel qu'il est repris plus haut en synthèse dans le rapport relatif à ce secteur.

Le nombre d'échantillons réalisés à l'attention des intercommunales et communes en matière d'eau de distribution est en légère diminution.

Le nombre total d'échantillons traités s'élève à environ 6 700, soit environ 28 000 paramètres analysés, dont 75 % des échantillons proviennent de nos contrats internes et externes pour la distribution de l'eau.



Laboratoire de bactériologie - Rampe de filtration

■ 5.3 LABORATOIRE DE CHIMIE

5.3.1 ACTIVITÉS

On constate une stabilisation des contrôles chimiques des services de distribution de l'eau par rapport à 2016.

Il en est de même des contrôles réalisés sur les piscines.

Le suivi des contrôles à l'attention du service exploitation des eaux usées est en constante augmentation suite à la mise en service de nouveaux ouvrages ainsi que pour des études ou demandes plus spécifiques (Vortex, Biodien...).

Le contrôle de la qualité des lixiviats générés et traités sur les Centres d'enfouissement technique (CET), et des campagnes de prélèvements de suivi des CET s'est maintenu.

Suite à la modification de la législation survenue en 2016, les contrôles et les paramètres analysés dans le cadre de la détermination de la charge polluante des rejets industriels ont été renforcés au cours de l'année 2017.

Un nouvel appareillage de dosage des anions dans l'eau par chromatographie ionique (Nitrates, bromates...) a été mis en service.

5.3.2 BILAN DES ANALYSES CHIMIQUES

Ses activités conduisent à réaliser environ 1 452 contrôles de routine sur l'eau de distribution tant pour le service distribution d'eau INASEP que pour les clients externes, dont 556 pour INASEP. Ceci correspond à l'analyse d'environ 13 450 paramètres dont 6 000 sur terrain. Pour les contrôles complets, nous arrivons à 54 pour l'INASEP et 168 pour les clients externes. Les analyses de métaux, notamment pour le contrôle des raccordements en plomb, sont en augmentation, soit environ 2 130 analyses.

Le contrôle des stations d'épuration gérées par INASEP conduit à prélever environ 2 200 échantillons (environ 37 000 paramètres analysés).

Le laboratoire est équipé du matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut prendre en charge de façon autonome cette activité. Dans ce cadre, le laboratoire est sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement et l'analyse de CET.

De nombreux industriels (Materne, Entra...) font appel à nos services pour le prélèvement et l'analyse de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet. Le laboratoire s'est équipé d'un nouvel appareil de mesure de débit afin de pouvoir réaliser les prélèvements conformément à la nouvelle législation en vigueur.



Laboratoire de chimie

■ 5.4 SERVICE QUALITÉ

L'essentiel de l'effort en matière de qualité porte sur le maintien de l'accréditation du laboratoire sur base de la norme ISO 17025 ainsi que sur l'extension progressive du scope des analyses accréditées.

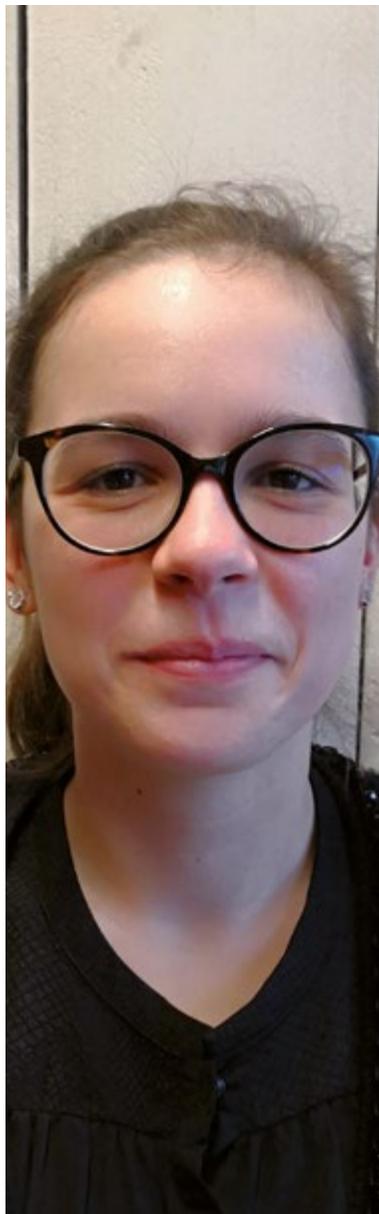
Suite à l'audit externe BELAC de deuxième surveillance en décembre 2016, l'accréditation ISO 17025 est maintenue pour les analyses en chimie et en bactériologie sur les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine.

L'accréditation de la recherche et du dénombrement des *Clostridium perfringens* suivant la norme ISO 14189 a été approuvée par l'organisme accréditeur Belac.

En matière d'eau de distribution, cette cellule « Qualité » a également continué la prise en charge des missions suivantes :

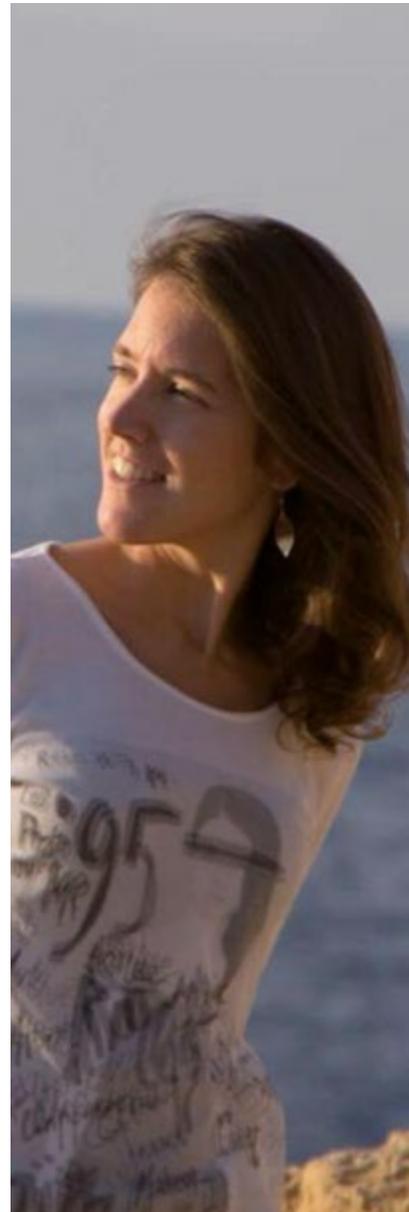
- supervision et définition du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du « SPW » ;
- identification d'indicateurs de qualité, leur mise en œuvre, leur pilotage ;
- suivi et supervision de la qualité des eaux (Nitrates, pesticides, micropolluants...) ;
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le laboratoire et le service « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et la gestion des non-conformités.



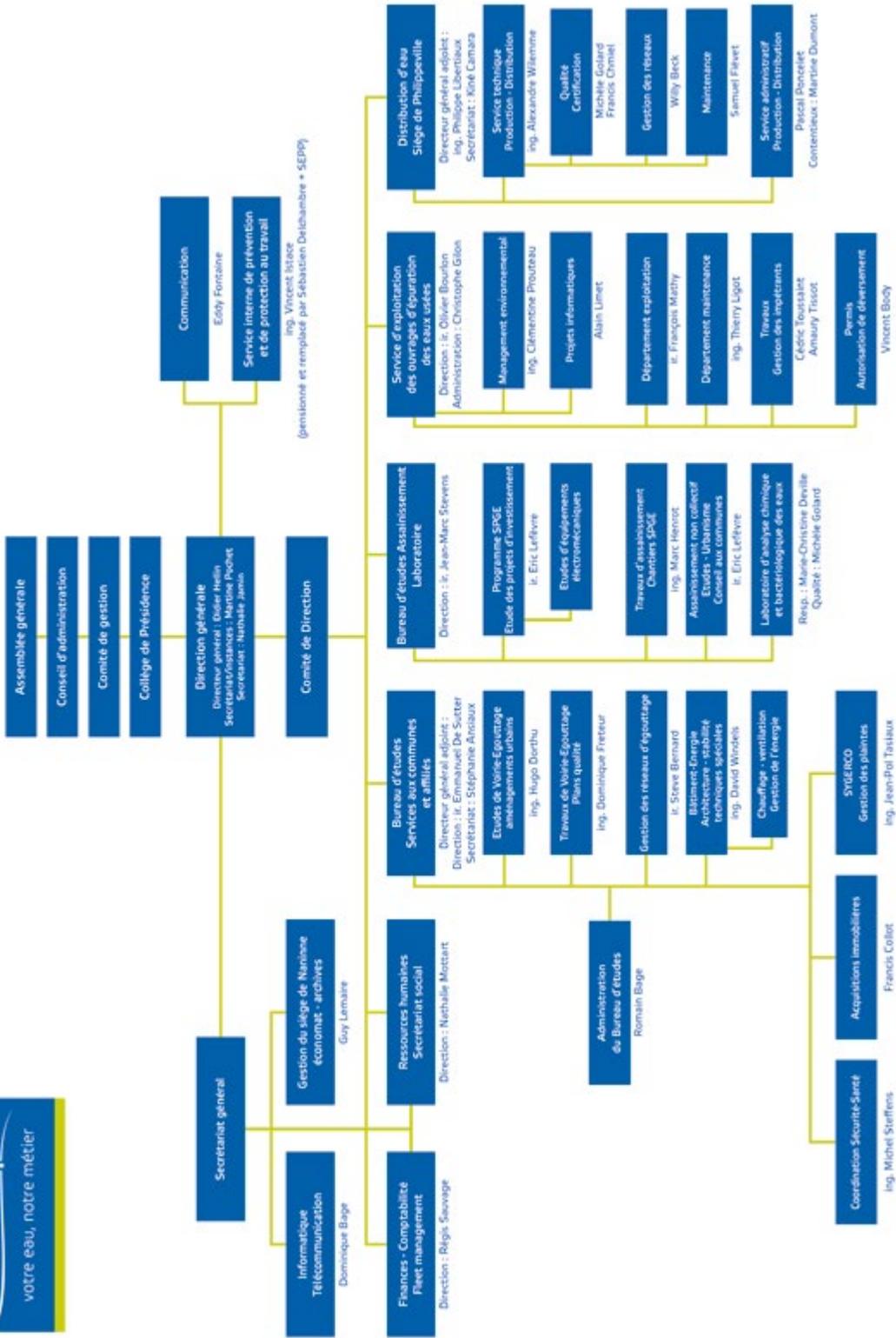


CHAP. 6

RESSOURCES INTERNES



Organigramme fonctionnel



■ 6.1 FAITS MARQUANTS

L'engagement d'une Directrice des Ressources Humaines le 01 janvier 2017 a permis une réorganisation des tâches et une amélioration des procédures internes (formation, courrier, évaluation, accueil, recrutement...). Les agents du service RH ont complété un « Time Report » de manière à identifier les différentes tâches réalisées, estimer le temps consacré à chaque activité afin de répartir au mieux les missions.

Afin de renforcer la communication et développer la cohésion et la collaboration entre les membres du service, une réunion de coordination hebdomadaire a été mise en place.

Malgré cette arrivée, le service Ressources Humaines a fonctionné durant l'année 2017 avec un effectif réduit. L'équipe a été mise à rude épreuve, mais cette dernière est parvenue à assurer la gestion quotidienne de ses missions de base (gestion de la paie, gestion du temps, gestion des carrières...).

Le développement des modules informatiques « ErH Formation », « ErH Evaluation » en lien avec notre logiciel de paie Persée a été poursuivi et a permis d'améliorer considérablement leur fonctionnement et leur efficacité. « ErH Evaluation » a renforcé la politique d'évaluation par le biais d'une gestion accrue par objectif.

La mise en place des modules de « Gestion des Compétences » et de « Gestion des Congés Maladie » en lien avec notre logiciel de paie Persée a débuté et ces modules seront complètement fonctionnels en 2018. Le module « Gestion des Compétences » a pour objectif d'établir un inventaire des descriptifs de fonction, des compétences, une arborescence de celles-ci et de développer davantage les plans de carrière.

Les fichiers de gestion des carrières et des recrutements ont complètement été révisés, en vue de préparer et de faciliter l'intégration des modules « Gestion des Carrières » et « E Recrutement » en 2018 (toujours en lien avec notre logiciel de paie Persée).

La mise en place du nouvel outil de gestion du temps UNITIME, en lien avec Persée, a été relancée et se poursuivra en 2018 de manière à être opérationnelle en 2019.

Les dossiers du personnel sont en cours de numérisation complète afin de faciliter leur gestion selon une arborescence unique.

Une enquête globale sur les risques psycho-sociaux a été réalisée en septembre 2017. Les résultats de cette enquête ont été réceptionnés en décembre 2017 et seront communiqués au personnel dans le courant de l'année 2018.

Un marché public (procédure ouverte conjointe) de service pour la prévention externe et de protection au travail a été lancé en collaboration avec le CPAS de Namur (Pouvoir Adjudicateur), la ville de Rochefort et le CPAS de Rochefort.

Une collaboration avec le Forem a été initiée pour la réalisation d'un JobDay en 2018.

Le service RH s'implique davantage dans l'amélioration du bien-être et de l'environnement de travail. Une communication interne sur l'arrivée des nouveaux engagements est dorénavant systématiquement réalisée et une brochure d'accueil à leur attention est en cours d'écriture. Le service RH s'est associé à la remise en place du Bon Tuy'EAU et participe à la rédaction de certains articles. Le service RH s'est également investi, en collaboration avec la Facility Manager, à la création des NANISEPIADES.

La réforme du ROIP (ROIP IV) visant à :

- rationaliser les règles de fonctionnement ;
- tenir compte de l'évolution du processus d'évaluation ;
- favoriser le travail décentralisé et le télétravail, la géolocalisation et les nouvelles méthodes de pointage ;
- instaurer des règles plus strictes d'incompatibilité entre l'exercice d'une fonction au sein d'INASEP et d'un mandat politique ;

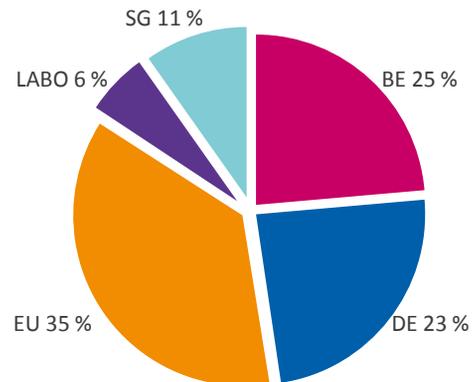
n'a pas été réalisée par manque de temps et de ressources. Cette réforme débutera à la fin de l'année 2018. La recherche de solutions aux problèmes posés par l'inadaptation de la RGB aux réalités des métiers de l'intercommunale sera réalisée en même temps.

■ 6.2 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2017 se présente comme suit:

- 225 travailleurs étaient occupés à temps plein et 31 personnes à temps partiel, ce qui représente 244,41 équivalents temps plein.

Répartition des agents par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

256 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante:

- 209 personnes étaient occupées sous contrat à durée indéterminée à temps plein et 31 personnes à temps partiel (y compris statutaires),
- 16 en CDD à temps plein et 0 à temps partiel
(45 personnes à temps plein occupées sous contrat avec bénéfice de points APE - 45 à temps plein et 0 à temps partiel),
(1 agent à temps plein en convention IFAPME),
(149 personnes statutaires à temps plein et 28 personnes statutaires à temps partiel → 177 agents statutaires).
- 4 personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime de l'interruption de carrière soit la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	209	31
Contrats à durée déterminée	16	0
APE	45	0
Par sexe		
Sexe masculin	184	21
Sexe féminin	41	10
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	15	0
Employés	64	3
Ouvriers	12	0
Autres *	149	28

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

Au 31/12/2017, 2 agents provinciaux sont à disposition de l'Intercommunale, liés par une convention mutuelle entre notre Intercommunale et la Province de Namur.

Ceux-ci occupaient les catégories d'emploi suivantes :

1 agent était occupé à temps plein et 1 agent à temps partiel, ce qui représente 1.80 ETP.

Ces agents provinciaux sont principalement occupés à des tâches au sein des bureaux d'études.

1 agent temps plein a été pensionné au 31/12/2017.

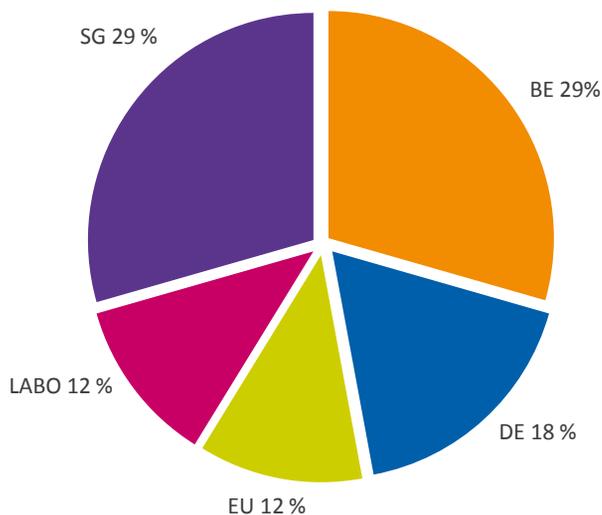
6.2.1 Entrées

Au cours de l'exercice 2017, l'intercommunale a recruté 17 agents → 17 agents à temps plein et 0 à temps partiel soit 17 ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit:

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	17	0
Contrats à durée indéterminée	5	0
Contrats à durée déterminée	12	1
Statutaires*repris en CDI	2	0
APE*repris CDI/CDD	14	0
Convention IFPM repris en CDD	1	1
Sexe masculin	13	0
Diplôme primaire	1	0
Diplôme secondaire	6	0
Diplôme supérieur non universitaire	4	0
Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin	4	0
Diplôme secondaire	1	0
Diplôme supérieur non universitaire	2	0
Diplôme universitaire	1	0

Répartition des entrées par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.2.2 Sorties

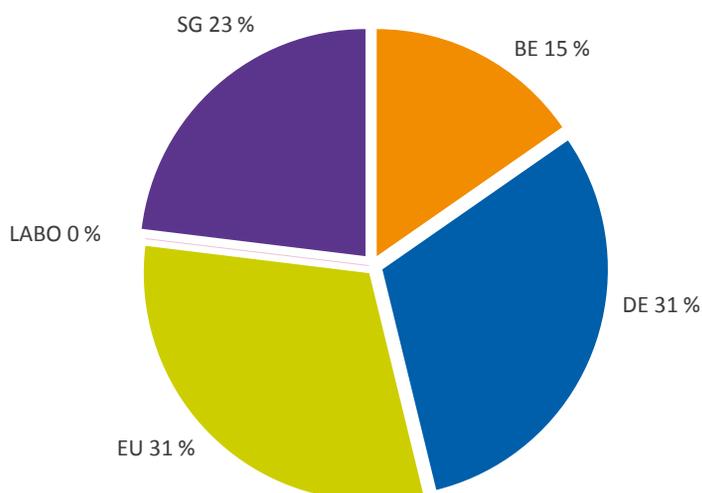
13 personnes ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice 2017.

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	12	1
Contrats à durée indéterminée	10	1
Contrats à durée déterminée	2	0
APE*repris CDD/CDI	3	0
Statutaires*repris CDI	7	1
Sexe masculin	11	0
Diplôme primaire	1	0
Diplôme secondaire	7	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	2	0
Sexe féminin	1	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	1	0
Diplôme supérieur non universitaire	0	1
Diplôme universitaire	0	0

- 3 démissions
- 6 pensions pour retraite et 2 pensions pour inaptitude physique
- 1 licenciement
- 1 fin de CDD

Répartition des sorties par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

■ 6.3 PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL



Service public fédéral
**Emploi, Travail
et Concertation sociale**

Direction générale Contrôle du bien-être au travail
Direction des services généraux

Rapport annuel du service Interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2017

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne **sans sections**.

Le formulaire B est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées **des sections**.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la notice explicative.

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur

<http://www.emploi.belgique.be/moduleDefault.aspx?id=7282>

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle : INASEP
Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L ou A.S.B.L ...) : SCRL
Rue + n° : rue des Viaux 1 b
Code postal: 5100 Commune : NANINNE
Numéro d'identification (10 chiffres - n° TVA + « 0 » en avant) : 0002187377
Tél.: 081 40 75 11 // Fax : 081 40 75 45
Adresse électronique : info@inasep.be
Activité principale (description) : bureau d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire
Code NACE-BEL (5 chiffres) : 36000
Nombre de travailleurs (en 2017) : 268
Gestionnaire (nom et fonction) : M. Didier HELLIN, Directeur Général

Si l'employeur a **plusieurs unités d'établissement**, remplir le tableau de l'annexe « unités »

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom : M. Alain TRIBOLET

Tél.: 0491 17 56 86

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire de l'entreprise
 Conseiller en prévention « sécurité du travail »
 Conseiller en prévention « médecin du travail ».

Donner le nom du conseiller en prévention coordinateur « sécurité du travail » :

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?
(cocher la réponse adéquate)

- Formation de base
- Niveau 2
- Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 40 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- Non
- Oui

Si oui, nombre : 1

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : 100 %

1.2.6 Nom du médecin du travail : Dr Nicole DEBORSU (cocher la réponse adéquate)

- Membre du personnel du service **interne** pour la prévention et la protection au travail
- Membre du personnel du service **externe** pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°: Eugène Thibaut 1A // Code postal : 5000 Commune : Namur

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : SPMT-ARISTA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)

- Comité pour la prévention et la protection au travail.
- Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
- Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire mentionné au point 1.1
- Autre personne (nom et fonction) : **M. Richard FOURNAUX**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 7

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 353057 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail:

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0	1	8	9 (B)	$T_r = \frac{B \times 1.000.000}{A} = 25,49$
Nombre de journées- calendrier perdues	0	105	133	238 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = 0,67$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité		225		225 (D)	$T_{gg} = \frac{(C+D) \times 1.000}{A} = 1,31$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 6

Nombre d'accidents bénins : 9

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 0, dont 0 mortels

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différents unités d'établissement renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	4976	
b. Travailleurs intérimaires	0	
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	0	

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2017 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. Poursuite des mises à jour RGIE des installations INASEP	LH
b. Mise en œuvre d'une nouvelle analyse charge psychosociale	Direction
c. Formation des équipiers 1 ^{ère} intervention	SIPP
d. Poursuite de la mise à jour des remarques sur visite des lieux de travail en PG et PA	SIPP
e. Développement des permis de travail en équipe maintenance SEUU	LH

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires:

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs...)	292
Installations électriques haute tension	91
Installations électriques basse tension	79
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou...) : incendie-engins de terrassement-portes sectionnelles-chaudières-réservoirs sous pression	235

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2018

Donnez un aperçu des cinq principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (consulter la note explicative) :

- a. Poursuite des mise à jour RGIE des installations INASEP
- b. Mise en œuvre d'une nouvelle analyse charge psychosociale
- c. Formation des équipiers 1^{ère} intervention
- d. Poursuite de la mise à jour des remarques sur visite des lieux de travail en PG et PA
- e. Développement des permis de travail en équipe maintenance SEEU

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ?

(cocher la réponse adéquate)

- Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
- Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5 Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne : PPT accueil des nouveaux

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne : formation d'un CP2

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 3

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information ?

- Non
- Oui

Si oui, les citer : visites des lieux de travail - ANARIS - Mises en services (3 feux verts)

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail:

0

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

0

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux:

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : 0
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 2
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - C.1. Nombre en fonction du demandeur de l'intervention :
 - c.1. Conseil - accueil : 2
 - c.2. Intervention : 2
 - c.3. Conciliation : 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif : 0
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) : 0
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail : 0
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle : 0
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles : 0
 - c.2. Mesures collectives : 0
 - c.3. Pas de mesures : 0
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail : 00

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail

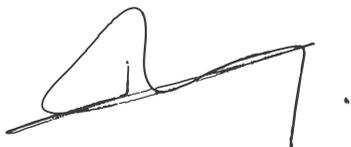
- a. Nombre de faits enregistrés : 0
- b. Nombre selon la nature des faits :
 - b.1. Violence physique : 0
 - b.2. Violence psychique : 0
 - b.3. Harcèlement moral : 0
 - b.4. Harcèlement sexuel : 0
 - b.5. Autres : 0

Date : 19/03/2018

Le gestionnaire,

Le conseiller en prévention,
(chargé de direction)

Nom : **Didier Hellin** Directeur général



Nom : **Tribolet Alain** CP1 SEPP



Annexe « unités » : Liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL. - FAX - EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	94	36000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@inasep.be Gestionnaire : DG Dridier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'Hôpital 6 à 5600 Philippeville.	80	36000	Tél. 071 66 05 00 Fax : 071 66 80 18 E-mail : philippe.libertiaux@inasep.be Gestionnaire : ing Philippe LIBERTIAUX
3.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées	94	37000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@inasep.be Gestionnaire : ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
8.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : Liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement
 (à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité
 80 000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	1. Nombre d'heures prestées (A)	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1 000 000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1 000 / A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000 / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail
126 232	1	7,92	8	0,06	0,06	0,06													0,06
98 984	4	40,4	60	0,61	0,61	0,61													0,61
127 840	4	31,3	170	225	1,33	1,33													3,09



INTERC.NAMUROISES SERVICES PUBLICS.
RUE DES VIAUX 1B PARC INDUSTRIEL
5100 NANINNE

Rapport du Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail relatif aux activités effectuées pour votre établissement

Année : 2017

Numéro d'affiliation : 2509

Contenu :

1. Renseignements relatifs à la santé des travailleurs
 - 1.1 Aperçu global des prestations sur l'année
 - 1.2 Aperçu des prestations médicales par types sur l'année
 - 1.3 Examens réalisés (répartition trimestrielle)
 - 1.4 Actes techniques demandés par le médecin (répartition trimestrielle)
2. Renseignements relatifs à la gestion des risques
 - 2.1 Missions réalisées
 - 2.2 Renseignements relatifs à la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail

Identification du SEPP

Nom de SEPP : SPMT-ARISTA
Numéro d'agrément : SEXTD 30
Zone : ZONE BRABANT / NAMUR / LUXEMBOURG
Adresse : Rue Eugène Thibaut 1A
localité : 5000 Namur

Téléphone: 081 73 56 56
Fax : 081 72 87 57
Adresse e-mail :
Website : www.sfmt-arista.be

Identification de l'entreprise à qui est destiné le rapport

Nom : INTERC. NAMUROISES SERVICES PUBLICS.
Numéro de la BCE : 218735790
Adresse : RUE DES VIAUX 1B, PARC INDUSTRIEL - 5100 NANINNE
Téléphone, fax : Tél. : 081 40 75 18 Fax : 081 40 75 75
Numéro d'affiliation au SEPP : 2509
Catégorie d'entreprise : B
Code NACE : 36000
Nombre de travailleurs déclarés : 252
(1^{er} trimestre 2017)

Le(s) médecin(s) du travail,


DR DEBORSO MOOLE

1 Surveillance de la santé

1.1 Aperçu global des prestations sur l'année

a. Travailleurs à examiner périodiquement

2017	
207	Nombre d'examens réalisés
82	Nombre d'actes techniques réalisés
57	Nombre d'absences récupérables (annulation dans les délais)
20	Nombre d'absences non récupérables (absence et annulation hors délais)

Répartition des travailleurs par rapport aux catégories

Risques définis	203
Travail sur écran	116
Manutention	114
Poste de sécurité	202
Poste de Vigilance	0
Travail de nuit / Travail posté	1
Denrées alimentaires	10
Sélection médicale - Permis de conduire Grp II	1

Répartition des travailleurs par rapport à la périodicité

(4^{ème} trimestre 2017)

Nombre de mois	Travailleurs	
3		0,0 %
6	2	0,9 %
12	211	99,1 %
24		0,0 %
36		0,0 %
48		0,0 %
60		0,0 %

(indisponibles et Art. 60 compris)

b. Autres travailleurs examinés

(Intermédiaires, stagiaires, jobistes...)

Activités réalisées

2017	
6	Nombre d'examens réalisés
0	Nombre d'actes techniques réalisés

1.2 Aperçu des prestations médicales par type sur l'année

Examens réalisés		Actes techniques demandés	
22	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)	1	1. Radiographies « Thorax »
132	2. Evaluation de santé périodique (002)		2. Radiographies « squelettes »
1	3. Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)	26	3. Examens biologiques sanguins et urinaires
28	4. Examen de reprise du travail (004+006)		4. Intradermo-réactions
4	5. Examen de pré-reprise du travail (104+106)	16	5. Audiométries
1	6. Examen dans le cadre de la protection de la maternité/ allaitement (005+013+016)	3	6. Tests visuels
9	7. Examens spontanés (007)	4	7. Spirométries
8	8. Examens provoqués sur précédent examen (022)		8. EGG repos et épreuves d'efforts
	9. Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)	18	9. Vaccins tétanos, diphtérie et coqueluche
6	9.2 Evaluation de santé dans le cadre d'un trajet de réintégration (102+103)	6	10. Vaccins hépatites
	10. Surveillance de santé prolongée (023)		11. Vaccins grippe
	11. Extension de surveillance de santé (010)		12. Vaccins autres
	12. Evaluation de santé à l'initiative de l'employeur acceptée par le médecin du travail (151)	3	13. Autres
2	13. Autres *	82	
213			

* Consultation Médecine du voyage / Examens de prévention « Maux de dos » / Examen de sélection médicale « Permis Grp 2 »

1.3 Examens réalisés (répartition)

a. Nombre d'examens par type

a1. Travailleurs à surveillance de santé périodique

		TRIMESTRES			
2017		1	2	3	4
17	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)	6	4	3	4
132	2. Evaluation de santé périodique (002)	52	23	33	24
	3. Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)				
28	4. Examen de reprise du travail (004+006)	8	4	12	4
4	5. Examen de pré-reprise du travail (104+106)	1	2	1	
1	6. Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)		1		
9	7. Examens spontanés (007)	3	2	2	2
8	8. Examens provoqués sur précédent examen (022)	2	3	1	2
	9.1 Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
6	9.2 Evaluation de santé dans le cadre d'un trajet de réintégration (102+103)	2	1	3	
	10. Surveillance de santé prolongée (023)				
	11. Extension de surveillance de santé (010)				
	12. Evaluation de santé à l'initiative de l'employeur acceptée par le médecin du travail (151)				
2	13. Autres*			1	1
207					

* Consultation Médecine du voyage / Examens de prévention « Maux de dos » / Examen de sélection médicale « Permis Grp 2 »

a2. Autres travailleurs

		TRIMESTRES			
2017		1	2	3	4
5	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)		3	2	
	2. Evaluation de santé périodique (002)				
1	3. Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)		1		
	4. Examen de reprise du travail (004+006)				
	5. Examen de pré-reprise du travail (104+106)				
	6. Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)				
	7. Examens spontanés (007)				
	8. Examens provoqués sur précédent examen (022)				
	9.1 Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
	9.2 Evaluation de santé dans le cadre d'un trajet de réintégration (102+103)				
	10. Surveillance de santé prolongée (023)				
	11. Extension de surveillance de santé (010)				
	12. Evaluation de santé à l'initiative de l'employeur acceptée par le médecin du travail (151)				
	13. Autres*				
6					

b. Décisions à l'issue des examens

b1. Travailleurs à surveillance de santé périodique

TRIMESTRES

2017		1	2	3	4
8	CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION (0)	3	4	1	
170	APTE (1,7,11)	64	28	43	35
11	APTE AVEC RESTRICTIONS (2, 13)	3	3	4	1
	APTE MOYENNANT MUTATION (3, 12)				
	TEMPORAIREMENT INAPTE (4, 14)				
1	DÉFINITIVEMENT INAPTE (5, 15)		1		
11	DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE (6)	3	3	4	1
	CONCLUSIONS IMPOSSIBLES (8)				
	APTITUDE EN SUSPENS (9)				
	À MUTER POUR UNE PÉRIODE DE (17)				
	À MUTER DÉFINITIVEMENT (18)				
1	RÉINTÉGRATION (A) TEMP. INAPTE - TRAVAIL ADAPTÉ OU AUTRE TRAVAIL (19)			1	
	RÉINTÉGRATION (B) TEMP. INAPTE - PAS DE TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (20)				
	REINTÉGRATION (C) DEF. INAPTE - TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (21)			2	
4	REINTÉGRATION (D) DEF. INAPTE - PAS DE TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (22)	1	1		
	RÉINTÉGRATION (E) PAS OPPORTUN DE DÉMARRER TRAJET DE RÉINTÉGRATION (23)				
1	AUTRES (10, 16, 99)			1	
207	Remarque : Conclusion impossible signifie que les éléments nécessaires à la prise de décision n'ont pas été fournis Aptitude en suspens signifie qu'on est en attente d'éléments pour prendre une décision				

b2. Autres travailleurs

TRIMESTRES

2017		1	2	3	4
	CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION (0)				
6	APTE (1,7,11)		4	2	
	APTE AVEC RESTRICTIONS (2, 13)				
	APTE MOYENNANT MUTATION (3, 12)				
	TEMPORAIREMENT INAPTE (4, 14)				
	DÉFINITIVEMENT INAPTE (5, 15)				
	DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE (6)				
	CONCLUSIONS IMPOSSIBLES (8)				
	APTITUDE EN SUSPENS (9)				
	À MUTER POUR UNE PÉRIODE DE (17)				
	À MUTER DÉFINITIVEMENT (18)				
	RÉINTÉGRATION (A) TEMP. INAPTE - TRAVAIL ADAPTÉ OU AUTRE TRAVAIL (19)				
	RÉINTÉGRATION (B) TEMP. INAPTE - PAS DE TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (20)				
	REINTÉGRATION (C) DEF. INAPTE - TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (21)				
	REINTÉGRATION (D) DEF. INAPTE - PAS DE TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (22)				
	RÉINTÉGRATION (E) PAS OPPORTUN DE DÉMARRER TRAJET DE RÉINTÉGRATION (23)				
	AUTRES (10, 16, 99)				
6					

1.4 Actes techniques demandés par le médecin (répartition trimestrielle)

a. Nombre d'actes techniques par type

a1. Travailleurs à surveillance de santé périodique

TRIMESTRES

2017		1	2	3	4
1	1. Radiographies « thorax »				1
	2. Radiographies « squelette »				
26	3. Examens biologiques sanguins et urinaires	6	4		16
3	4. Intradermo-réactions			2	1
16	5. Audiométries	6	4	1	5
3	6. Tests visuels	1		1	1
4	7. Spirométries	2		1	1
2	8. ECG. repos et épreuves d'effort				2
18	9. Vaccins tétanos, diphtérie et coqueluche	11	2	5	
6	10. Vaccins hépatites		1	4	1
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
3	13. Autres		3		
82					

a2. Autres travailleurs

TRIMESTRES

2015		1	2	3	4
	1. Radiographies « thorax »				
	2. Radiographies « squelette »				
	3. Examens biologiques sanguins et urinaires				
	4. Intradermo-réactions				
	5. Audiométries				
	6. Tests visuels				
	7. Spirométries				
	8. ECG.+ épreuves d'effort				
	9. Vaccins tétanos, diphtérie et coqueluche				
	10. Vaccins hépatites				
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
	13. Autres				

2. Gestion des risques

2.1 Missions réalisées

Nombre d'interventions (contacts, rendez-vous en firme, réunions...)

Nombre de participations	TRIMESTRES					Nombre	
	TOTAL	1	2	3	4	Annulées	Refusées
Enquêtes périodiques de lieux de travail	2				2		
Participation aux CPPT et CCB	1		1				

Nombre d'heures hors déplacement

Nombre d'heures	TRIMESTRES					Nombre	
	TOTAL	1	2	3	4	Annulées	Refusées
Interventions concernant les aspects psychosociaux	18	2	5	6	5		
Enquête concernant un accident de travail (>3 jrs)							
Enquête spécifique approfondie accident grave							
Autres enquêtes et analyses des risques	22	2	6	3	11		
Renseignement, avis, propositions							
Collaboration, participation, concertation KAM	58	1	21	16	20		
Formations, sensibilisations							
Interventions spécifiques à la surveillance de santé	2			2			

Intervention concernant les aspects psychosociaux :
Reprend toutes les interventions des conseillers en prévention dans le cadre des dossiers individuels durant l'année ciblée

Autres enquêtes et analyses des risques :
Reprend toutes les interventions dans le cadre d'enquêtes détaillées ou globales ainsi que les analyses des risques réalisées pour tous les domaines de prévention confondus

Avis, propositions :
Reprend tous les avis et propositions remis, avec ou sans déplacement dans l'entreprise

2.2 Renseignements relatifs à la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail

Les points 1,2 et 4 sont à compléter par le SIPP

3. Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention compétent :

3.1 Interventions psychosociales informelles :

a. Nombre d'interventions de la personne de confiance :	A compléter par le SIPP	
b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux :		2
c. Nombre en fonction du type d'intervention :		
c.1. Conseil, accueil :		2
c.2. Intervention		2
c.3. Conciliation :		

3.2 Interventions psychosociales formelles :

a. Nombre de demandes :	
a.1. à caractère principalement collectif (hors faits de violence ou harcèlement) :	
a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou harcèlement) :	
a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail	
b. Nombre total d'interventions psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle :	
c. Nombre de mesures :	
c.1. Mesures individuelles :	
c.2. Mesures collectives :	
c.3. Pas de mesures :	
c.4. Intervention de l'inspection du contrôle du bien-être au travail :	

■ 6.4 COMMUNICATION

6.4.1 Information du public scolaire

- Organisation et coordination des visites scolaires et à destination du grand public des stations d'épuration : plus de 850 visiteurs ont été accueillis en 2017
- Promotion et envoi de dossiers et supports pédagogiques à l'attention des enseignant(e)s
 - Calendriers scolaires : 178 exemplaires diffusés
 - « Bon voyage l'eau » : 42 dossiers à l'attention de l'enseignement primaire (instituteurs et bacheliers)
 - « Au fil de l'eau » : 56 dossiers à l'attention de l'enseignement maternel (instituteurs et bacheliers)
- Site web, Facebook, LinkeDin
 - Mises à jour journalières des différentes informations à destination des citoyens
 - Mises à jour hebdomadaires des avis de coupure pour les abonnés en distribution d'eau
 - Informations diverses sur les événements et la vie de l'INASEP
 - Etude et mise en place d'une plateforme client pour le site web avec le concours du service informatique et du prestataire
 - Publication des avis de recrutement sur le site web, Facebook et LinkeDin en collaboration avec le service des ressources humaines
 - Informations diverses sur la vie de l'INASEP et sur les événements organisés

6.4.2 Evènements

- 3^e participation au salon des Mandataires dans le cadre du village de l'eau regroupant les acteurs de l'eau en Wallonie. Bien que le concept soit différent et avec un changement de visuels sur le stand, celui-ci reste un lieu de rencontre incontournable, avec nos affiliés et mandataires. Une belle visibilité pour notre bureau d'études qui, à cette occasion, réunit une partie des partenaires afin de promouvoir les nouveaux services de l'INASEP
- Journées Wallonnes de l'Eau, plusieurs stations ont été ouvertes durant cette quinzaine et ont été visitées par plus de 600 élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
- Fête du personnel (changement de formule), organisée cette année dans le cadre magnifique de la Ferme d'Achêne
- Banquet de Ste Barbe de la distribution d'eau
- Assemblée générale de mars, juin et de décembre 2017
- Différentes conférences de presse
- Inauguration de la station de Fosse-la-ville

6.4.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés

- Rapport d'activité 2016
- Déclaration environnementale 2017 (Données 2016)
- Plan stratégique 2017-2019
- Rapport sur l'adduction EST pour la distribution d'eau
- Plaquettes de présentation des stations
- Reportages photos des différentes réalisations du bureau d'études, de la distribution d'eau et assainissement, pour illustrer les documents et rapports
- Cartes de vœux, électroniques et version imprimée
- Création d'encarts publicitaires pour différents magazines et journaux
- Création de différents supports pour les services épuration et distribution d'eau (journal d'exploitation, bordereau de transport, triptyque accueil, cartes indexiers...)
- Plaquettes de présentation des différents métiers (révision et réimpression)
- Folders (4) à destination des clients de la distribution d'eau.

6.4.4 Contributions internes

- Coordination des différentes visites de la délégation INASEP dans les communes
- Création de l'ensemble des documents suivants en respectant la charte graphique
 - Cartes de visites
 - Signatures mail
 - Enveloppes, papier à lettre...
 - Powerpoint
 - Vidéos
- Création des différents visuels pour l'amicale (affiches, cartes de vœux, bandeau Facebook...)
- Relation presse
 - Accueil de la presse lors de différentes inaugurations et manifestations
 - Réalisation et diffusion des communiqués de presse

6.4.5 Le Bon Tuy'Eau

- Refonte totale et relance du Bon Tuy'Eau (journal d'entreprise), conception, réalisation et impression en interne.

6.4.6 Matériel de promotion

- Conception et réalisation via marché public de différents gadgets (bidons, clés Usb, stylos...)
- Création et réalisation de bâches de chantier au nom d'INASEP

6.4.7 Représentation au sein d'Aquawal

- Vice-présidence de la commission 5 d'Aquawal



■ 6.5 INFORMATIQUE

6.5.1 Outils de Gestion

En collaboration avec les sociétés NSI et Défimédia, développement d'un « espace client », sur un portail Web à usage de nos clients du département de la Distribution d'eau. Ceux-ci pourront notamment y encoder leurs index annuels de consommation d'eau. Ce site Web sera mis en service en 2018. La sous-traitance de l'impression et de l'envoi des factures d'eau sera mise en place conjointement.

Pour ce même département, un nouveau programme de calcul des rendements des réseaux de distribution d'eau a été développé et a passé avec succès sa phase de test. Son exploitation peut démarrer en 2018.

Renforcement de l'équipe de développement informatique au service Exploitation (Epuration) par l'engagement d'un second développeur dont la mission principale est d'assurer la pérennisation du logiciel Ouvrages.

Exploitation du logiciel de gestion du Laboratoire Odo. Cet outil est notamment utilisé pour améliorer la « gestion de la qualité » dans ce service et pour alimenter le site Internet de l'Inasep en données relatives à la qualité de l'eau de distribution.

6.5.2 Contacts avec le personnel itinérant

Au département Exploitation, déploiement progressif de la solution de géolocalisation des véhicules de service pour une meilleure sécurité des agents parfois amenés à travailler seuls dans des endroits isolés et pour une meilleure organisation des tournées des agents entre les différents sièges d'exploitation et les sites de travail. A finaliser en 2018.

6.5.3 Télé relève

Le projet pilote d'étude de faisabilité de l'installation de compteurs d'eau à relève d'index à distance, par simple passage des agents indexiers devant les habitations s'est poursuivi en 2017, mais il n'a pas encore produit ses conclusions. Poursuite et réorientation du projet en 2018 ; renforcement de l'intégration au logiciel de gestion Gédipro utilisé par le département de la Distribution d'eau.

6.5.4 Gestion des travaux

Au bureau d'études, le logiciel de gestion des prestations des surveillants de chantier et coordinateurs sécurité, Gestra a subi une révision afin d'intégrer la gestion des marchés à lots, suite aux modifications de la législation sur les marchés publics.

6.5.5 Gestion documentaire

Sélection de la société Exquando dans le cadre d'un marché public pour la réalisation d'une mission d'analyse, de sélection et d'assistance dans le choix d'une solution de Gestion Electronique des Documents (GED) et de gestion du courrier. L'objectif est de réaliser une révision de la solution de gestion du courrier entrant actuelle basée sur Cindoc et d'étendre cette gestion aux autres types de documents utilisés par les différents services de l'Inasep (Bureau d'études, Distribution d'eau et Ressources Humaines principalement). A finaliser en 2018.

6.5.6 Sécurité informatique

Acquisition d'un nouveau système de pare-feu sur base du logiciel Fortinet et en cogestion avec la société Win. Cette solution remplace l'ancien logiciel devenu obsolète. Elle offre une plus grande souplesse d'accès à Internet pour les utilisateurs, une plus grande facilité de connexion en wifi, des appareils mobiles de type smartphones ou tablettes, tout en maintenant un niveau de sécurité optimum. Cette application a permis également la mise en place d'un « Portail captif » qui permet à tout visiteur de se connecter au réseau Wifi de l'entreprise pour accéder à Internet de manière sécurisée et authentifiée.

6.5.7 Réseau informatique

Fiabilisation des lignes réseau de Naninne par la mise en place d'une technologie fibre à 100 Mbits. Et préparation d'une redondance de lignes à implémenter en 2018.

6.5.8 Rationalisation des ressources informatiques

Le parc de serveurs physiques de l'Inasep est actuellement basé principalement sur six hyperviseurs. Ils hébergent l'ensemble des serveurs virtuels dont le nombre est resté stable (25 serveurs virtuels principaux).

Et une étude de marché a été menée pour les remplacer, ainsi que le stockage sur disque, en 2018, dans le but de moderniser et renforcer l'infrastructure de virtualisation et permettre un stockage de masse à coût maîtrisé.

Remplacement de l'ensemble des imprimantes multifonctions des différents centres de l'Inasep. La solution retenue a été celle offerte dans le cadre du marché public du SPW. Le parc se compose maintenant de seize imprimantes de marque Ricoh. Cette solution intègre comme fonctionnalité principale, le « follow me printing » qui permet aux agents au départ de leur PC, de voir l'ensemble de ces nouvelles imprimantes comme une unique machine et d'obtenir leurs impressions sur simple présentation de leur badge d'identification, sur n'importe laquelle des 16 imprimantes réparties sur trois sites (huit à Naninne, quatre à Lives et quatre à Philippeville).

En 2017, 20 % du parc de PC ont été remplacés ou remis à niveau. Cela représente un soixantaine de PC. Ils ont été équipés de disques SSD. L'ensemble du parc tourne toujours en Windows Seven. Seules quelques tablettes et PC portables sont en Windows 10 (une trentaine, soit 10 %)

6.5.9 Autres développements

Numérisation de tous les plans qui subsistaient encore sur support papier au département de la Distribution d'eau.

Un utilitaire pour la production de rapports dans le cadre du projet pilote « Push Eau » d'Aquawal a été développé. Ce projet vise à débusquer les abus d'adresses fictives par les allocataires sociaux.





CHAP. 7

FINANCES



7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/17

	2017	2016	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	20 024,17	911 157,93	-891 133,76
Résultat d'exploitation	441 721,87	1 237 657,55	-795 935,68
Produits d'exploitation	47 026 253,90	48 255 630,46	-1 229 376,56
Chiffres d'affaires	35 693 368,34	35 656 241,72	37 126,62
En cours BE	28 659,31	154 534,00	-125 874,69
Production immobilisée	1 474 995,24	1 950 250,03	-475 254,79
Autres produits d'exploit	9 826 354,67	9 291 845,46	534 509,21
Produits exploitation non récurrents	2 876,34	1 202 759,25	-1 199 882,91
Charges d'exploitation	46 584 532,03	47 017 972,91	-433 440,88
Approv. marchand & sous-traitant	9 508 938,70	9 650 983,42	-142 044,72
Services et bien divers	10 947 310,30	11 675 335,61	-728 025,31
Rémunérations et charges	16 498 696,72	16 188 597,17	310 099,55
Amortissements	9 449 194,47	8 978 570,99	470 623,48
Réduction valeur sur créances	74 044,75	236 100,19	-162 055,44
Prov Pr risques et charges	-70 208,15	46 187,23	-116 395,38
Autres charges d'exploitation	171 424,12	193 649,72	-22 225,60
Charges exploitation non récurrents	5 131,12	48 548,58	-43 417,46
Financiers	-307 487,03	-273 953,92	-33 533,11
Produits financiers	6 863 545,27	6 703 077,58	160 467,69
Charges financières	7 171 032,30	6 977 031,50	194 000,80
Impôts	-114 210,67	-52 545,70	-61 664,97
RÉSULTAT GLOBAL	20 024,17	911 157,93	-891 133,76

7.2 BILAN BNB AU 31/12/2017

ACTIF		2017	2016	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS		156 104 230,86	154 160 191,49	1 944 039,37
II	Immobilisations incorporelles	302 472,79	250 544,10	51 928,69
III	Immobilisations corporelles	150 775 964,06	149 775 005,84	1 000 958,22
IV	Immobilisations financières	5 025 794,01	4 134 641,55	891 152,46
ACTIFS CIRCULANTS		37 063 032,42	37 088 697,39	-25 664,97
V	Créances à plus d'un an	1 656 747,96	2 457 009,55	-800 261,59
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	7 547 809,31	6 542 329,10	1 005 480,21
VII	Créances à un an au plus	14 114 735,14	14 674 105,77	-559 370,63
VIII	Placements de trésorerie	7 816,04	1 372 269,69	-1 364 453,65
IX	Valeurs disponibles	2 453 631,12	2 731 207,58	-277 576,46
X	Comptes de régularisation	11 282 292,85	9 311 775,70	1 970 517,15
TOTAL DE L'ACTIF		193 167 263,28	191 248 888,88	1 918 374,40

PASSIF		2017	2016	VARIATION
CAPITAUX PROPRES		34 125 228,38	33 244 080,94	881 147,44
I	Capital	26 973 666,78	26 027 795,03	945 871,75
III	Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
IV	Réserves	1 806 002,42	2 057 401,94	-251 399,52
V	Bénéfice reporté	4 795 390,78	4 523 967,09	271 423,69
VI	Subsides en capital	488 318,97	573 067,45	-84 748,48
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		1 329 536,60	1 399 744,75	-70 208,15
VII	A.Provisions pour risques et charges	1 329 536,60	1 399 744,75	-70 208,15
DETTES		157 712 498,30	156 605 063,19	1 107 435,11
VIII	Dettes à plus d'un an	135 464 693,18	133 356 831,73	2 107 861,45
IX	Dettes à un an au plus	16 729 286,10	16 989 106,51	-259 820,41
X	Comptes de régularisation	5 518 519,02	6 259 124,95	-740 605,93
TOTAL DU PASSIF		193 167 263,28	191 248 888,88	1 918 374,40

■ 7.3 RAPPORT DE GESTION

Présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2018

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2017.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le rapport annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après. Le bilan du plan financier 2014-2017 ainsi que le plan financier pluriannuel 2017-2019 adopté par l'Assemblée générale du 21 décembre 2016 sont repris en annexe au rapport annuel 2017 établi par le Conseil d'administration.

■ 7.4 EVOLUTION DES AFFAIRES

Les résultats des exercices 2013 et 2014, perte de - 390 375,83 € en 2013, perte de -1 154 291,19 € malgré la récupération de la provision pour le simple pécule de vacances de 1 128 000 € en 2014 ont pour rappel conduit à l'adoption d'un plan financier 2014-2017 visant à un retour progressif à l'équilibre de l'intercommunale au travers de différentes mesures adoptées en AG. Les exercices suivants ont permis d'enregistrer des résultats meilleurs que ceux escomptés dans le plan financier, conséquences à la fois des mesures prises suite au plan financier (voir les rapports de gestion précédents) mais également de certaines évolutions des affaires. Ainsi l'exercice 2015 a enregistré une perte de -149 800,84 € tandis que l'exercice 2016 s'est soldé par un résultat positif de 911 157,93 €.

Certains éléments justifiaient cependant le résultat 2016 largement supérieur aux prévisions du plan financier pluriannuel (-461 686,01 €) et de la modification budgétaire 2016 (-270 508,09 €). Des produits enregistrés pour le Bureau d'études meilleurs qu'annoncés (plus de 240 000 € de recettes supplémentaires par rapport au budget 2016 modifié, mesure prise au fédéral de réduction des charges de pension pour son personnel statutaire en 2016 qui a permis de compenser la charge nouvelle liée à l'indexation des salaires intervenue à la mi-2016, paiement important et exceptionnel enregistré en Distribution d'eau lié à la régularisation avec la SPGE en matière d'irrecouvrables. Il faut donc être attentif à ces éléments avant de comparer le résultat de 2017 avec celui de 2016.

Le plan financier 2017-2019 a permis d'établir le scénario « worst case » de l'évolution des affaires de l'intercommunale et les mesures à prendre pour répondre aux défis budgétaires auxquels doit faire face la société. La plupart des mesures envisagées par le PF 2017-2019 sont mises en œuvre et certaines ont même pu être anticipées, notamment le non remplacement de certains départs naturels. Certains éléments nouveaux et certaines évolutions ont également contribué à améliorer le résultat comme la vente d'eau et certaines recettes en distribution d'eau.

L'exercice 2017 se clôture ainsi par un résultat positif de 20 024,17 € intégrant la création d'une provision pour risque lié au coût du remplacement d'agents statutaires en cas d'absence de longue durée (50 000 €) qui n'avait pas été prévue lors de l'établissement de la Modification budgétaire. Ce résultat est donc proche de celui annoncé en MB 2017.

Il est important de souligner que la situation de la Distribution d'eau s'améliore nettement d'année en année suite à la réorganisation opérée avec la collaboration du consultant A2BM et aux choix opérés dans ce secteur. La poursuite de l'implémentation de l'organisation autour de GEDIPRO constitue un défi permanent qui doit contribuer à cette évolution. Les projets d'adduction Ouest (qui se termine), d'adduction EST envisagée avec un partenariat SWDE élargi sur la gestion des ressources en eau de la Région de même que la poursuite de la production immobilisée sont autant de projets participant à la volonté de pérenniser ce secteur dans un équilibre durable. Une attention particulière devra être portée à l'adéquation des ressources tant humaines que financières pour assurer le meilleur service possible de même qu'à la gestion de la balance âgée et des irrecouvrables.

Le lancement du Service AGREA a été décidé fin de l'année 2017. Il participe à la diversification et au redéploiement du Service d'Aide aux Affiliés et constitue un pari sur l'avenir visant à la fois à répondre à des besoins de gestion inéluctables des communes en matière de gestion des réseaux d'égouts mais également à réorienter les ressources du Bureau d'études en vue de réduire le différentiel financier entre recettes et dépenses apparu suite à la fin du pic d'investissements en lien avec l'épuration des eaux usées. La révision des tarifs de certaines prestations a également été décidée sur base du constat d'un différentiel très défavorable honoraires/coût des prestations. Il faudra être cependant attentif au fait que la croissance réelle importante des prestations des équipes du Bureau d'études ne coïncide pas avec une croissance des honoraires pourtant nécessaire pour rééquilibrer davantage ce secteur d'activités. La complexité croissante, les difficultés de terrain, les exigences des donneurs d'ordre et la réalité économique sont autant d'éléments qui influent sur les activités du Bureau d'études. Il convient d'être attentif au fait que l'activité Bureau d'études génère actuellement de l'ordre de 4,2 à 4,4 millions EUR tandis que les seules charges RH représentent plus de 5 Millions EUR, ce qui démontre toute la difficulté d'assurer l'équilibre d'un service pourtant essentiel aux affiliés pour le bon aboutissement de leurs projets malgré l'engagement fort du personnel de ce département.

Ce point d'attention a été souligné dans le cadre de la note sur la Gouvernance de l'intercommunale suite au Rapport BSB et continuera à être l'objet d'une réflexion stratégique dans les prochaines années, en concertation avec les associés et affiliés.

Le secteur de l'épuration et le laboratoire enregistrent des résultats favorables. Pour l'épuration, il faudra être très attentif dans les prochaines années aux objectifs fixés dans le contrat de gestion de la SPGE et en particulier relativement au KPI visant à la réduction de 5 % des frais de fonctionnement du secteur d'ici 2021.

L'évolution du contexte régional de financement des projets communaux sera aussi un point important d'attention pour l'évolution des affaires de l'intercommunale et son équilibre financier.

7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats

	2017	2016	VARIATION
Résultat d'exploitation	441 721,87	1 237 657,55	-795 935,68
Chiffre d'affaires	35 693 368,34	35 656 241,72	37 126,62
En-cours BE	28 659,31	154 534,00	-125 874,69
Production immobilisée	1 474 995,24	1 950 250,03	-475 254,79
Autres produits d'exploitation	9 826 354,67	9 291 845,46	534 509,21
Produits exploitation non récurrents	2 876,34	1 202 759,25	-1 199 882,91
Approv. et marchandises	9 508 938,70	9 650 983,42	-142 044,72
Services et biens divers	10 947 310,30	11 675 335,61	-728 025,31
Rémunérations, charges soc	16 498 696,72	16 188 597,17	310 099,55
Dotations aux amortissements	9 453 031,07	9 260 858,41	192 172,66
Autres charges d'exploitation	171 424,12	193 649,72	-22 225,60
Charges exploitation non récurrentes	5 131,12	48 548,58	-43 417,46

I. Chiffre d'affaires + En-cours BE

La variation du résultat d'exploitation est faussée par les importants produits d'exploitation non récurrents (exceptionnels). En fait, le résultat d'exploitation est en augmentation de près de 280 000 €.

Le montant global du chiffre d'affaires et des en-cours est resté constant.

Les produits des bureaux d'études sont en régression de 380 000 € par rapport à 2016.

La vente d'eau a augmenté de 900 000 €. Les deux facteurs principaux sont l'augmentation du Coût-Vérité Assainissement de 0,25 € au 01/07/2017 et l'augmentation de la consommation d'eau suite à une année 2017 relativement sèche.

II. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 1 475 000 € (- 475 000 €).

III. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont en augmentation de 530 000 € suite aux nouveaux contrats de leasing concernant les stations d'épuration, à l'indexation de la cotisation statutaire, à l'augmentation des indemnités d'assurances.

IV. Produits d'exploitation non récurrents

Depuis 2016, les règles comptables ont changé et les produits que l'on appelait exceptionnels deviennent produits d'exploitation non récurrents ou produits financiers non récurrents.

Les produits d'exploitation non récurrents sont insignifiants.

V. Approvisionnement et marchandises

Les approvisionnements et marchandises ont diminué de 140 000 €.

C'est principalement le recours à de la sous-traitance qui a baissé.

VI. Services et biens divers

Le montant des charges de services et biens divers est resté stable.

Les variations principales concernent les frais d'énergie (- 360 000 €), l'entretien du réseau D.E. (- 200 000 €), l'outillage et le matériel (+ 100 000 €) et les frais spécifiques à l'exploitation des eaux usées (+ 530 000 €).

VII. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations est légèrement en augmentation de 360 000 € suite à l'indexation en juillet 2017 et à une variation positive du personnel (+ 5 personnes, + 4,3 ETP).

VIII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 9 045 000 €, soit une augmentation de 360 000 € par rapport à 2016.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'Eau a été augmentée de 320 000 €, 70 000 de plus qu'en 2016. Il est difficile de connaître précisément les causes. L'envoi de rappels et mises en demeure étant régulier, l'augmentation de la facture suite à l'augmentation du Coût-Vérité Assainissement en est certainement une. D'autre part, alors que la moyenne européenne du non recouvrement des factures est de 2,6 %, l'Inasep n'a abandonné que moins de 0,5 % de moyenne sur les sept dernières années. En extrapolant un abandon de 2,5 %, cela donne 1 980 000 € qui sont toujours dans nos comptes clients mais qui, à priori, ne sont ou seront pas recouvrables.

Aucune provision n'a été nécessaire pour couvrir la charge du nombre d'heures supplémentaires et de congés à récupérer. Ceux-ci sont en diminution.

IX. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 170 000 €.

X. Charges d'exploitations non récurrentes

Les charges d'exploitations non récurrentes sont insignifiantes.

XI. Résultat financier

	2017	2016	VARIATION
Résultat financier	-307 487,03	-273 953,92	-33 533,11
Produits financiers	6 863 545,27	6 703 077,58	160 467,69
Charges financières	7 171 032,30	6 977 031,50	194 000,80

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté. La variation provient d'un nettoyage des comptes clients/fournisseurs positifs en 2016 et négatifs en 2017.

XII. Impôts

	2017	2016	VARIATION
Impôts	-114 210,67	-52 545,70	-61 664,97

Il s'agit de l'impôt des personnes morales et du précompte mobilier retenu sur les produits financiers. L'augmentation provient de la libération de notre placement de 2009 pour lequel il nous a été retenu 92 000 € de précompte mobilier. 74 000 € concernant ce précompte mobilier avaient fait l'objet d'une provision les neuf dernières années et ont été extournés en reprise de provisions dans le résultat d'exploitation.

	2017	2016	VARIATION
Résultat à affecter	20 024,17	911 157,93	-891 133,76

7.4.2 Commentaires sur le bilan

	2017	2016	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISES	156 104 230,86	154 160 191,49	1 944 039,37
Immobilisations incorporelles	302 472,79	250 544,10	51 928,69
Immobilisations corporelles	150 775 964,06	149 775 005,84	1 000 958,22
Immobilisations financières	5 025 794,01	4 134 641,55	891 152,46

I. Actifs immobilisés

Nous avons investi pour 10 500 000 € principalement dans le réseau de distribution d'eau (1 500 000 €), dans des véhicules (850 000 € dont 530 000 € de leasings SPGE) et dans 3 stations d'épuration (7 800 000 € de leasings SPGE). Les immobilisations financières représentent principalement les parts SPGE liées aux travaux d'égouttage, la variation représente la libération 2017.

	2017	2016	VARIATION
ACTIFS CIRCULANTS	37 063 032,42	37 088 697,39	-25 664,97
Créances à plus d'un an	1 656 747,96	2 457 009,55	-800 261,59
Stocks et commandes en cours	7 547 809,31	6 542 329,10	1 005 480,21
Créances à un an au plus	14 114 735,14	14 674 105,77	-559 370,63
Placements de trésorerie	7 816,04	1 372 269,69	-1 364 453,65
Valeurs disponibles	2 453 631,12	2 731 207,58	-277 576,46
Comptes de régularisation	11 282 292,85	9 311 775,70	1 970 517,15

II. Créances à plus d'un an

Elles sont composées de la facturation en 2001 de droits de superficie de certaines stations d'épuration ; nous récupérons cette créance auprès de la SPGE sur 20 ans à raison de 800 000 € par an.

III. Stocks

Le stock de la Distribution d'Eau s'élève à 320 000 €, il est en augmentation de 70 000 € suite à la décision de ne plus faire appel à de la consignation pour des raisons techniques de gestion de stock informatisée.

IV. En-cours

Les en-cours des bureaux d'études s'élevèrent à 2 400 000 €.

Au 31/12/2017, l'en-cours du chantier du projet de valorisation des eaux d'exhaure sur Florennes était de 4 840 000 € (+ 900 000 €). Ce projet sera transféré en investissement et amorti lorsqu'il sera fonctionnel en 2018.

V. Créances à un an au plus

Au niveau des clients, on note une augmentation de la créance des clients distribution d'eau de 200 000 €, elle était de 5 975 000 € au 31/12/2017.

Le solde des clients « Administration Communale » est en diminution de 475 000 € et s'élevait à 1 750 000 € au 31/12/2017.

La réduction de valeur des créances distribution d'eau s'élève à 2 655 000 € (+320 000 €) et s'est effectuée conformément aux règles d'évaluation.

VI. Placements de trésorerie

Le placement de 1 100 000 € d'octobre 2009 a été libéré à l'échéance d'octobre 2017.

VII. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2017 était de 2 450 000 €, en diminution de 280 000 € par rapport au 31 décembre 2016.

VIII. Comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur Epuration.

	2017	2016	VARIATION
CAPITAUX PROPRES	34 125 228,38	33 244 080,94	881 147,44
Capital	26 973 666,78	26 027 795,03	945 871,75
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	1 806 002,42	2 057 401,94	-251 399,52
Bénéfice reporté	4 795 390,78	4 523 967,09	271 423,69
Subsides en capital	488 318,97	573 067,45	-84 748,48

IX. Capital

Une souscription de 730 000 € en part C (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

X. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposée.

	2017	2016	VARIATION
PROVISIONS IMPOTS DIFFÉRÉS	1 329 536,60	1 399 744,75	-70 208,15
Provisions pour risques et charges	1 329 536,60	1 399 744,75	-70 208,15

XI. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 170 000 €, inchangé) et pour couvrir le remplacement de personnel nommé en absence de longue durée (50 000 €, + 50 000 €).

	2017	2016	VARIATION
DETTES	157 712 498,30	156 605 063,19	1 107 435,11
Dettes à plus d'un an	135 464 693,18	133 356 831,73	2 107 861,45
Dettes à un an au plus	16 729 286,10	16 989 106,51	-259 820,41
Comptes de régularisation	5 518 519,02	6 259 124,95	-740 605,93

XII. Dettes à plus d'un an

Il convient de souligner que l'essentiel de la dette à plus d'un an est constitué par les leasings de stations d'épuration financés dans le cadre du contrat de service conclu avec la SPGE. L'augmentation est liée à l'acquisition en leasing de 3 nouvelles stations d'épuration (7 800 000 €) et de plusieurs véhicules (530 000 €). Hors leasing, la dette à plus d'un an avoisine 10 500 000 €.

XIII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings sont de 6 400 000 €.

La dette fournisseurs est de 6 000 000 €, en diminution de 550 000 €.

Sont comprises aussi, les avances reçues des partenaires du projet de la valorisation des eaux d'exhaure de Florennes, soit 2 950 000 €.

XIV. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation du passif sont composés principalement des emprises (700 000 €), des abonnements CVD-CVA 2018 facturés en 2017 (1 945 000 €) et de l'étalement de la vente des droits de superficie des stations d'épuration composant les lots 1 et 2 (2 457 000 €).

	2017	2016	VARIATION
TOTAL ACTIF - PASSIF	193 167 263,28	191 248 888,88	1 918 374,40

7.4.3 Risques et incertitudes

Il convient de souligner que l'évolution de 2019 sera marquée par le plein impact d'une nouvelle indexation des salaires qui est annoncée en septembre. Cet élément influencera négativement le résultat 2018 et le budget 2019. Les perspectives pour les prochaines années (évolution de l'activité du Bureau d'études en lien avec les moyens budgétaires des affiliés, année suivant les élections communales et provinciales, évolution des charges patronales sur l'emploi statutaire, impact des nominations) nécessiteront une attention particulière et des stratégies adaptées pour assurer à long terme l'équilibre de l'intercommunale (cf chapitre évolution des affaires).

7.4.4 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherche et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Néant

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2017 et les comptes arrêtés au 31.12.2017, présentant un total bilan de 193 167 263,28 € et un résultat de l'exercice de 20 024,17 €.

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 4 523 967,09 €.

Résultat à affecter : $20\,024,17 + 4\,523\,967,09 = 4\,525\,991,26$ €

Le Conseil d'administration propose comme affectation :

Reprise Réserve leasings lots 1 et 2	+ 252 801,21 €
Affectation à la réserve légale (5 %)	- 1 001,21 €
Affectation à la réserve du personnel (2 %)	- 400,48 €
Bénéfice à reporter	+ 4 795 390,78 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2017.

■ 7.5 PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2019

Ce plan financier pluriannuel repose sur la poursuite des mesures prévues dans le plan 2014, mesures dont l'échéancier a été fixé jusqu'en 2021.

Pour rappel, les éléments nouveaux les plus importants qui viennent impacter la situation budgétaire de l'intercommunale sont :

- la nouvelle indexation des salaires intervenue au 1^{er} juillet 2016 (impact de l'ordre de 150 000 € en 2016 et de 300 000 € en 2017) et une probable indexation en 2017 ;
- la problématique du nombre très important de nominations devant intervenir en 2017 si on met en œuvre la mesure de nomination à 5 ans prévue en 2017 dans le cadre du ROIP III pour tenir compte de la loi du 24 octobre 2011 ;
- l'évolution des honoraires du bureau d'études pour les années à venir, alors même que paradoxalement le nombre de dossiers étudiés par le Bureau pour les affiliés augmente significativement, ce qui s'explique en réalité par le fait que ce sont de plus en plus de « petits dossiers » qui sont confiés, petits dossiers qui paient de moins en moins alors qu'ils demandent proportionnellement plus de prestations de nos agents.

Les mesures supplémentaires suivantes ont donc été décidées :

- En ce qui concerne la politique de nomination, mettre en œuvre de manière transitoire en 2017 une nomination des agents remplissant les conditions suivantes : pour les agents de moins de 55 ans disposer de 8 années de période contractuelle, remplir les conditions prévues dans le ROIP II (dont avoir satisfait aux examens de recrutement, avoir au moment de la nomination une mention d'évaluation au moins « satisfaisante » et que cette nomination fasse l'objet d'un rapport circonstancié et positif de la Direction générale et pour les agents de plus de 55 ans moyennant le respect des conditions de l'article 323 du ROIP (dont avoir atteint une période contractuelle de 5 ans, disposer de mentions d'évaluation au moins satisfaisante durant les cinq années antérieures et d'une évaluation positive au moment de la nomination et rapport circonstancié et positif de la direction générale). Cette mesure transitoire sera réévaluée chaque année au regard des perspectives budgétaires de l'intercommunale telles que constatées dans le cadre des projets de budgets qui seront présentés aux assemblées générales dans les années à venir;
- veiller à ce que cette politique transitoire de nomination préserve bien le nombre de points APE dont dispose l'intercommunale et prendre les mesures qui s'imposent pour y parvenir;
- réaliser une étude approfondie des différents scénarios en matière de nomination et de leurs implications financières à court et long terme (poursuite de la nomination à 5 ans, poursuite de la nomination à 8 ans pour les agents ayant été engagés jusqu'au 31 décembre 2016 et non garantie de nomination pour les nouveaux recrutés, poursuite de la nomination après 5 ans en cas de maintien de la contribution de régularisation, etc.) afin de permettre la meilleure décision en la matière.

Une croissance des honoraires générés par le Bureau d'études est indispensable pour atteindre voire dépasser les 5 millions EUR par an en moyenne. Cette croissance implique que les affiliés confient davantage de projets au Bureau d'études, des projets de taille plus importante et ce dans le cadre d'une meilleure programmation permettant à l'intercommunale de mener à bien ces études tout en maîtrisant suffisamment les effectifs du bureau, avec l'appui de la sous-traitance au STP pour certains petits projets, en accord avec les communes.

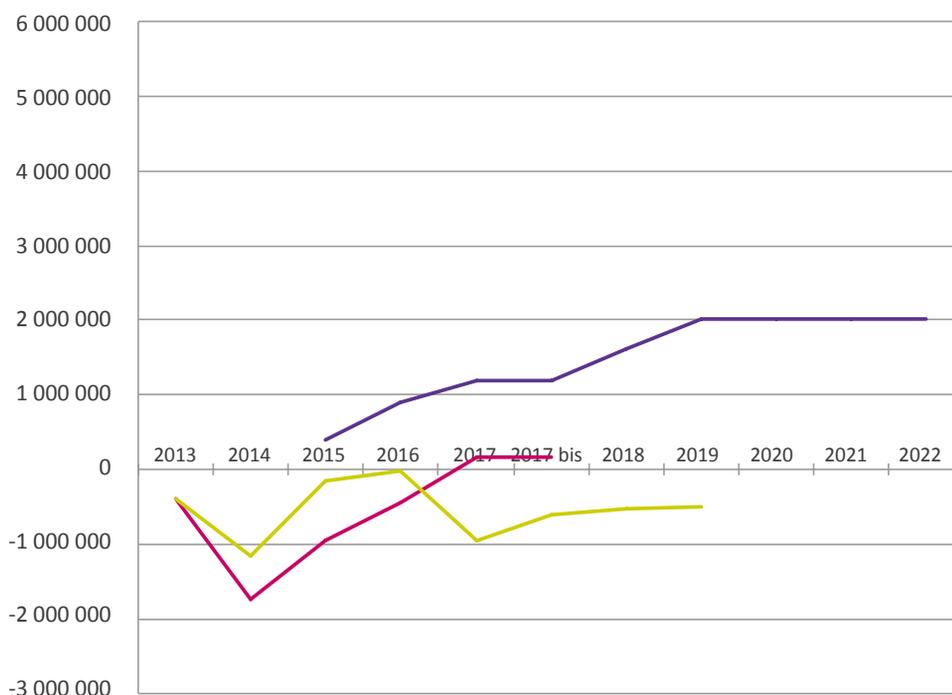
Le développement de nouveaux services doit être envisagé pour générer à long terme une activité suffisante au Bureau d'études (en particulier le développement du service de gestion des réseaux d'égouts communaux - GRE).

Une augmentation du CVD (coût vérité distribution) n'est pas à l'ordre du jour mais devra être examinée en 2018 au regard des résultats de la réorganisation des services administratifs et techniques.

Enfin, une amplification des mesures d'économies devra être menée via le non remplacement de certains départs à la retraite très ciblés et très limités, la poursuite de la politique de rationalisation du fonctionnement et des dépenses. Cet axe permettrait de réaliser une économie supplémentaire de l'ordre de 200 000 € par an en 2018 et de 300 000 € par an en 2019 par rapport à 2017.

Voici, sur base des chiffres du budget 2017 tel qu'adopté, une évaluation de la mesure relative aux nominations en 2017 et des mesures d'économies supplémentaires envisagées dans le PF 2017-2019, sur base d'une nomination à 8 ans pour les années 2017 à 2019 comprenant une nomination des agents de plus de 55 ans remplissant les conditions de nomination du ROIP III.

	RÉSULTAT PF 14	RÉSULTAT PF 17
2013	-390 375,83	-390 375,83
2014	-1 734 994,86	-1 154 291,16
2015	-953 813,39	-149 800,84
2016	-461 686,01	-284 508,09
2017	148 944,59	-951 357,12
2017 bis	148 944,59	-607 148,05
2018		-515 865,99
2019		-496 981,72



Légende

— Plan éco — Résultat PF14 — Résultat PF17

Sur base des honoraires prévus pour le Bureau d'études dans le cadre du budget 2017 adopté en AG et des mesures d'économies, il reste donc un déficit structurel de l'ordre de 500 000 €. Le retour à l'équilibre implique donc nécessairement une croissance du chiffre d'affaires de la distribution d'eau et une croissance des produits du Bureau d'études supérieure à l'accroissement des charges salariales. C'est un des axes du plan stratégique 2017-2019. Les perspectives pour 2017 et 2018 telles qu'elles sont connues aujourd'hui confirment que ces honoraires devraient être plus élevés en 2017 et même en 2018, au regard du carnet de commandes. Pour faire face à l'ensemble des demandes des Affiliés, le bureau d'études doit cependant procéder à des recrutements à durée déterminée vu la charge de travail que ces commandes impliquent.

A défaut d'atteindre cet objectif de croissance à long terme des honoraires du bureau d'études associé à un équilibre entre petits, moyens et gros projets, qui implique non seulement la mobilisation du personnel du BE mais également celle de l'ensemble des Affiliés, de nouvelles mesures devraient être envisagées.

■ 7.6 ÉVALUATION DU PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2019

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'intercommunale a procédé en 2017 à l'évaluation de la mise en œuvre du plan financier au travers de la présentation des comptes 2017.

Pour rappel, le plan financier 2017-2019 s'inscrit dans le prolongement du PF 2014-2017 et a tenu compte de l'évolution de la conjoncture et de l'activité de l'intercommunale pour fixer de nouveaux objectifs financiers à l'intercommunale.

Le résultat global du compte 2017, soit 20 024,17 € (après création d'une provision de 50 000 € pour couvrir les besoins de remplacement liés aux absences de longue durée d'agents statutaires pouvant survenir en cours d'année), est donc proche du résultat estimé lors de la Modification budgétaire 2017 et constitue une amélioration très nette par rapport au scénario envisagé initialement dans le PF 2017-2019, scénario qui prévoyait un résultat en négatif de l'ordre de -607 148,05 €.

Cette nette amélioration a été rendue possible par une maîtrise toujours accrue de l'évolution des dépenses de personnel par la mise en œuvre des mesures prévues par le plan financier mais aussi par une série d'anticipations de départs naturels par rapport aux prévisions, par une nette amélioration du résultat d'exploitation qui dépasse les 400 000 €, très proche de la prévision MB2017 et en particulier du résultat d'exploitation de la Distribution d'eau. Les ventes d'eau ainsi que la production immobilisée ont été supérieures aux prévisions, tandis que les honoraires du Bureau d'études sont très proches de l'estimation. La réduction des dépenses a concerné en particulier les achats de matières premières en Distribution d'eau, l'énergie, les frais de bureau et d'informatique.

Il est à constater que la croissance de l'activité du Bureau d'études SAA constatée sur le terrain ne correspond pas à une croissance du chiffre d'affaires de ce dernier, certaines mesures ont été prises pour réduire le différentiel progressivement entre charges et produits via le développement de nouveaux services (l'AGREA) et la révision de la rémunération de certaines prestations dont les effets devraient se traduire sur les futurs résultats du Bureau. Il est renvoyé à ce sujet à la note sur la Gouvernance de l'intercommunale présentée en 2017 au Conseil d'administration.

Le résultat d'exploitation global de l'intercommunale constitue en tout cas un signal important d'une évolution positive de la situation. Les prévisions budgétaires de l'année 2018 au moment de l'élaboration du budget 2018 devraient permettre d'enregistrer un meilleur résultat global que celui envisagé dans le plan financier 2017-2019 même si celui-ci devrait repasser en négatif, le résultat d'exploitation restant quant à lui positif même si en retrait par rapport à 2017. La priorité est clairement mise actuellement sur la meilleure réponse possible aux demandes de nos affiliés, dans les limites des ressources disponibles.

D'importantes décisions comme la création de l'AGREA, le projet d'adduction Est et la poursuite de la politique de cost-cutting de même que la définition d'une stratégie adaptée pour faire face aux réalités des métiers de l'intercommunale doivent participer au retour à un équilibre durable des finances de l'intercommunale conjugué à un bien-être du personnel et à une satisfaction toujours accrue des Affiliés et associés.

■ 7.7 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (ART. L1523-17 CDLD)

Instructions générales à destination de l'intercommunale

Nom de l'intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2017

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

Plafond barémique ¹	35.150,69 € indexé
Montant du jeton de présence brut indexé ²	209,17 €
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2/an
Nombre de réunions du Conseil d'administration	6/an
Nombre de réunions du Bureau exécutif (Collège de présidence)	15
Nombre de réunions du Comité de rémunération	1
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur (Comité de contrôle du Bureau d'études) ⁴	2
Nombre de réunions du Comité de secteur Comité de contrôle Distribution d'eau	1

Commentaire éventuel

Il n'existe pas de bureau exécutif mais un Collège de présidence statutaire réunissant le Président, les vice-présidents, un administrateur représentant l'affilié provincial et le Directeur général. Missions prévues aux statuts (Fixation de l'ordre du jour des CG et CA)

Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.

¹ Plafond appliqué à l'intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicable en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés de président et indexé - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

² Indiquer le montant du jeton de présence brut indexé (rattaché à l'indice pivot 138,01).

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

Détail des rémunérations

FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Président	25 504,98€	Indemnité annuelle payée mensuellement. Pas de jetons de présence. Smartphone mis à disposition moyennant paiement ATN	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président. Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'AISDE (non rémunéré)
Vice-président 1	5 581,83€ jetons 947,88€ € (frais dépl)	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions des CP, CG et CA	Remboursement frais de déplacement domicile réunion	Néant
Vice-président 2	5 167,60€ jetons + 388,95€ (frais dépl)	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions de CP, CG et CA	Remboursement frais de déplacement domicile-réunion	Néant
Administrateur Collège de Présidence hors président et vice-présidents	1 857,87€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Pas de frais déplacement remboursés pour l'administratrice	Néant
Administrateurs comité de gestion hors président et vice-présidents	26 368,88€	Jetons de présence : 24 467,12 Frais de déplacement : 1 901,76€		Néant
Administrateurs comité de contrôle	488,31€ km	Non rémunéré	Remboursement frais de déplacement :	Néant
Administrateurs CA hors président et vice-présidents	16 785,56€€	Jetons de présence : 14 855,60€ Frais déplacement : 1 929,96€		Néant
Administrateurs membres du CCN/CPPT hors Président et Vice-présidents	102,24€€	Jetons de présence : 0€ Frais de déplacement : 102,24€		Néant
Total général	83194,10€	Rémunération brute : 77 435 € Frais de déplacement : 5759,10€		
Représentants syndicaux (soumis Onss) présence au CA	5206,94€	Indemnité ou allocations diverses y compris onss	Indemnité ou allocations diverses pour participation au CA.	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁶ Indiquer le montant de la rémunération indexé. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

B. Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

P.S. : Données personnelles confidentielles données uniquement aux fins du contrôle et pour lesquelles les agents demandent le strict respect de la loi sur la vie privée aux détenteurs de l'information donnée par ce biais

FONCTION ⁹	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Directeur général (N1)			Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré)
Directeur Adjoint 1 (PLI)			Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré) Membre du Comité de contrôle de l'eau (rémunéré)
Directeur Adjoint 2 (EDS)			Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur 1 (JMS)			Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur 2 (OBO)			Néant
Total rémunérations	512 425,02 €	Rémunération brute : 507 587,14 € Avantages en nature : 6106,89 €	

Commentaire éventuel : le détail des rémunérations figure dans le rapport complet du Comité de rémunération approuvé par le Conseil d'administration et transmis aux instances régionales requises. Toutes les fonctions de direction disposent d'un véhicule de fonction mais pour lequel ils remboursent à INASEP l'équivalent de l'ATN via un retrait automatique sur salaire net.

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

■ 7.8 RAPPORT DU RÉVISEUR



CHARLEROI (HQ):
Rue de Bomerée 89
6534 Gozée
Belgique

☎ +32 (0) 71 70 08 48
☎ +32 (0) 71 70 33 41
✉ charleroi@audicia.be

GENAPPE (BW):
Rue des écoles 19
1456 Houtain-le-Val
Belgique

☎ +32 (0) 67 28 74 71
☎ +32 (0) 67 28 74 77
✉ genappe@audicia.be

« INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE
SERVICES PUBLICS », en abrégé I.N.A.S.E.P.
SCRL

Rue des Viaux, n° 1 – 5100 Jambes

Exercice clos le
31 décembre 2017

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Coopérateurs

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des coopérateurs de la société coopérative à responsabilité limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics », en abrégé I.N.A.S.E.P. pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative à responsabilité limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics », en abrégé I.N.A.S.E.P. (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au commissaire. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative à responsabilité limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics », en abrégé I.N.A.S.E.P. durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 193.167.263,28 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 20.024,17.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur

les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du bilan social, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions

du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces

travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la Loi, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Gozée, le 14 mai 2018

« AUDICIA » ScPRL
Commissaire
Représentée par



Philippe BERIOT
Réviseur d'entreprises associé

- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

7.9 LISTE DES MARCHÉS PASSÉS EN 2017

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Désignation d'auditeurs énergétiques dans le cadre du plan piscine 2014-2020	BE TEENCONSULTING	66 000 €	7181 Arquennes	Procédure négociée sans publicité
Mise au point et implantation d'un système de télépointage pour le service exploitation des eaux usées (SEU)	DUI GLOBAL SA	35 360 €	6040 Jumet	Procédure négociée avec publicité
Désignation des opérateurs pour le projet d'espace client WEB pour la distribution d'eau	NSI	54 064 €	4340 Awans	Procédure négociée sans publicité
Formation des équipiers de 1 ^{ère} intervention + recyclage sur 5 ans	CEPS	24 300 €	4100 Seraing	Procédure négociée sans publicité
SEU : remplacement d'une cabine moyenne tension à la station d'épuration de Han-sur-Lesse	DNP Electricité	20 556 €	6180 Courcelles	Procédure négociée directe avec publicité
Fourniture de matériel de bureau pour les différents sites	LYRECO	17 020 €	4041 Vottem	Procédure négociée sans publicité
Achat d'un thermocycleur pour la recherche de Legionella par PCR en temps réel	BIO-Rad	19 800 €	9140 Temse	Procédure négociée sans publicité
Anhée, Yvoir et Eghezée : campagne géotechnique dans le cadre de travaux d'égouttage	LABOMOSAN	10 005 €	5150 Floreffe	Procédure négociée sans publicité
Ciney, Sambreville et Ohey : campagne géotechnique dans le cadre de travaux d'égouttage	LABOMOSAN	8 735 €	5150 Floreffe	Procédure négociée sans publicité
SEU : remplacement des agitateurs biologiques 1 et 2 de la station d'épuration de Mornimont	EXELIO	189 999 €	4140 Sprimont	Adjudication ouverte avec publicité belge
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 1	LOMBET	2 138 €	5100 Naninne	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 2	LOMBET	349 €	5100 Naninne	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 3	SPIE	6 220 €	1070 Bruxelles	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 4	LOMBET	1 711 €	5100 Naninne	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 5	SPIE	1 740 €	1070 Bruxelles	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 6	SPIE	620 €	1070 Bruxelles	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 7	SPIE	1 340 €	1070 Bruxelles	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 8	DELTA THERMIC	1 228 €	4040 Herstal	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 9	LOMBET	1 905 €	5100 Naninne	Adjudication ouverte
SEU : contrôles périodiques des climatisations et chauffages - lot 10	IMTECH	1 979 €	1070 Bruxelles	Adjudication ouverte
SEU : curage du bassin d'orage de Somzée	PINEUR CURAGE	16 769 €	4280 Hannut	Procédure négociée sans publicité
SEU : remplacement des trapillons sur le collecteur de Massemble	TRABA SPRL	7 200 €	5537 Bioul	Procédure négociée avec publicité
Andenne : rénovation de la rue des Pipiers (partie égouttage)	SODRAEP	99 194 €	6180 Courcelles	Adjudication ouverte
Andenne : rénovation de la rue des Pipiers (partie assainissement)	SODRAEP	1 213 681 €	6180 Courcelles	Adjudication ouverte

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Achat de 16 nouvelles imprimantes multifonction pour les différents sites de l'INASEP	RICOH	50 616 €		Marché SPW
Nettoyage des locaux du laboratoire de Philippeville	B-Net SCRLFS	23 993 €	6460 Chimay	Procédure négociée sans publicité
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 1 (Pont des Ardennes)	ENGIE	40 167 €	1000 Bruxelles	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 2 (Wasseige)	ENGIE	36 634 €	1000 Bruxelles	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 3 (Parc de la Plante)	DUCHENE	54 860 €	4577 Modave	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 4 (Orjo)	DUCHENE	60 051 €	4577 Modave	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 5 (Casernes)	DUCHENE	51 627 €	4577 Modave	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 6 (Saint-Nicolas)	DUCHENE	56 082 €	4577 Modave	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 7 (CHR)	ENGIE	36 634 €	1000 Bruxelles	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 8	ENGIE	6 364 €	1000 Bruxelles	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 9 ((Carrotages)	ACH	2 594 €	4040 Herstal	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 10 (Equipements électromécaniques)	DUCHENE	28 738 €	4577 Modave	Appel d'offres ouvert national
SEU : sécurisation du fonctionnement des vérins de délestage pour les vortex lot 11 (tranchée en voirie)	ENGIE	4 607 €	1000 Bruxelles	Appel d'offres ouvert national
SEU : mise en conformité des accès au pompage P014 des Grands Malades	SA MERTENS PLASTIQUE	39 459 €	4890 Thimister-Clermont	Procédure négociée directe avec publicité
Marché de téléphonie mobile pour les différents services de l'INASEP	PROXIMUS	8 750 €		Marché SPW (1 an renouvelable tacitement 4 fois)
Remplacement du logiciel de pare-feu (firewall) du réseau informatique	WIN SA	14 385 €	5100 Wierde	Procédure négociée sans publicité
Achat d'une station de mesure topographique	ALLTERA Belux	26 648 €	5101 Loyers	Procédure négociée sans publicité
Yvoir : collecteur de Spontin-Dorinne-Durnal, campagne géotechnique	SGS	58 676 €	5032 Les Isnes	Procédure négociée sans publicité
Achat d'un récepteur GPS pour le bureau d'études	ALLTERA Belux	8 852 €	5101 Loyers	Marché de faible montant, achat sur présentation de facture
SEU : achat de charbon actif pour le traitement des odeurs du pompage du SPI du Grognon à Namur	OXBOW COAL	10 780 €	92400 Courbevoie	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : aménagement de 7 véhicules	AMECAM	24 700 €	4970 Francorchamps	Procédure négociée sans publicité
Beauraing : liaison rue des Ardennes et rue des Déportés à Winenne	MAGERAT	11 393 €	6920 Wellin	Procédure négociée sans publicité
SEU : fourniture de vêtements de travail pour la période 2017-2019	DAELMAN NV	176 505 €	9300 Aalst	Procédure négociée directe avec publicité

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 1 (acide sulfurique 37,5 %)	CCNE	1 093 €	08800 Thilay	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 2 (acide chloridrique 30 %)	UNIVAR	6 812 €	1070 Bruxelles	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 3 (hydroxyde de sodium 29 %)	UNIVAR	22 258 €	1070 Bruxelles	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 4 (hypochlorite de sodium 13 %)	CCNE	10 075 €	08800 Thilay	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 5 (acide acétique 80 %)	CCNE	1 164 €	08800 Thilay	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 6 (acide citrique > 99,5 %)	UNIVAR	1 360 €	1070 Bruxelles	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 7 (chlorure de sodium 99 %)	CCNE	2 678 €	08800 Thilay	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture et livraison de réactifs pour la période 2017-2019, lot 8 (urée > 99,5 %)	UNIVAR	600 €	1070 Bruxelles	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : gestion des déchets de dégrillage et tout venant en poubelles roulantes sur les ouvrages d'exploitation des eaux usées pour les années 2017-2019	SHANKS Belgium	30 583 €	1930 Zaventem	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : entretien des vêtements de travail des agents pour les années 2017-2020, marché de base	ATELIER SAINT-VINCENT	15 572 €	5580 Rochefort	Procédure directe sans publicité
SEU : entretien des vêtements de travail des agents pour les années 2017-2020, reconduction 1	ATELIER SAINT-VINCENT	15 572 €	5580 Rochefort	Procédure directe sans publicité
SEU : entretien des vêtements de travail des agents pour les années 2017-2020, reconduction 2	ATELIER SAINT-VINCENT	15 572 €	5580 Rochefort	Procédure directe sans publicité
SEU : entretien des vêtements de travail des agents pour les années 2017-2020, reconduction 3	ATELIER SAINT-VINCENT	15 752 €	5580 Rochefort	Procédure directe sans publicité
Cerfontaine : collecteur de Silenrieux	AM KUMPEN - JAN DE NUL	4 578 137 €	6220 Fleurus	Adjudication ouverte
SEU : fourniture d'unités de stockage, transport et dosage de chaux en poudre, lot 1	DISCRI	64 316 €	5600 Jamagne	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture d'unités de stockage, transport et dosage de chaux en poudre, lot 3	WAM Belgique	24 612 €	9270 Laarne	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : mise en peinture de cuves métalliques de diverses stations d'épuration	TRAVIESO	127 €	4432 Alleur-Ans	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : remplacement de tous les skids membranaires de la station d'épuration de Vresse-sur-Semois	SUEZ WATER SA	76 270 €	4040 Herstal	Appel d'offres ouvert
Profondeville et Sombreffe : campagne géotechnique	LABOMOSAN	6 810 €	5150 Floreffe	Procédure négociée sans publicité préalable
Dinant : campagne d'essais géotechniques et caractérisation du sol à Sorinnes	SGS	17 116 €	5032 Les Isnes	Marché à faible montant conclu sur facture acceptée
Namur : égouttage et réfection de la voirie rue du Clos du Cépage à Wépion,	TRDP	27 380 €	5330 Assesse	Adjudication ouverte
Philippeville : collecteur de Villers-le-Gambon	COLLETTE	1 032 201 €	5640 SAINT-GERARD	Adjudication ouverte

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Houyet : construction de la station d'épuration	AM SOCOGETRA-EXELIO	439 207 €	4141 Sprimont	Procédure négociée directe avec publicité
Placement d'une clôture au siège social de Naninne	V3MANUPAL	22 166 €	5590 Achêne	Procédure négociée sans publicité préalable
SEU : audit externe de certification ISO 14001, vérification et enregistrement EMAS des stations pour la période 2018-2020	AIB VINCOTTE	7 850 €	1800 Vilvoorde	Procédure négociée sans publicité préalable
SEU : fourniture d'unités de transport de chaux en poudre	BUTERA	62 089 €	4480 Engis	Procédure négociée sans publicité préalable
SEU : fourniture d'équipements de protection individuelle pour les années 2017-2020 lot 1	CARBONE +	3 873 €	7522 Tournai	Procédure négociée directe avec publicité
SEU : fourniture d'équipements de protection individuelle pour les années 2017-2020 lot 2	CARBONE +	343 €	7522 Tournai	Procédure négociée directe avec publicité
		6 362 497 €		

**Intercommunale Namuroise
de Services Publics**

Siège social

Parc industriel // Rue des Viaux 1b
5100 Naninne

Tél. + 32 (0)81 40 75 11

Fax + 32 (0)81 40 75 75

Siège d'exploitation

Rue de l'Hôpital 6
5600 Philippeville

Tél. + 32 (0)71 66 79 25

Fax + 32 (0)71 66 80 18

info@inasep.be // www.inasep.be